



วารสารสมาคมครูภาษาฝรั่งเศสแห่งประเทศไทย

BULLETIN DE L'ASSOCIATION THAÏLANDAISE DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS

N°.112 – 29<sup>e</sup> année - 2<sup>e</sup> semestre 2006

ISSN 0857-0604



ASSOCIATION THAÏLANDAISE DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS

30/9 Phaholyothin 2, rue Phaholyothin, Phayathai, Bangkok 10400, THAÏLANDE.

[www.atpf-th.org](http://www.atpf-th.org)

ฉบับที่ 112 ปีที่ 29 เล่มที่ 2 เดือน กรกฎาคม-กันยายน 2549 BULLETIN DE L'ASSOCIATION THAÏLANDAISE DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS ISSN 0857-0604



องค์ที่ปรึกษา สมเด็จพระเจ้าพี่นางเธอ เจ้าฟ้ากัลยาณิวัฒนา กรมหลวงนราธิวาสราชนครินทร์

สารบัญ

๙ พระราชดำรัสในงานพระราชทานเลี้ยงอาหารค่ำเพื่อเป็นเกียรติ แก่ประธานาธิบดีแห่งสาธารณรัฐฝรั่งเศส ณ พระที่นั่งจักรีมหาปราสาท วันศุกร์ ที่ ๑๗ กุมภาพันธ์ ๒๕๔๙ (ได้รับพระบรมราชานุญาตให้นำพิมพ์ลงในวารสารฉบับนี้แล้ว).....	3
๙ Emblème royal à l'occasion du 60 <sup>ème</sup> anniversaire de l'accession au Trône de Sa Majesté le Roi Bhumibol Adulyadej <i>Suthasinee Phalavaddhana</i> .....	8
๙ La célébration du 60 <sup>ème</sup> anniversaire de l'accession au Trône de Sa Majesté le Roi de la Thaïlande <i>Suthasinee Phalavaddhana</i> .....	10
๙ Sa Majesté le roi Bhumibhol Aduljadej : Le leader de la gestion de qualité de Thaïlande <i>Bubpha Yoosub</i> .....	13
๙ Remise de distinctions honorifiques <i>Suthasinee Phalavaddhana</i> .....	18
๙ แนวโน้มการวัดและประเมินผลภาษาต่างประเทศ <i>สิริจิตต์ เดชอมรชัย</i> .....	25
๙ Etudes du remplacement de la forme passive par la forme pronominale passive <i>Sanchai Suluksananon, Sudarat Bubbhphong</i> .....	37
๙ La Constitution française et ses constituants linguistiques <i>Sirivan Chulakorn</i> .....	54

✧ La langue française en Thaïlande, une langue à la mode. Sumitra Baffie.....	71
✧ Premier Congrès Régional Asie-Pacifique à Taïwan, compte rendu Suthasinee Phalavaddhana.....	77
✧ Fête de la Francophonie 2006 Suthasinee Phalavaddhana.....	87
✧ Deuxième Colloque International de Bangkok, 2007.....	95
✧ บทบรรณาธิการ ปรีดี พิศุมมิวดี.....	99
✧ หลักเกณฑ์ในการเขียนและการจัดส่งบทความ.....	101
✧ ข้อกำหนดในการพิจารณาบทความเพื่อตีพิมพ์ลงในวารสารสมาคมฯ.....	102
✧ Quinzième comité exécutif de l'ATPF : le mandat 2006-2007.....	103
✧ Comité de rédaction du bulletin de l'ATPF.....	104

บรรณาธิการที่ปรึกษา คุณหญิงวงจันทร์ พิทยนิติศาสตร์ บรรณาธิการ นายปรีดี พิศุมมิวดี ผู้ช่วยบรรณาธิการ นางสาวสุธาสิณี ผลวัฒน์นะ นางสาวสิริจิตต์ เดชขอมรัชย์ กองบรรณาธิการ นางสาวมารีสา การ์เวทย์ นางสาวอารีรัตน์ ปิ่นทอง นางสุรภี รุโงโปการ นางสาวบุปผา อยู่ทรัพย์ นายอาทิตย์ วงษ์สง่า ฝ่ายศิลป์และรูปเล่ม นางสาววารีย์ จุลโพธิ์ ฝ่ายการเงิน นางสาวสุธาสิณี ผลวัฒน์นะ ฝ่ายทะเบียนสมาชิกและจัดส่ง นางสาวสุธาสิณี ผลวัฒน์นะ

เจ้าของ สมาคมครูภาษาฝรั่งเศสแห่งประเทศไทย สำนักงานวารสาร 30/9 พหลโยธิน 2 เขตพญาไท กรุงเทพฯ 10400 โทรฯ 081 170 51 00 โทรสาร 02 448 75 22 e-mail: suthasinee1@yahoo.com

กำหนดการออกวารสาร ปีละ 2 ฉบับ บอกรับวารสารที่ นางสาวสุธาสิณี ผลวัฒน์นะ ณ สำนักงานวารสาร  
วัตถุประสงค์ 1. เพื่อเผยแพร่ความรู้เกี่ยวกับการเรียนการสอนภาษาฝรั่งเศสและฝรั่งเศสศึกษา 2. เพื่อส่งเสริมการศึกษาและวิจัยเกี่ยวกับภาษาฝรั่งเศส ฝรั่งเศสศึกษา และระเบียบวิธีสอน 3. เพื่อสร้างความสัมพันธ์ระหว่างสมาชิกและสถาบันวิชาการอื่นๆ ทั้งในประเทศและต่างประเทศ

กองบรรณาธิการได้จัดตั้งคณะกรรมการกลั่นกรองพิจารณาบทความเพื่อลงพิมพ์ในวารสารสมาคมฯ โดยเริ่มตั้งแต่วารสารสมาคมฯ ฉบับที่ 109 ปีที่ 28 เล่มที่ 1 เดือน มกราคม-กรกฎาคม 2548 เป็นต้นไป

ทัศนะใดที่ปรากฏในข้อเขียนในวารสาร สดผท. นี้ เป็นของผู้เขียน กองบรรณาธิการไม่จำเป็นต้องเห็นพ้องด้วยแต่อย่างใด  
พิมพ์ที่ หจก. โรงพิมพ์อักษรไทย (น.ส.พ. พ้าเมืองไทย) โทรฯ 02 424 45 57, 02 424 06 94 โทรสาร 02 433 99 96

พระราชดำรัส  
ในงานพระราชทานเลี้ยงอาหารค่ำเพื่อเป็นเกียรติ  
แก่ประธานาธิบดีแห่งสาธารณรัฐฝรั่งเศส  
ณ พระที่นั่งจักรีมหาปราสาท  
วันศุกร์ ที่ ๑๗ กุมภาพันธ์ ๒๕๔๙

\*\*\*\*\*

ท่านประธานาธิบดี

ข้าพเจ้าและพระราชินีมีความยินดีอย่างยิ่ง ที่มีโอกาสต้อนรับท่านและภริยา  
พร้อมทั้งคณะของท่าน ในค่ำวันนี้. หวังว่าทุกท่านจะได้รับความสุขสะดวกสบายตลอดเวลา  
ที่ท่านพักอยู่ในประเทศของเรา.

ฝรั่งเศสกับไทยมีความสัมพันธ์ต่อกันมาช้านาน แต่ครั้งกรุงศรีอยุธยาเป็นราชธานี  
ของไทย. นับแต่นั้นมา ประเทศและประชาชนของเราได้ติดต่อไปมาหาสู่กันโดยตลอด  
ยังผลให้ความสัมพันธ์และความร่วมมือกันในวันนี้เป็นไปอย่างใกล้ชิด และต่างฝ่ายต่างก็ได้รับ  
ประโยชน์จากความร่วมมือกันในกิจการต่างๆ เป็นอันมาก. การมาเยือนของท่านในครั้งนี้ จึงมี  
ความหมายสำคัญยิ่ง เพราะนอกจากจะเป็นประวัติศาสตร์ครั้งสำคัญแห่งความสัมพันธ์ระหว่าง  
ประเทศของเรา ที่ประธานาธิบดีแห่งฝรั่งเศสเดินทางมาเยือนประเทศไทยอย่างเป็นทางการแล้ว  
ยังจะอำนวยผลส่งเสริมสัมพันธภาพ ตลอดจนความร่วมมือระหว่างกัน ให้ยิ่งมั่นคงและออกงาม  
ยืนยาวต่อไปไม่มีที่สิ้นสุด.

ณ โอกาสนี้ ข้าพเจ้าขอเชิญชวนผู้มีเกียรติทุกท่าน ร่วมกันดื่มอวยพร  
เพื่อความสุขของท่านประธานาธิบดีและภริยา เพื่อความรุ่งเรืองไพบูรณ์ของสาธารณรัฐฝรั่งเศส  
และเพื่อมิตรภาพอันถาวรระหว่างประเทศและประชาชนของเราทั้งสอง.

His Majesty's Address of Welcome  
on the Occasion of the State Banquet Given  
in Honour of  
His Excellency Mr. Jacques Chirac  
President of the French Republic  
and Madame Bernadette Chirac  
at  
the Chakri Throne Hall  
on Friday, the 17<sup>th</sup> of February, B.E. 2549 (2006)

-----

Mr. President,

The Queen and I are most pleased to have the opportunity of welcoming Your Excellency and Madame Chirac together with your party this evening. We hope that you will have a pleasant and enjoyable stay throughout the time you are spending in our country.

France and Thailand have long had relations, since the time Ayutthaya was the capital city of the Thai. Since then, our countries and peoples have always been in contact and have exchanged visits throughout, resulting in the close relationship and cooperation of the present time, and both sides have much benefited from their cooperation in various fields of endeavour. Your Excellency's visit is therefore most significant, because not only is the State Visit by the President of the French Republic to Thailand an important

historical event in the relations between our two countries, it will also result in promoting the relationship including the cooperation between each other to be even more secure and fruitful for a long time to come without end.

On this occasion, I would like to invite all distinguished guests to join me in a toast to the happiness of His Excellency the President and Madame Chirac, to the prosperity of the French Republic and to the everlasting friendship between our two countries and peoples.

ที่ รล ๐๐๐๔.๓/ ๙๖๐/๖๖



สำนักพระราชพิธี

พระบรมมหาราชวัง กทม. ๑๐๒๐๐

๒๕ เมษายน ๒๕๕๙

เรื่อง พระราชทานพระบรมราชานุญาต

เรียน รองศาสตราจารย์ คุณหญิงวงจันทร์ พิทยนิติศาสตร์

อุปนายกสมาคมครุภาษาฝรั่งเศสแห่งประเทศไทย บรรณารักษ์ที่ปรึกษาวารสารสมาคม ฯ

อ้างถึง หนังสือที่ สคฝท. ๓.๒/๒๕๕๙ ลงวันที่ ๗ เมษายน ๒๕๕๙

ตามที่ท่านได้มีหนังสือขอให้นำความกราบบังคมทูลพระกรุณา ขอพระราชทานพระบรมราชานุญาตเชิญภาพพระราชกรณียกิจในโอกาสที่ประธานาธิบดีแห่งสาธารณรัฐฝรั่งเศส และภริยาเดินทางเยือนประเทศไทยอย่างเป็นทางการ (State Visit) ระหว่างวันที่ ๑๗ - ๑๙ กุมภาพันธ์ ๒๕๕๙ ตามสำเนาที่แนบไป ไปลงพิมพ์บนปกและในวารสารสมาคมครุภาษาฝรั่งเศสแห่งประเทศไทย ฉบับที่ ๑๑๑ ปีที่ ๒๙ เล่มที่ ๑ เดือนมกราคม - มิถุนายน ๒๕๕๙ ความแจ้งอยู่แล้ว นั้น

พระราชทานพระบรมราชานุญาต

(นางสาวสมลักษณ์ วงศ์งามขำ)

ผู้เชี่ยวชาญเฉพาะด้านอักษรศาสตร์ ๑๐ ปฏิบัติราชการแทน

ราชเลขาธิการ

กองข่าว

โทร ๐๒ ๒๒๕ ๓๕๕๔ - ๖๒ ต่ข ๓๕๐๖

โทรสาร ๐๒ ๒๒๕ ๓๒๙๗

ที่ รล ๐๐๐๔.๑/๑๒๕๒๕



สำนักพระราชเลขานุการ

พระบรมมหาราชวัง กทม. ๑๐๒๐๐

๑๑ กรกฎาคม ๒๕๕๙

เรื่อง พระราชทานพระบรมราชานุญาต

เรียน รองศาสตราจารย์ คุณหญิงวงจันทร์ พิณยนิติศาสตร์

อุปนายกสมาคมครุศาสตร์ฝรั่งเศสแห่งประเทศไทย บรรณานิติการที่ปรึกษาวารสารสมาคม ฯ

อ้างถึง หนังสือที่ สคฝท. ๓.๓/๒๕๕๙ ลงวันที่ ๒๕ พฤษภาคม ๒๕๕๙

ตามที่ท่านได้มีหนังสือขอให้นำความกราบบังคมทูลพระกรุณาขอพระราชทานพระบรมราชานุญาตเชิญพระราชดำรัสของพระบาทสมเด็จพระเจ้าอยู่หัว ตามสำเนาที่แนบไป ไปลงพิมพ์ในวารสารสมาคมครุศาสตร์ฝรั่งเศสแห่งประเทศไทย ฉบับที่ ๑๑๒ ปีที่ ๒๙ เล่มที่ ๒ เดือนกรกฎาคม - ธันวาคม ๒๕๕๙ ความแจ้งอยู่แล้ว นั้น

พระราชทานพระบรมราชานุญาต

(นางสาวสมลักษณ์ วงศ์งามชำ)

ผู้เชี่ยวชาญเฉพาะด้านอักษรศาสตร์ ๑๐ ปฏิบัติราชการแทน

ราชเลขานุการ

กองข่าว

โทร. ๐๒ ๒๒๕ ๓๔๕๗ - ๖๒ ต่อ ๓๔๐๓

โทรสาร ๐๒ ๒๒๔ ๓๒๙๗

**Emblème Royal  
à l'occasion de la célébration du 60<sup>e</sup> anniversaire  
de l'accession au Trône de  
Sa Majesté le Roi Bhumibol Adulyadej <sup>1</sup>**



L'Emblème Royal se compose du Sigle Royal de Sa Majesté le Roi en couleur jaune, celle du Roi qui correspond au lundi, le jour de sa naissance. Il est bordé d'or, placé sur fond bleu doré, couleur représentant la Royauté, et encerclé de diamants, les pierres les plus précieuses, représentant les sages, les grands écrivains de la cour, les artisans renommés, les éléphants importants, les dames gracieuses, les soldats braves et les courtisans. Tous ceux-ci, distingués au service royal par leur grande honnêteté, sont comparables aux pierres précieuses appelées diamants, entourant et honorant Sa Majesté. Celui qui est encore plus précieux que toutes les pierres précieuses appelées diamants, c'est bien sûr le Roi, qui réside, comme le diamant le plus précieux de tous, dans le cœur du peuple, apaisant ses souffrances et lui procurant le bonheur. Il est le refuge de joie et de bonheur de Son peuple, sans distinction de race ni de religion, au sein de Son Royaume.

---

<sup>1</sup> Traduit en français par Suthasinee Phalavaddhana, professeur de français à la Faculté d'Archéologie, Université Silpakorn, Bangkok.

Ce Sigle Royal est placé sur le Noble Trône de *Bhadrapith* et surmonté par *Phra Maha Phichai Mongkut*, la Grande Couronne de la Victoire, et l'Insigne, qui est un des cinq Emblèmes Royaux, entourés de *Phra Saeng Khan Chai Sri*, l'Épée Royale de la Victoire, et *Phra Sae*, le Fouet Royal fait de pelage de Yack, tous insérés sur le dossier du Noble Trône de *Bhadrapith* à gauche de la Grande Couronne de la Victoire. *Than Phra Korn*, le Sceptre Royal, et *Phatchani*, l'Éventail Royal, dont le manche est fait avec une tige de tamarinier, sont insérés sur le dossier du côté droit du Noble Trône de *Bhadrapith*, celui-ci étant placé sur une Tribune au-dessus de laquelle se situent les Chaussures Royales, ou *Chalong Phra Bat Choeng Ngon*. Tous sont connus comme les *Benjarajakakudhabhan*, c'est-à-dire les cinq Emblèmes royaux, constitués par les cinq objets représentant la Royauté : *Phra Maha Phichai Mongkut*, la Grande Couronne de la Victoire, *Phra Saeng Khan Chai Sri*, l'Épée Royale de la Victoire, *Than Phra Khon*, le Sceptre Royal, *Wanchitchani*, l'Éventail Royal, *Phra Sae*, le Fouet Royal et *Chalong Phra Bat Choeng Ngon*, les Chaussures Royales. Tous ces objets royaux forment un Emblème Royal symbolisant l'année de commémoration de l'accession au Trône. En bas de la Tribune, sur un ruban rose bordé d'or, on peut lire cette inscription : « Célébration du 60<sup>e</sup> anniversaire de l'accession au Trône de Sa Majesté le Roi B.E. 2549 (AD. 2006) ». Le bout du ruban du côté droit est tenu par un grand singe blanc et forme une extrémité du cintre décoratif formant le cadre de l'Emblème Royal, tandis que du côté gauche, le bout du ruban est tenu par un Garuda, au visage blanc et corps vermillon-rougeâtre, qui forme l'autre extrémité du cintre décoratif de l'Emblème Royal. L'arrière plan de l'Emblème Royal est coloré en vert doré, ce qui symbolise « la puissance, signe du jour de la Naissance Royale, la prospérité et la fertilité de la terre où règne Sa Majesté et qu'Il nourrit avec acharnement depuis son accession au Trône ».

Aujourd'hui, la grande et propice occasion est arrivée de célébrer le soixantième anniversaire de l'accession au Trône de Sa Majesté et d'honorer le Roi qui a le plus long règne de toute la chronique du Royaume de Siam.

Référence :

<http://www.60thcelebrations.com> (Accès le 14/06/2006). The Sixtieth anniversary Celebrations of His Majesty's Accession to the Throne. *The meaning of the Royal Emblem in thai and in english.*

**Célébration du 60<sup>ème</sup> anniversaire de l'accession  
au Trône de Sa Majesté le Roi Bhumibol Adulyadej**

*Suthasinee Phalavaddhana*<sup>1</sup>

Né le lundi 5 décembre 1927 à l'hôpital « Mount Auburn » de Cambridge, Massachusetts, aux Etats-Unis, Sa Majesté le Roi Bhumibol Adulyadej a pourtant passé sa jeunesse en Suisse. C'est à l'Université de Lausanne qu'il a étudié les sciences politiques, le droit, les sciences économiques et l'agronomie. En 1946, à l'âge de 19 ans, il a succédé sur le trône à son frère, le Roi Ananda Mahidol, et c'est le 5 mai 1950, à l'âge de 23 ans, qu'il a été couronné à Bangkok en Thaïlande.

Depuis le premier jour de son couronnement, le Roi a consacré toute sa vie au bien-être de tous les Thaïlandais. Il se rend régulièrement dans les provinces pour écouter son peuple, s'informer sur place des problèmes qui se posent et s'efforcer de les résoudre en s'impliquant dans le développement des zones rurales. Il a initié plusieurs projets dans les domaines de l'agriculture, de l'eau, de l'éducation et de la santé. Il a mis en place des projets visant à améliorer les revenus des paysans, particulièrement des barrages, des projets d'irrigation et de drainage des champs, qui permettent d'obtenir plusieurs récoltes dans l'année. Sa Majesté a également fait des recherches pour faire tomber la pluie en période de sécheresse.

Cette année 2006, qui marque le soixantième anniversaire de l'accession au Trône de Sa Majesté le Roi Bhumibol Adulyadej, tous les Thaïlandais et organismes du pays ont organisé des activités pour rendre hommage à leur Roi bien-aimé.

La journée du 9 juin 2006, tous les Thaïlandais ont participé à une cérémonie inoubliable, même si certains d'entre eux étaient devant l'écran de la télévision pour regarder la retransmission directe de la cérémonie officielle, effectuée depuis le balcon de l'Assemblée Nationale. Des millions de personnes assistaient à l'événement en direct,

---

<sup>1</sup> Professeur de français à la Faculté d'Archéologie, Université Silpakorn.

sur la grande esplanade devant l'Assemblée Nationale. En portant un polo de couleur jaune, celle du roi qui correspond au jour de sa naissance, les Thaïlandais exprimaient ainsi leurs sentiments respectueux au Roi divin.

Du 12 au 13 juin, de nombreuses personnalités ont assisté aux festivités. Ils étaient invités à un banquet donné en leur honneur par Sa Majesté le Roi et qui avait lieu au Grand Palais dans le Hall Borommaratchasathit Maholann, nouvelle salle du trône construite en commémoration du Roi Bhumibol Adulyadej, le Roi Rama IX de la dynastie Chakri. Dans ce grand rassemblement de têtes couronnées, on a pu voir vingt-huit monarques, parmi lesquels l'Empereur du Japon, le Roi du Népal, le Roi de Malaisie, le Roi du Cambodge, le Prince héritier de Bhutan, le Roi du Tonga, le Souverain des îles Samoa, le Prince Andrew d'Angleterre, la Reine Sofia d'Espagne, la Reine des Pays-bas, le Prince héritier Philippe de Belgique, en compagnie de son épouse la Princesse Mathilde, le Roi de Suède, la Reine de Danemark, le Roi de Norvège, le Grand Duc du Luxembourg, le Prince du Liechtenstein, le Prince de Monaco, le Roi du Maroc, le Roi d'Arabie Saoudite, le Roi de Jordanie, le Sultan d'Oman, le Roi du Lesotho, le Roi de Swaziland, le Roi de Bharain, l'Emir des Emirats Arabes Unis, l'Emir du Koweït et l'Emir du Qatar, ainsi que le plus âgé d'entre eux, le Sultan de Brunei. Toutes ces grandes personnalités royales ont assisté au majestueux spectacle qui a eu lieu ensuite sur le fleuve Chao Phraya : une procession des barges royales en l'honneur du Roi. Sur 1,200 mètres de long et 90 mètres de large, 52 vaisseaux bien décorés et illuminés étaient entraînés par la force de plus de deux mille hommes du « Royal Thai Naval Institute ».

Le 23 juin, a eu lieu un grand défilé militaire, avec l'allure et le panache que nous connaissons aux unités d'élite de l'armée thaïlandaise, sur l'avenue Ratchadamnoen Nok, jusqu'à la grande esplanade devant l'Assemblée Nationale.

Et à cette occasion, le 26 mai 2006, le Secrétaire Général des Nations Unies, Kofi Annan, a décerné un prix spécial à Sa Majesté le Roi : « *UNDP Human Development Lifetime Achievement Award* », pour son dévouement et ses projets dédiés à la cause sociale tout au long de sa vie. Sa Majesté est la première personne à avoir reçu ce prix, qui vient d'être créé par les Nations Unies.

Pour les Thaïlandais, l'an 2006 est sans aucun doute une année spéciale, celle où ils se sont unis pour rendre un hommage historique à leur Roi bien-aimé, à l'occasion du soixantième anniversaire de son accession au trône, une circonstance qui fait de notre Souverain un des plus vieux monarques en exercice du monde entier.

Et l'année prochaine, en 2007, les Thaïlandais célébreront le quatre-vingtième anniversaire de Sa Majesté le Roi. Conscients d'être son peuple et de vivre sous sa chaleureuse protection, les Thaïlandais profitent de ces deux grands événements historiques pour présenter à Sa Majesté le Roi leur hommage le plus sincère et respectueux.

### Vive Sa Majesté le Roi !

๒๐๐๖ ๒๐๐๖ ๒๐๐๖

#### Références :

*A lifetime of Giving : Thailand's Working Monarch*, The Nation, WPS.Co., Ltd., 2006.

Gavroche. Magazine mensuel No. 142 Juin 2006. Imaging Hub Co., Ltd. Bangkok, 2006.

[http:// 60thcelebrations.com](http://60thcelebrations.com) (Accès le 14/06/2006)

[http:// fr.news.yahoo.com](http://fr.news.yahoo.com) (Accès le 14/06 2006) ; Articles tirés de ce site web : *Le roi de Thaïlande fête ses 60 ans de règne, Rois et reines du monde entier réunis autour de leur doyen en Thaïlande, Défilé de têtes couronnées pour les 60 ans de règne du roi de Thaïlande, Thaïlande : le roi accueille des figures royales venues de 25 pays.*

[http:// lepetitjournal.com](http://lepetitjournal.com) (Accès du 12/06/2006 au 14/06/2006) ; Articles tirés de ce site web : *Célébrations-La foule adopte le jaune pour l'amour du roi, Royauté-Célébration d'un règne d'une longueur l'historique, Les monarques du monde entier célèbrent le long règne de Bhumibol, Les barges travaillent leur ponctualité.*

## **Sa Majesté le Roi Bhumibol Adulyadej : le leader de la gestion de qualité en Thaïlande**

*Bubpha Yoosub*<sup>1</sup>

### **Introduction**

A l'occasion de la cérémonie du 60<sup>e</sup> anniversaire de l'accession au Trône de Sa Majesté le Roi Bhumibol Adulyadej, le 9 juin de cette année 2006, de très nombreux Thaïlandais de tous les secteurs lui ont rendu un hommage sincère et respectueux sur la Place du Palais Dusit à Bangkok. Ces événements magnifiques ont aussi été retransmis et commentés par les médias du monde entier. Parce qu'il est le roi de développement, Sa Majesté est aussi dans le coeur de tous les Thaïlandais. Dès le début de son règne, il a œuvré pour aider son peuple à vivre en paix et dans le bonheur, sans discrimination de race ni de religion. Moi, qui suis thaïlandaise et née sous son règne, je voudrais témoigner ici de tout ce qu'il a fait pour les Thaïlandais. En écrivant cet article, je tiens à mettre à l'honneur sa gestion de qualité en Thaïlande et expliquer ses performances dans ce domaine particulier.

### **Le leader de la gestion de qualité en Thaïlande**

Le Roi Bhumibol Adulyadej est le leader de la gestion de qualité en Thaïlande, parce qu'il est le premier qui ait manifesté le désir de gouverner son pays en appliquant le processus de gestion de qualité. En effet, le 5 mai 1950, il prononça un discours, dans lequel il s'engageait à régner dans la vertu, ainsi que pour le bénéfice et le bonheur du peuple du Siam. Cette promesse solennelle faite à son peuple correspond bien à la première phase de processus de gestion de qualité, selon le système ISO, qui en comporte quatre : 1) dire ce que vous allez faire, 2) faire ce que vous avez dit, 3) bien vous documenter sur ce que vous allez faire et 4) évaluer ce que vous avez fait, pour y apporter d'éventuelles corrections (Rothery, 1995: 4-6; Russo, 1995:10). Sa Majesté a toujours mis l'accent sur le bonheur de son peuple, ce qui répond au principe du système TQM (Jablonski, 1994: 23; Kossoff, 1994: 3-4), et après son

---

<sup>1</sup> Professeur de français à l'Université Rajabhat Suan Dusit.

fameux discours, il a effectivement travaillé sans cesse pour atteindre l'objectif qu'il s'était fixé : le bénéfice et le bonheur des Thaïlandais.

Sa gestion peut être qualifiée de scientifique car elle commence toujours par des recherches (research-based management process) visant à obtenir des connaissances validées. Ainsi le projet royal des pluies artificielles et le projet de développement de l'agriculture de Chaipatana, pour ne citer que deux exemples, sont devenus des réalités. Mais il a également initié beaucoup d'autres projets par des recherches, non seulement dans le Palais Chitralada mais aussi dans toutes les régions de Thaïlande.

### **Le processus d'opération des projets royaux**

Pour mettre en œuvre ces projets royaux de développement, Sa Majesté travaille selon les étapes suivantes:

#### **1. Etudier des informations**

Avant de commencer tous les projets, le Roi va étudier des documents et des cartes de chaque région et il va visiter les sites lui-même.

#### **2. Recueillir des faits et des données sur les sites**

Sur les sites, le Roi recueille des faits et des données sur chaque région par différentes méthodes, par exemple : interviewer, examiner les terrains, etc.

#### **3. Etudier et faire le brouillon du plan majeur**

Avec les faits et données recueillis, le Roi demande aux agents concernés de faire des études de faisabilité et de préparer le brouillon du plan majeur pour des opérations possibles.

#### **4. Mettre en œuvre**

Pour de nombreux projets, le Roi a besoin de faire des recherches lui-même et il les met en œuvre grâce aux résultats obtenus, dans son Palais ou au-dehors. Il reçoit les conseils d'experts dans tous les domaines et il dépense ses fonds privés pour faire tout cela. Quand des résultats sont prouvés bienfaisants, il donne de l'argent au gouvernement pour mettre en œuvre le projet (<http://www.rdpb.go.th>).

#### **5. Contrôler et évaluer**

Après avoir mis les projets en œuvre dans un temps convenable, il visite les sites pour contrôler et évaluer. Il donne aussi des conseils pour résoudre les éventuels problèmes. Il fait connaître les résultats aux

populations pour que tout le monde soit capable de participer à la gestion de qualité de sa communauté, pour améliorer le niveau de vie.

Cela correspond au principe de la gestion de qualité totale, selon les opinions des experts dans ce domaine (Stone, 1997; Russo, 1995; Jacoblonski, 1994; Freeman, 1994), qu'ont peut résumer ainsi :

1. Pour obtenir la qualité totale, il faut mettre l'accent sur les clients. On voit bien que le Roi l'a mis sur les besoins du peuple thaïlandais.

2. Il faut enseigner au peuple le savoir-faire et créer le travail avec responsabilité. Le Roi a réalisé l'importance de l'éducation pour développer les ressources humaines. Il a appelé ce processus « exploser de dedans », c'est-à-dire qu'il faut enseigner le savoir-faire aux individus pour fortifier chaque communauté. Et ensuite, ces gens peuvent accéder à la technologie agricole et à l'information. Cela leur permet d'admettre les changements de la société et de s'y adapter convenablement. Quand les individus d'une communauté ont bien acquis des connaissances, ils pourront participer à des activités créées par les autres agents pour fortifier leur communauté (<http://bangkokpost.com/60yrsthroner/builder/index.html>).

Dans le domaine du développement des ressources humaines, Sa Majesté le Roi a fondé les bourses Ananda Mahidol, en 1955, qui sont devenus les fonds Ananda Mahidol en 1959. Ceux-ci ont été distribués aux étudiants méritants pour qu'ils aillent étudier à l'étranger dans différents domaines: sciences, agriculture, droit, art, sciences dentaires, sciences vétérinaires et ingénierie (<http://bangkokpost.com/60yrsthroner/amazing/index.html>). En effet, plus les Thaïlandais seront qualifiés, plus ils feront un travail de qualité.

### 3. L'amélioration en continu

Sa Majesté le Roi applique, pour ses projets, l'amélioration en continu, en écoutant les conseils des experts dans les domaines pertinents. Il a dit que si on n'avait pas pu critiquer les projets royaux, la Thaïlande n'aurait pas pu se développer. Si des questions se posent au sujet des projets royaux, le roi y répond lui-même et donne des explications. Si le projet ne donne pas de résultats satisfaisants, il faut l'annuler (Sumet Tantivetchakul, 2006: 10).

#### 4. Il faut des standards réalistes

Sa Majesté le Roi a donné aux Thaïlandais la théorie de l'économie suffisante car il a cru que cela rendrait le bonheur possible dans le contexte de la société thaïe. Cette théorie se compose de 5 éléments :

4.1 Il faut utiliser la sagesse locale pour une gestion efficace de la technologie sociale.

4.2 Il faut mener une vie équilibrée.

4.3 Il faut utiliser les ressources naturelles de manière efficace.

4.4 Il faut être capable de lutter contre les obstacles quotidiens en suivant la « voie du milieu ».

4.5 Il faut l'unité et le leader capable de mener tous les gens déjà munis de patience dans la communauté à travailler ou demander l'aide des agents dehors pour les développements soutenus (<http://www.rdpb.go.th>).

#### 5. Prendre les décisions à partir de faits

Sa Majesté le Roi gère ses affaires à partir de faits et de données qu'il recherche lui-même dans toutes les régions de la Thaïlande. Ses visites lui permettent de connaître les besoins réels de son peuple. Et il insiste sur la nécessité de mettre en œuvre des résultats recueillis grâce à la technologie professionnelle et agricole. (<http://www.rdpb.go.th>)

#### 6. Assurer un suivi

Pendant les 60 ans de règne de Sa Majesté le Roi Bhumibol, tous les Thaïlandais ont pu observer qu'il a toujours assuré le suivi de ses projets dans toutes les régions. Et dans les cas où il ne peut pas le faire lui-même, il a demandé à la reine, à son fils, ou à ses filles de le faire pour lui.

Tous les projets initiés par le Roi ont toujours été pour le bénéfice et le bonheur de son peuple, comme il en avait fait la promesse il y a 60 ans. C'est pourquoi il mérite d'être appelé le « leader de la gestion de qualité en Thaïlande ». (Jacoblonski, 1994; Kossoff, 1994; Stone 1997).

A l'occasion de la fête du 60<sup>e</sup> anniversaire de Son règne, nous lui rendons le plus loyal et respectueux des hommages. Vive Sa Majesté le Roi !

## Références

- Cameron, W.A. (1992). "Service Quality Advancement at its Best" publié dans (Vavrek 1992). *Quality Improvement in Continuing Higher Education and Service Organizations* Lewiston, New York: The Edwin Mellen Press.
- Freeman, R. (1994) *Quality Assurance in Training and Education: How to Apply BS 5750 (ISO9000) Standards*. London: Biddles.
- Goddard, D. & Leask, M. (1992). *The Search For Quality: Planning for Improvement and Managing Change*. London: Paul Chapman Publishing.
- Jablonski, J.R. (2<sup>nd</sup> ed.) (1994). *Implementing TQM: Competing in the Nineties Through Total Quality Management*. New Mexico: Technical Management Consortium.
- Kurtus, R. (2001). *ISO 9000 Documents: Success in Business with ISO 9000*. (<http://www.school-for-champions.com/iso9000/isodocs.html>) Accès le 13/5/2003.
- Morgan, C., & Murgatroyd, S. (1994). *Total Quality Management in the Public Sector*. Buckingham: Open University Press.
- Rothery, B. (1995). *ISO 14000 and ISO 9000*. Aldershot, Hampshire: Gower Publishing.
- Russo, C. W. R. (1995). *ISO 9000 and Malcolm Baldrige in Training and Education: A practical Application Guide*. Lawrence, Kansas: Charro Publishers.
- Stone, J. (1997). *Increasing Effectiveness: A Guide to Quality Management*. London: The Falmer Press.
- Sumet Tantivechkul (2006). cité dans l'article *Builder of the Nation* dans le website <http://bangkokpost.com> (Accès le 20/10/2006)
- <http://www.rdpb.go.th> (Accès le 27/10/2006)
- <http://www.sts.epfl.ch/page16046.html> (Accès le 17/09/2006)

## Remise de distinctions honorifiques

*Suthasinee Phalavaddhana<sup>1</sup>*

Le 29 septembre 2006, Monsieur Laurent AUBLIN, Ambassadeur de France en Thaïlande, a organisé, à sa Résidence de France, une cérémonie de remise de distinctions honorifiques à trois personnalités de premier plan dans le domaine de la coopération scientifique, artistique et culturelle :

- Le Dr Jingjai Hanchanlash, Président du Comité de l'Alliance Française de Bangkok et Vice-président de Loxley (Chevalier de la Légion d'Honneur)
- Le Dr Suthiphand Chirativat, Professeur de la Faculté des Sciences Economiques de l'Université Chulalongkorn et ancien Président de l'Association des Anciens Elèves Thaïlandais en France (Chevalier de la Légion d'Honneur)
- M. Pierre Colombier, Conseiller de Coopération et d'Action culturelle de l'Ambassade de France à Bangkok (Chevalier dans l'Ordre National du Mérite).

L'Association Thaïlandaise des Professeurs de Français profite de cette occasion pour remercier M. l'Ambassadeur de France en Thaïlande d'avoir autorisé l'ATPF à publier le discours<sup>2</sup> qu'il a prononcé lors de cette cérémonie.

---

<sup>1</sup> Professeur de français à la Faculté d'Archéologie, Université Silpakorn.

<sup>2</sup> Nous remercions également à M. Chakkrit Jumsai na Ayudhya qui a fait toutes les démarches pour obtenir l'autorisation de M Laurent Aublin.

## REMISE DES INSIGNES DE CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

### **Le Dr Jingjai Hanchanlash**

Ancien élève du collège de l'Assomption à Bangkok, où vous avez débuté votre apprentissage du français, vous ne tardez pas à vous intéresser à l'histoire et au fonctionnement des institutions françaises, ce qui vous conduira tout naturellement à poursuivre des études supérieures en France.

Diplômé de l'Institut d'études politiques de Grenoble et titulaire d'un doctorat en droit que vous avez soutenu à l'Université de Caen, vous vous êtes très tôt engagé au service des relations entre la France et la Thaïlande.

Votre parcours personnel et professionnel témoigne de votre dynamisme et de la variété de vos centres d'intérêt, avec pour fil conducteur un profond attachement à la France et à sa culture. Permettez-moi, aujourd'hui, d'en évoquer quelques grandes étapes :

- Tour à tour conseiller du ministre des Affaires étrangères, conseiller de la Commission des affaires étrangères au parlement, puis conseiller du Premier ministre, vous avez, au cours des dernières décennies, fortement contribué au renforcement des relations d'amitié entre la Thaïlande et la France.
- Dans le même temps, vous avez œuvré pour l'intégration régionale de pays membres de l'Organisation internationale de la francophonie, tels que le Vietnam et le Laos.
- Aujourd'hui vice-président de Loxley et directeur de plusieurs entreprises, vous mettez votre connaissance du monde économique en Thaïlande au service des échanges entre nos deux pays, en présidant notamment le Club des hommes d'affaires franco-thaïs, dont les dernières réunions viennent de se tenir à Paris.

- Votre action dans les domaines politique et économique ne doit pas faire oublier votre engagement en faveur de la défense de la langue française en Thaïlande et du développement des échanges culturels entre nos deux pays : ami de toujours de l'Alliance française, vous en présidez le Conseil d'administration depuis 2004. Sous votre présidence, l'Alliance a renforcé sa coopération avec l'Ambassade de France, comme en témoigne le festival culturel français de Bangkok, « La Fête », que nous co-organisons désormais.

La distinction qui vous est remise aujourd'hui vient reconnaître votre précieuse contribution au renforcement des relations entre la France et la Thaïlande.

M. Jingjai Hanchanlash,  
 Au nom du président de la République,  
 Et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés,  
 Nous vous faisons Chevalier de la Légion d'honneur.

### **Le Dr Suthiphand Chirativat**

Monsieur Suthiphand Chirathivat est un ami de longue date de la France et un ami de cette ambassade. En effet, il a fait l'ensemble de ses études supérieures en France, d'abord à la faculté de Sciences économiques d'Aix-Marseille, puis à la Sorbonne, à Paris, avant de devenir professeur, puis doyen de la faculté des Sciences économiques de l'université Chulalongkorn.

Je mentionnerai, dans une carrière universitaire bien remplie, ses responsabilités successives comme directeur du Centre d'Economie Internationale de Chulalongkorn, puis de directeur du Centre des Etudes Européennes de la même université, jusqu'en 2000. Il a d'autre part trouvé le temps, en sus de ses multiples activités, d'occuper à plusieurs reprises des fonctions de conseiller auprès des ministres chargés des questions économiques dans de précédents gouvernements, ou auprès du parlement.

Je ne serais pas complet si j'omettais de mentionner une intense activité de publication : M. Suthiphand a en effet produit de nombreux travaux sur l'économie asiatique et sur les relations entre l'Europe et l'Asie.

Mais c'est son engagement en faveur du développement des relations entre la France et la Thaïlande qui lui vaut, aujourd'hui, de se voir remettre une distinction dans l'un des deux principaux ordres de la République française. En effet, M. Suthiphand s'est fait, auprès des jeunes Thaïlandais, l'avocat et le promoteur des études en France. Il a assuré la présidence de l'Association des Anciens Etudiants Thaïlandais en France, de février 2001 jusqu'en avril 2006, et est toujours un membre éminent de l'Alliance Française de Bangkok.

M. Suthiphand Chirativat,  
 Au nom du président de la République,  
 Et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés,  
 Nous vous faisons Chevalier de la Légion d'honneur.

**REMISE DES INSIGNES  
 DE CHEVALIER DANS L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

**Monsieur Pierre Colombier**

Vous avez accompli une carrière remarquablement longue et riche au service de l'enseignement, de la culture française et de la coopération internationale.

Cette carrière a commencé à un âge extraordinairement jeune, puisque vous sortez de l'école normale d'instituteurs de Laon –ville où Jean-Paul Sartre a enseigné quelques années auparavant- à 17 ans. Statutairement, vous êtes déjà employé de l'Etat, mais vos maîtres décèlent en vous des aptitudes hors du commun, ce qui vous permet de continuer vos études pour devenir professeur, ce que vous faites très brillamment, notamment à la Sorbonne, en alternant avec des phases de travail comme enseignant

et chercheur, en particulier au Ministère de l'Éducation du Québec, et à l'École Normale Supérieure de St Cloud.

Ensuite, depuis 1979, votre carrière prend un tour résolument international, d'abord comme universitaire, au Portugal, puis dans le réseau culturel français à l'étranger.

Ainsi, vous occupez en alternance des fonctions de responsabilité de plus en plus élevée, d'une part à l'administration centrale du Ministère des Affaires Étrangères, où vous dirigez la politique de coopération scientifique et de recherche de la France avec l'étranger, d'autre part dans les ambassades de France en Indonésie, au Qatar, au Maroc, en Afrique du sud et finalement en Thaïlande.

Très peu de personnes, issues comme vous de l'enseignement de base, ont eu accès à des fonctions aussi importantes dans la diplomatie. C'est dire le caractère véritablement exceptionnel des qualités dont vous avez fait la preuve tout au long de cette carrière exemplaire.

Tout d'abord, une remarquable capacité à appréhender les sujets les plus divers. En effet, ce que l'on appelle parfois la diplomatie culturelle de la France est quelque chose d'assez unique dans le contexte international. Elle l'est d'abord par la hauteur des ambitions de notre pays dans ce domaine, que ce soit l'aide au développement (nous sommes le premier donateur en volume de l'union européenne), le soutien à la langue française (votre première spécialité), la coopération scientifique et de recherche (le premier poste de notre coopération avec la Thaïlande), la promotion des échanges artistiques et culturels (où la Thaïlande s'illustre grâce à vous et à vos collaborateurs par les festivals croisés « la Fête » et « tout à fait thaï »), les échanges universitaires. Elle l'est aussi, on l'a vu, par la grande diversité des sujets traités, donc des métiers concernés.

Il en résulte que seul un petit nombre d'individus ont la capacité d'appréhender la totalité de ce champ immense, qui nécessite pour sa mise en culture des outils très différents. Vous faites partie de cette minorité, et suscitez l'admiration pour votre capacité d'homme orchestre à jongler entre les concepts les plus hétéroclites en vue de diriger réellement, avec une efficacité et un dynamisme unanimement reconnus,

notre coopération culturelle, scientifique et linguistique avec ce grand partenaire qu'est la Thaïlande.

A Bangkok, vous avez immédiatement donné la preuve de vos grandes qualités, et changé radicalement, dans le sens que je souhaitais, les méthodes et l'atmosphère de travail de notre coopération bilatérale. Celle-ci repose sur un grand nombre d'institutions distinctes de l'ambassade et autonomes, mais étroitement reliées à elle : le Lycée, l'Alliance Française, les organismes de recherche, les associations telles l'ATPF ou l'AAEF. A ce titre, le rôle du conseiller de coopération et d'action culturelle est réellement stratégique, car il s'agit, dans le respect de l'autonomie de ces institutions, veiller à ce que toutes travaillent ensemble vers les objectifs qui nous sont communs : le rayonnement de la culture française, le renforcement scientifique, technologique, juridique, administratif, institutionnel de la Thaïlande par la coopération française. C'est un rôle délicat qui nécessite de grandes qualités humaines, ainsi qu'une grande compétence. Vous l'assumez d'une manière totalement exemplaire.

C'est pourquoi je n'ai pas hésité à demander au gouvernement français que vous soit décernée cette importante distinction, et je suis fier et heureux d'être aujourd'hui celui qui vous la remets, en présence de votre épouse Marilyn, de vos collaborateurs et de nombre de nos partenaires de la coopération franco-thaïlandaise.

M. Pierre Colombier,  
Au nom du président de la République,  
Et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés,  
Nous vous faisons Chevalier dans l'Ordre national du mérite.

AVEC LES FÉLICITATIONS DE L'ATPF<sup>3</sup>



---

<sup>3</sup> Photos de Waree Jullapho

## แนวโน้มการวัดและประเมินผลภาษาต่างประเทศ

สิริจิตต์ เดชอมรชัย<sup>1</sup>

แนวคิดเกี่ยวกับการเรียนการสอนภาษาที่สองหรือต่างประเทศมีวิวัฒนาการมายาวนาน นับตั้งแต่ก่อนสิ้นสุดสงครามโลกครั้งที่ 1 (ก่อน ค.ศ.1920) ผ่านยุคสมัยของแนวคิด “*Psychom trique-structuraliste*” (1950-1960) และ “*Psycholinguistique-sociolinguistique*” (1960-1978) จนถึงปัจจุบันที่เป็นยุคของแนวคิด “*Communicative*” และ “*Communicative-m tacognitive*” (1980-ปัจจุบัน) (Shohamy, 1985; Lussier & Turner, 1995) ดังนั้นหลักการและแนวคิดในการวัดและประเมินผลทางภาษาจึงได้มีวิวัฒนาการและปรับเปลี่ยนไปตามยุคสมัย ซึ่งต้องมีความสัมพันธ์และสอดคล้องกับการเรียนการสอนที่เปลี่ยนแปลงไปตามแนวโน้มของการสอนภาษาที่สองหรือภาษาต่างประเทศในแต่ละยุคสมัยด้วย ดังนั้นในบทความนี้จะได้กล่าวถึงแนวโน้มในปัจจุบันของการวัดและการประเมินผลในการสอนภาษาต่างประเทศว่ามีลักษณะอย่างไร

### ➤ สภาพของการประเมินผลการสอนภาษาต่างประเทศในปัจจุบันเป็นอย่างไร

การวัดและการประเมินผลการเรียนรู้เป็นกระบวนการที่ช่วยให้ครูผู้สอนได้ตรวจสอบผลการจัดการเรียนการสอนว่าประสบผลสำเร็จตามเป้าหมายหรือไม่ อย่างไร นั่นคือช่วยในการตัดสินใจเกี่ยวกับการจัดการเรียนการสอนให้เหมาะสมกับผู้เรียน และเพื่อปรับปรุงการเรียนของนักเรียนและการสอนของครู รวมทั้งเพื่อวินิจฉัยข้อบกพร่องของผู้เรียน การวัดและการประเมินผลการเรียนรู้ในปัจจุบันจึงเน้นที่การประเมินที่มีความหลากหลาย เน้นที่กระบวนการรวบรวมข้อมูลที่ใช้หลากหลายวิธี เช่น การทดสอบ การสังเกต การสัมภาษณ์ การตรวจผลงาน แฟ้มสะสมงาน การเขียนอนุทิน เพื่อตรวจสอบว่าผู้เรียนได้บรรลุตามเป้าหมายของการเรียนการสอนที่กำหนดไว้หรือไม่ ยังมีความสามารถหรือคุณลักษณะใดของผู้เรียนที่ควรได้รับการพัฒนาหรือปรับปรุงให้ดีขึ้น (บุญเรียง, 2545; พรทิพย์, 2541; 2546)

<sup>1</sup> ภาควิชาภาษาฝรั่งเศส คณะศิลปศาสตร์ มหาวิทยาลัยธรรมศาสตร์

การวัดและการประเมินผลในการเรียนการสอนภาษาตามแนวคิดภาษาเพื่อการสื่อสาร มิได้ต้องการให้ผู้เรียนมีความรู้ในเรื่องที่เรียนหรือได้รับประสบการณ์ไปแล้วเท่านั้น แต่ต้องการให้ผู้เรียนมีความสามารถในการปฏิบัติโดยการนำความรู้ที่ได้รับไปใช้ ดังนั้นการวัดและการประเมินผลในการเรียนการสอนภาษาในปัจจุบันจึงมิได้เน้นที่ความรู้เกี่ยวกับภาษา ซึ่งได้แก่ คำศัพท์ ไวยากรณ์ โครงสร้างไวยากรณ์ เท่านั้น แต่ยังมุ่งเน้นที่ความสามารถในการนำภาษาไปใช้ได้จริง ตามสถานการณ์การสื่อสารในชีวิตประจำวัน โดยจะมีเกณฑ์ในการวัดและประเมินเพื่อทำให้สามารถตัดสินใจได้ว่าผู้เรียนมีความสามารถในการใช้ภาษาสื่อสารมากน้อยอย่างไร และระดับความสามารถอยู่ในระดับใด รวมทั้งการให้ผู้เรียนตระหนักถึงระดับความสามารถในการใช้ภาษาของตนเอง และให้รู้จักประเมินความสามารถของตนเอง และเป็นการประเมินด้วยวิธีการที่หลากหลาย

ดังนั้นการประเมินผลการเรียนการสอนภาษาต่างประเทศในปัจจุบัน จึงมีแนวคิดว่า ควรเป็นการประเมินการใช้ภาษาในสถานการณ์จริง รวมทั้งการวัดและประเมินการปฏิบัติซึ่งเป็นการประเมินที่ไม่ใช่แบบทดสอบ (Lussier & Turner, 1995) หลักการของการวัดและการประเมินผลทางการเรียนการสอนตามแนวคิดดังกล่าวมีรายละเอียดดังต่อไปนี้

#### ■ การทดสอบความสามารถในการใช้ภาษา

การทดสอบความสามารถในการใช้ภาษานั้น จะมุ่งเน้นที่การวัดและการประเมินความสามารถของผู้เรียนในการใช้ภาษาสื่อสารในบริบทและในสถานการณ์ที่เป็นไปตามสภาพจริง จึงมักเป็นการทดสอบการแสดงออกทางภาษาในภาคปฏิบัติ ที่ผู้เรียนจะต้องแสดงความสามารถในการใช้ภาษาในสถานการณ์ที่หลากหลายได้ ทั้งนี้ครูผู้สอนจะต้องหยิบยกสถานการณ์ที่ปรากฏอยู่ในประสบการณ์ หรือในชีวิตประจำวันของผู้เรียน เช่น การสอบถาม การให้ข้อมูล การเชิญชวน การนัดหมาย และการสนทนาประจำวัน เป็นต้น การประเมินผลทางภาษาตามแนวโน้มในปัจจุบันจึงมิได้มุ่งที่เนื้อหา หรือความหมายของคำหรือของประโยค แต่จะประเมินพฤติกรรมการใช้ภาษาสื่อสารตามสถานการณ์ บุคคล กาละ และเทศะ โดยจะดูรวมไปถึงองค์ประกอบด้านสถานภาพ บทบาท อารมณ์ สถานที่ การกระทำ และการใช้วัจนกรรม ที่ถูกต้องและเหมาะสม ดังนั้นจะเห็นได้ว่าการประเมินผลการใช้ภาษาในสถานการณ์เป็นการ

ตรวจสอบการแสดงออกทางภาษาของผู้เรียน ซึ่งจะเป็นการใช้ทักษะสัมพันธ์ ไม่ใช่ทักษะเดี่ยวๆ อย่างใดอย่างหนึ่ง

■ การประเมินผลการใช้ภาษาตามสภาพจริงและในสถานการณ์จำลอง

แนวคิดเกี่ยวกับการประเมินการใช้ภาษาตามสภาพจริงหรือในสถานการณ์จำลองที่เลียนแบบสถานการณ์ในการสื่อสารจริง เป็นการวัดและการประเมินผลในสิ่งที่เกี่ยวข้องกับชีวิตจริงหรือในการปฏิบัติจริงของผู้เรียน ดังนั้นในการวัดและการประเมินผลทางการสอนภาษาต่างประเทศจะต้องคำนึงถึงการกำหนดงานหรือมอบหมายงานที่มีความหมาย มีความสำคัญและเกี่ยวข้องกับผู้เรียน ซึ่งต้องอยู่บนพื้นฐานของสถานการณ์การสื่อสารที่ตรงตามความเป็นจริง หรือเทียบเท่าใกล้เคียงกับชีวิตจริง เช่น การเขียนความเรียง การพูดนำเสนอผลงาน และงานบางชิ้นควรเกี่ยวข้องกับความเข้าใจและการแก้ปัญหา หรือการนำเอาเอกสารจริงทางภาษามาใช้ เช่น หนังสือพิมพ์ โบปลิว โฆษณา รายการทางวิทยุ โทรทัศน์ ข่าวสารทางอินเทอร์เน็ต เป็นต้น นอกจากนี้งานที่กำหนดให้ทำควรต้องเป็นสิ่งกระตุ้นให้ผู้เรียนแสดงความรู้ ทักษะ และคุณลักษณะนิสัยของเขาออกมา โดยครูผู้สอนจะต้องพยายามสร้างสถานการณ์ให้ใกล้เคียงความเป็นจริงมากที่สุด หรือที่ตรงตามสภาพจริงในการสื่อสารให้ได้มากที่สุด ซึ่งครูผู้สอนจะต้องมีการอธิบายคำสั่ง หรือคำชี้แจงให้แก่ นักเรียนอย่างชัดเจนเสียก่อน เพื่อให้ นักเรียนเกิดความเข้าใจในสิ่งที่ตนจะต้องปฏิบัติหรือแสดงออกมา และในการประเมินผลก็จะเน้นที่ความสามารถตามความเป็นจริงของผู้เรียน

Brown & Hudson (1998) ได้เสนอแนวคิดเกี่ยวกับการวัดและการประเมินการใช้ภาษาตามสภาพจริงว่าต้องให้ผู้เรียนได้แสดงออก ได้สร้าง ผลิต หรือทำสิ่งใดสิ่งหนึ่ง โดยมีการใช้บริบทที่ตรงตามสภาพจริง หรือใช้สถานการณ์จำลอง ควรประเมินผู้เรียนในสิ่งที่เขาทำ เป็นปกติในชั้นเรียน มีการกำหนดงานที่แสดงให้ผู้เรียนเห็นว่าเป็นกิจกรรมที่มีความหมาย มุ่งเน้นที่กระบวนการเช่นเดียวกับผลงานหรือผลผลิตที่ได้ และต้องให้ผู้เรียนได้ใช้ทักษะการคิด ขั้นสูงและทักษะการแก้ปัญหา รวมทั้งต้องให้ข้อมูลเกี่ยวกับจุดแข็งและจุดอ่อนของผู้เรียนด้วย

โดยสรุป การวัดและการประเมินผลการเรียนการสอนภาษาในปัจจุบันมุ่งเน้นที่การแสดงออกทางภาษา กล่าวคือความสามารถในการนำความรู้ทางภาษา เช่น คำศัพท์ โครงสร้าง

ประโยชน์ วัฒนธรรมทางภาษา ความหมายและความต่อเนื่องของข้อความ รวมทั้งการแสดงออกทางพฤติกรรมการใช้ภาษา เช่น น้ำเสียง อารมณ์ ความรู้สึก มาใช้ได้ สถานการณ์จริงหรือที่ใกล้เคียงกับความเป็นจริง

#### ■ การประเมินการปฏิบัติในการใช้ภาษาต่างประเทศ

จากแนวคิดที่กล่าวมาข้างต้น จะสังเกตได้ว่าแนวโน้มของการประเมินความสามารถในการใช้ภาษาต่างประเทศในปัจจุบันจะเน้นที่การประเมินการแสดงความสามารถในการใช้ภาษาในทางปฏิบัติและตามสภาพจริง รวมทั้งเป็นการประเมินที่ใช้วิธีการที่หลากหลาย ทั้งนี้การวัดและการประเมินการปฏิบัติ (Performance-based Assessments) เป็นวิธีการหนึ่งที่ได้นำมาใช้อย่างแพร่หลายในปัจจุบัน เป็นการประเมินความสามารถในการถ่ายทอดความรู้และความเข้าใจลงสู่การกระทำหรือการปฏิบัติ โดยมีแนวคิดว่าการเรียนการสอนมิได้มุ่งเน้นให้ผู้เรียนสามารถแสดงออกด้วยการตอบข้อสอบได้เท่านั้น แต่ควรเน้นทั้งด้านความคิด การปฏิบัติ และลักษณะนิสัยในการทำงานไปพร้อมกัน นั่นคือในการวัดและการประเมินจะมีจุดสนใจที่ผลผลิตหรือผลงานที่ได้มาจากการเรียนรู้ของผู้เรียน ขณะเดียวกันก็มีความสนใจด้วยว่าผู้เรียนนั้นสามารถผลิตหรือมีผลงานต่างๆ เหล่านี้ได้อย่างไร

ดังนั้นการวัดและการประเมินผลในปัจจุบันจึงมุ่งที่การวัดการปฏิบัติงาน ซึ่งเป็นการรวบรวมข้อมูลที่เกี่ยวข้องกับผู้เรียน ได้แก่ ข้อมูลเกี่ยวกับความสามารถและทักษะ ตลอดจนลักษณะนิสัยในการเรียนและในการทำงานของผู้เรียน ทั้งนี้เพื่อให้ผู้สอนได้รู้จักและเข้าใจผู้เรียนให้มากขึ้น และผู้เรียนได้รู้จักตนเองมากขึ้นด้วย เพื่อจะได้แนะนำ ช่วยเหลือ และพัฒนาผู้เรียนได้ตามเป้าหมาย จึงอาจกล่าวได้ว่าการประเมินการปฏิบัติเป็นทางเลือกของการประเมินผลอีกทางหนึ่ง ที่จะช่วยตรวจสอบหรือประเมินได้ครอบคลุมตามจุดมุ่งหมายของการเรียนการสอน ซึ่งในเรื่องนี้ Payne (1997) ได้เสนอแนวทางการประเมินการปฏิบัติสรุปได้ดังนี้

- วิเคราะห์พฤติกรรมการแสดงออกหรือการปฏิบัติที่ต้องการประเมิน
- แยกแยะองค์ประกอบของพฤติกรรมหรือของการปฏิบัติที่จะเป็นตัวแทนในการทำการสังเกต
- เลือกสถานการณ์จำลองที่สอดคล้องและเหมาะสม
- กำหนดลำดับขั้นตอนของงานซึ่งต้องมีองค์ประกอบของพฤติกรรมหรือของการปฏิบัตินั้นๆ

- กำหนดสื่อ เครื่องมือและอุปกรณ์ที่จำเป็นที่จะใช้ในการทำให้ชิ้นงานสำเร็จได้
- เตรียมคำชี้แจง คำสั่งในการปฏิบัติหรือการทำงานนั้นๆ
- พัฒนาวิธีการเก็บรวบรวมผลและข้อมูล
- วิเคราะห์ความเที่ยงและความตรง

โดยสรุป ในการประเมินการปฏิบัตินั้นผู้เรียนจะต้องมีการบูรณาการความสามารถหรือทักษะต่างๆ และจะต้องแสดงความสามารถออกมาโดยผ่านทางชิ้นงานที่มีความหมาย มีความเกี่ยวข้องหรือใกล้เคียงกับชีวิตจริงของผู้เรียน ซึ่งพฤติกรรมที่แสดงออกนั้น อาจเป็นด้วยการพูด การเขียน การแสดงท่าทาง การสาธิต และการแสดงบทบาทสมมติ ทั้งนี้ ในการตรวจสอบผลงานและกระบวนการปฏิบัตินั้น ครูผู้ประเมินก็ต้องใช้วิธีการและเครื่องมือที่หลากหลาย เช่น การสังเกต การสัมภาษณ์ หรือการใช้แฟ้มผลงาน เป็นต้น วิธีการประเมินการปฏิบัติดังกล่าวนี้มักเป็นการประเมินที่มีได้มุ่งเน้นที่การใช้แบบทดสอบ ซึ่งจะได้กล่าวถึงรายละเอียดในหัวข้อต่อไป

### ➤ การประเมินผลการสอนภาษาต่างประเทศโดยไม่ใช้แบบทดสอบมีวิธีการอย่างไร

ตามที่กล่าวมาแล้วข้างต้น แนวโน้มของการประเมินผลในการเรียนการสอนภาษาต่างประเทศในปัจจุบันได้มุ่งเน้นการแสดงความสามารถในการใช้ภาษาในทางปฏิบัติและตามสภาพจริง และได้ให้ความสำคัญต่อการเก็บรวบรวมข้อมูลผลการเรียนและการพัฒนาการของผู้เรียนเช่นเดียวกับการสอนสาขาวิชาอื่นๆ ดังนั้น จึงได้มีการใช้วิธีการประเมินผลอื่นๆ ที่หลากหลาย นอกเหนือจากการใช้รูปแบบดั้งเดิมที่ใช้แบบทดสอบเป็นเครื่องมือเท่านั้น และมุ่งเน้นผลการประเมินในเชิงคุณภาพ ที่ให้ความสำคัญกับการรวบรวมข้อมูลที่สะท้อนผลงานและกระบวนการเรียนรู้ของผู้เรียน ดังเช่น Lussier & Turner (1995) ได้นำเสนอวิธีการต่างๆ ไว้ดังต่อไปนี้

#### ● การสังเกต

การสังเกตเป็นวิธีการหนึ่งของการประเมินผลในการสอนภาษาที่ได้นำมาใช้อย่างแพร่หลาย เป็นกระบวนการรวบรวมข้อมูลต่างๆ ที่ครูผู้สอนสามารถนำมาประยุกต์ใช้ได้ทั้งใน

ระหว่างที่ทำการเรียนการสอนและในชั้นของการสอบวัดผลสัมฤทธิ์ เช่น พฤติกรรมการใช้คำพูดของผู้เรียน การทำงานกลุ่มกับเพื่อน หรือพฤติกรรมกรอ่านภาษาต่างประเทศของนักเรียนดังกล่าวอย่างในภาคผนวก การสังเกตของครูนั้นอาจมีลักษณะเป็นทางการและไม่เป็นทางการก็ได้ ซึ่งส่วนใหญ่แล้วข้อมูลที่ได้จะเป็นข้อมูลเชิงคุณภาพที่ครูผู้สอนสามารถรวบรวมไว้เพื่อช่วยในการตัดสินใจเกี่ยวกับความก้าวหน้าในการเรียนรู้ของผู้เรียนและในการปรับปรุงกระบวนการสอนของตนด้วยเช่นกัน

#### ● การสัมภาษณ์

การสัมภาษณ์เป็นกระบวนการรวบรวมข้อมูลอีกวิธีหนึ่งที่ครูผู้สอนสามารถใช้ได้ในกรณีที่ต้องการทราบความรู้สึก ความคิดเห็น และตรวจสอบความเข้าใจของผู้เรียน การสัมภาษณ์เป็นเทคนิคที่ช่วยให้ครูได้ข้อมูลรายละเอียดในสิ่งที่ผู้เรียนเข้าใจและเรียนรู้ ตลอดจนปัญหาต่างๆ ที่เกิดขึ้น ทำให้ทราบว่าควรแก้ไขอย่างไรหรือดำเนินการอย่างไรต่อไป การสัมภาษณ์อาจใช้ได้ทั้งแบบเป็นทางการและไม่เป็นทางการ หรืออาจใช้วิธีการสัมภาษณ์เป็นรายบุคคลหรือการสัมภาษณ์เป็นกลุ่ม เช่น การสัมภาษณ์ผู้เรียนเกี่ยวกับการฝึกฝนการใช้ภาษาในห้องเรียน หรือเกี่ยวกับความคิดเห็นที่มีต่อการสื่อ โฆษณา หรือสิ่งตีพิมพ์ภาษาต่างประเทศ เป็นต้น

#### ● การสอบถาม

การสอบถามเป็นวิธีการตรวจสอบความคิดเห็นหรือข้อมูลต่างๆ จากผู้เรียน โดยการให้เครื่องมือคือแบบสอบถาม ซึ่งสามารถใช้ได้ในหลายรูปแบบ ทั้งที่เป็นคำถามปลายเปิดและแบบให้เลือกตอบ แบบสอบถามสามารถใช้เป็นเครื่องมือประเมินได้ทั้งก่อนเริ่มต้นการเรียน ในระหว่างการเรียนและหลังการเรียน นอกจากนี้แบบสอบถามยังสามารถใช้เป็นเครื่องมือในการวัดและประเมินเจตคติของผู้เรียนได้อีกเช่นกัน อาทิ การสอบถามเจตคติของผู้เรียนที่มีต่อวัฒนธรรมประเทศเจ้าของภาษา หรือการสอบถามผู้เรียนเกี่ยวกับกิจกรรมในการใช้ภาษาสื่อสาร เช่น การเขียนจดหมาย หรือส่ง e-mail เป็นภาษาอังกฤษหรือภาษาฝรั่งเศส เป็นต้น

### • การบันทึกอนุทิน

การบันทึกอนุทินเป็นวิธีการหนึ่งที่ยิยมใช้อย่างแพร่หลายในปัจจุบัน การบันทึกอนุทินเป็นบันทึกส่วนตัวของผู้เรียนที่เปิดเผยมให้ครูผู้สอนได้รับทราบเกี่ยวกับเหตุการณ์และประสบการณ์ของผู้เรียน รวมทั้งเหตุการณ์ต่างๆ ที่ผ่านเข้ามาในสถานการณ์ในห้องเรียน หรือที่เกิดขึ้นในการเรียนการสอนของรายวิชานั้นๆ การบันทึกอนุทินจะช่วยให้ทราบข้อมูลเกี่ยวกับการรับรู้ของตัวผู้เรียนที่มีต่อพัฒนาการของเขา และได้ทราบข้อมูลการสะท้อนความคิดของผู้เรียนด้วย อีกทั้งเป็นการเปิดโอกาสให้ผู้เรียนได้ประเมินตนเอง ทบทวนสิ่งที่ตนเองเข้าใจหรือไม่เข้าใจอย่างไร การใช้การบันทึกอนุทินมีหลายรูปแบบ โดยอาจทำในรูปของการสนทนาได้ตอบระหว่างครูกับผู้เรียนก็ได้ ซึ่งเป็นการส่งเสริมให้เกิดปฏิสัมพันธ์และการสื่อสารระหว่างผู้เรียนกับครู หรือระหว่างครูกับผู้เรียน

### • การใช้แฟ้มผลงาน

การใช้แฟ้มผลงานเป็นที่นิยมแพร่หลายมากขึ้นในการสอนภาษาต่างประเทศ เป็นสิ่งที่รวบรวมผลงานของผู้เรียน ซึ่งจะต้องเป็นการรวบรวมผลงานของผู้เรียนอย่างมีความหมาย กล่าวคือแฟ้มสะสมงานต้องสะท้อนให้เห็นภาพของการปฏิบัติ หรือการแสดงออกของผู้เรียนแต่ละคนตลอดช่วงของการปฏิบัติ และสะท้อนให้เห็นถึงความเพียรพยายาม หรือพัฒนาการ ความก้าวหน้าและผลของการเรียนของผู้เรียนในมิติต่างๆ นั่นคือต้องสะท้อนให้เห็นความเป็นตัวตนของผู้เรียนตามที่คาดหวังไว้หรือตามที่กำหนดไว้เป็นเป้าหมายของรายวิชานั้นๆ

ดังนั้นสิ่งต่างๆ ที่รวบรวมและนำเสนอไว้ในแฟ้มผลงานจึงต้องมีการคัดเลือก มีการคัดสรรชิ้นงานและมีการประเมินผลงานที่จะเป็นเสมือนหลักฐานแสดงให้เห็นว่าได้เรียนรู้สิ่งต่างๆ บรรลุผลตามวัตถุประสงค์ที่กำหนดไว้ ตามปกติแล้วจะมีการให้ข้อวิจารณ์ชิ้นงานหรือผลงานนั้นๆ โดยตัวนักเรียนเองและโดยครูผู้สอน ตัวอย่างเช่น การคัดเลือกผลงานการเขียน ในแฟ้มผลงานของรายวิชา *R daction* ถ้าผู้สอนต้องการให้ผู้เรียนได้สะท้อนว่ามีวิธีการอย่างไร จึงได้ชิ้นงาน ก็อาจกำหนดเกณฑ์ในการเลือกชิ้นงาน ดังเช่น จากชิ้นงานทั้งหมด งานเขียนชิ้นใดที่สะท้อนว่ากระบวนการเขียนเป็นเรื่องยุ่งยาก หรืองานชิ้นใดสะท้อนให้เห็นว่าการเขียนไม่ใช่เรื่องยุ่งยาก เป็นต้น ในการกำหนดเกณฑ์นั้นจึงขึ้นอยู่กับว่าเราต้องการให้ผู้เรียนได้สะท้อนอะไร หรือต้องการให้เขาได้ความคิด รวบยอดอะไรนั่นเอง ส่วนการประเมินแฟ้มผลงานของผู้เรียนนั้น

ในบางครั้งครูผู้สอนและผู้บริหารรวมทั้งผู้ปกครองอาจร่วมกันประเมินแฟ้มผลงานของผู้เรียน และมีการแลกเปลี่ยนข้อมูลและความคิดเห็นร่วมกัน เพื่อเป้าหมายในการประเมินผล กระบวนการเรียนการสอน และเพื่อการปรับปรุงและพัฒนาหลักสูตรต่อไป

#### ● การประเมินตนเอง

ตามที่กล่าวมาข้างต้น แนวโน้มของการประเมินผลทางภาษาในปัจจุบัน มุ่งเน้นให้ผู้เรียนสามารถประเมินความรู้และความสามารถของตนเองได้ นั่นคือจะช่วยให้ผู้เรียนได้ประเมินจุดเด่นและจุดด้อยของตนเอง ช่วยให้ผู้เรียนได้กำหนดเป้าหมายของตนเองที่มีความเป็นจริงได้ เป็นการช่วยกระตุ้นและเสริมแรงจิตใจของผู้เรียน ตลอดจนทำให้ผู้เรียนมีความรับผิดชอบในการเรียนของตนเองมากขึ้น ในการเรียนการสอนภาษาต่างประเทศ ได้มีนักการศึกษาจำนวนมากได้ออกแบบการประเมินตนเอง และได้นำมาเป็นส่วนหนึ่งในกระบวนการเรียนการสอนด้วย ดังเช่นแบบประเมินตนเองในการเรียนรู้ แบบประเมินตนเองด้านทักษะการรับสาร และทักษะการส่งสาร เป็นต้น

#### ● การประเมินโดยกลุ่มเพื่อน

การประเมินโดยเพื่อนร่วมห้องประเมินกันเองเป็นวิธีการประเมินที่เพิ่มเติมจากการประเมินโดยตนเองได้ ซึ่งวิธีการประเมินโดยกลุ่มเพื่อนนี้จะช่วยให้ผู้เรียนได้รู้จักสังเกตพฤติกรรม การแสดงออกของผู้อื่น และประเมินตามเกณฑ์ที่กำหนดไว้ล่วงหน้าแล้ว และด้วยวิธีการนี้จะช่วยให้ผู้เรียนได้หันมาพิจารณาและประเมินตนเองได้ในที่สุด

#### ● การประเมินแบบปฏิสัมพันธ์

การประเมินแบบปฏิสัมพันธ์อาจทำได้หลายวิธี เช่น การสนทนาพูดคุยกัน หรือการอภิปรายแลกเปลี่ยนความคิดเห็นระหว่างผู้สอนและผู้เรียนเกี่ยวกับงานที่มอบหมาย หรือผลงานของผู้เรียน เป็นต้น ทั้งนี้อาจอยู่ในรูปของการสนทนาระหว่างครูกับนักเรียนแต่ละคน หรือระหว่างครูกับกลุ่มนักเรียนก็ได้ อย่างไรก็ตามเป้าหมายของการประเมินมักจะเน้นที่ขั้นตอนการเรียนของผู้เรียนมากกว่าที่ผลงานหรือชิ้นงาน ซึ่งผลสะท้อนที่ได้รับจะทำให้ครูผู้สอนทราบถึงกลวิธีการเรียน และความสามารถต่างๆ ของผู้เรียน การประเมินแบบปฏิสัมพันธ์อาจใช้เพิ่มเติมจากการประเมินโดยกลุ่มเพื่อนได้

กล่าวโดยสรุป สภาพของการวัดและประเมินผลในการสอนภาษาต่างประเทศในปัจจุบัน จะใช้วิธีการวัดและประเมินที่หลากหลาย ซึ่งไม่ใช่การใช้แบบทดสอบเท่านั้น แต่จะเน้นที่การตรวจสอบหรือประเมินที่ความสามารถในการปฏิบัติหรือการแสดงออกของผู้เรียน ซึ่งวิธีการที่ใช้อาจเป็นการสังเกต การสัมภาษณ์ การสอบถาม การบันทึกอนุทิน การใช้แฟ้มผลงาน หรือการประเมินตนเองของผู้เรียน วิธีการต่างๆ ดังกล่าว จะเป็นการรวบรวมข้อมูลที่สะท้อนให้เห็นถึงความรู้ ความสามารถ เจตคติ ทักษะ คุณลักษณะของผู้เรียน ทั้งนี้เพื่อนำมาพัฒนาผล การเรียนรู้ของผู้เรียนต่อไป ซึ่งจะสามารถครอบคลุมจุดมุ่งหมายของการเรียนรู้ในปัจจุบันได้เป็นอย่างดี

### เอกสารอ้างอิง

- บุญเรียง ขจรศิลป์. (2545). เอกสารประกอบการสัมมนาคุณาจารย์ มหาวิทยาลัยเกษตรศาสตร์ เรื่อง "การสอนในมหาวิทยาลัย" หัวข้อ "การวัดและประเมินผลการเรียนการสอน". วันที่ 15 พฤษภาคม 2545.
- พรทิพย์ ไชยใส. (2541). "การประเมินการปฏิบัติ"สาระการศึกษา "การเรียนการสอน". กรุงเทพมหานคร: กองทุน ศ. ดร. อุบล เรียงสุวรรณ.
- \_\_\_\_\_. (2546). หลักการและแนวทางในการวัดและการประเมินผลการเรียนรู้ตามสภาพจริง. *ประมวลบทความทางการศึกษา การจัดการศึกษาตามแนวการปฏิรูปการเรียนรู้ ภาควิชาการศึกษา คณะศึกษาศาสตร์ มหาวิทยาลัยเกษตรศาสตร์*. นนทบุรี: โรงพิมพ์ พี. เอส. พรินท์. หน้า 229-250.
- Brown, J.D., & Hudson, T. (1998). The alternatives in language assessment. *TESOL Quarterly*, 32, 4, 653-675.
- Cornaire, C.M. (1998). *La compr hension orale*. Paris: CI International.
- Lussier, D., & Turner, C.E. (1995). *Le point sur l' valuation en didactique des langues*. Anjou: Centre ducatif et culturel.
- Payne, D.A. (1997). *Applied educational assessment*. Belmont, CA: Wadsworth Publishing.
- Shohamy, E. (1985). *A practical Handbook in language testing for the second language teacher*. Tel-Aviv: Tel-Aviv University.

## ภาคผนวก

ตัวอย่าง การประเมินโดยกลุ่มเพื่อน

Titre de pr sentation : .....

Pr sent e par : .....

Date : .....

1. Qu'est-ce qui t'a plu dans cette pr sentation?
  - a) J'ai aim  
.....
  - b) J'ai aussi aim  
.....
2. Qu'est-ce que tu as appris de cette pr sentation?
  - a) J'ai appris que  
.....
  - b) J'ai aussi appri que  
.....
3. Comment aurait-on pu am liorer la pr sentation?
  - a) Organisation  
.....
  - b) Clart  
.....
  - c) Cr ativit  
.....

(Source : Ullman, 1990; cit dans Lussier &amp; Turner, 1995: 150)

ตัวอย่าง การประเมินด้วยตนเอง

### Fiche d'auto valuation

(pour chaque mise en pratique)

1) De façon générale, êtes-vous satisfait de votre performance?

Oui / non / pourquoi?

#### Les aspects négatifs :

2) Quels ont été les problèmes particuliers?

- Des lacunes en grammaire, en vocabulaire? (Pouvez-vous les définir précisément?)

- Un problème de niveau de langue? (Difficulté de reconnaître ou d'utiliser les formes et le vocabulaire qui correspondent au niveau de langue de la situation?)

- Des problèmes de connaissance de certains aspects culturels, référentiels, qui vous empêchent de bien comprendre votre interlocuteur?

- Autre?

#### Les aspects positifs :

3) Quels éléments pensez-vous avoir bien maîtrisés lors de cette conversation?

- Vous vous êtes toujours senti(e) maître de la situation ou bien intégré(e) à la situation?

- Votre connaissance de la langue (grammaire, vocabulaire, prononciation) vous a permis d'initier et de participer pleinement à la conversation?

- Votre connaissance et compréhension de la culture et de la vie sociale française vous a permis de suivre sans difficulté la conversation?

- Autre?

4) À votre avis, que vous a-t-il manqué le plus?

5) Avez-vous des commentaires supplémentaires?

6) Vous avez pratiqué cette mise en pratique ..... fois.

Sur une échelle de 1 (très faible) à 5 (excellent), où situez-vous votre performance?

Tentative 1 :      1      2      3      4      5

Tentative 2 :      1      2      3      4      5

Tentative 3 :      1      2      3      4      5

(Source : Cornaire, 1998: 169)

ตัวอย่าง แบบประเมินตนเองในแฟ้มสะสมผลงาน

<b>Portfolio – Self-assessment</b>	
Student name : _____	Today's Date : _____
Subject : _____	Grade Level : _____
Title of assignment : _____	Date of assignment : _____
<u>Category : (Check all that apply)</u>	
<input type="checkbox"/> test <input type="checkbox"/> project <input type="checkbox"/> notes <input type="checkbox"/> paragraph <input type="checkbox"/> essay <input type="checkbox"/> Quiz <input type="checkbox"/> drawing <input type="checkbox"/> lab <input type="checkbox"/> creative writing <input type="checkbox"/> homework <input type="checkbox"/> Other :	
1. When I did this assignment, my goals were:	
_____	
2. The best qualities of this piece are : (Be specific!)	
_____	
3. Area(s) that could be improved are : (Be specific!)	
_____	
4. As I compare this piece with my previous best work in this category, I discover :	
_____	
5. My plan for improvement is:	
_____	

(ที่มา : Donato, 2000. เอกสารประกอบการสัมมนา “*Alternative Assessment in FL Classes*” วันที่ 6-7 มีนาคม 2543 คณะศึกษาศาสตร์ มหาวิทยาลัยเกษตรศาสตร์)

## Etude du remplacement de la forme passive par la forme pronominale passive

*Sanchai Suluksananon*<sup>1</sup>  
*Sudarat Bubbhapon*<sup>2</sup>

Dans la plupart des manuels de français, le remplacement de la forme passive par la forme pronominale passive est fréquemment mentionné dans les leçons sur la voix passive, et des exercices de transformations sont chaque fois proposés comme si ces deux constructions étaient facilement interchangeable. Nous nous demandons si ces deux formes verbales qui expriment le sens passif sont vraiment susceptibles de se substituer. En fait, il semble que la différence des deux structures exprime souvent une différence sémantique plus ou moins grande. Par conséquent, le remplacement de la forme passive par la forme pronominale passive pourrait ne pas se réaliser dans tous les cas. Notre hypothèse repose en effet sur le fait que des constructions différentes, bien qu'elles soient susceptibles d'évoquer la même valeur sémantique, ne peuvent pas toujours se remplacer mutuellement dans tous les contextes. Linguistiquement parlant, la synonymie « parfaite » n'existe pas. Certaines conditions ou contraintes syntaxiques et sémantiques ou d'autres contraintes s'imposent et empêchent partiellement ou totalement le processus de remplacement.

Notre analyse consiste à remplacer la forme passive par la forme pronominale passive. Ensuite, nous étudierons les résultats de ce processus de remplacement. Et l'acceptabilité ou l'inacceptabilité en est confirmée par un locuteur natif, qui peut engendrer et comprendre de soi-même un grand nombre des phrases qu'il n'a jamais dites ou entendues avant grâce à sa compétence linguistique.<sup>3</sup> Cette intuition linguistique lui permet de juger les énoncés grammaticaux et ceux qui ne le sont pas.<sup>4</sup> Et le corpus sur lequel nous avons travaillé est composé de cinq cent vingt-

<sup>1</sup> Professeur Associé, Département de français, Faculté des Arts Libéraux, Université Thammasat.

<sup>2</sup> Diplômée de maîtrise d'Etudes françaises, Département de français, Faculté des Arts Libéraux, Université Thammasat.

<sup>3</sup> M. YAGUELLO, *Alice au pays du langage*, Editions du Seuil, Paris, 1981, p.132.

<sup>4</sup> J.-L. CHISS, J. FILLIOLET, D. MAINGUENEAU, *Linguistique française : Initiation à la problématique structurale*, Tome 1, Hachette, Paris, 1977, p.46.

trois verbes à la forme passive (*être* + participe passé) dans trois exemplaires du journal *Le Monde*. Il est à signaler également que quelques exemples utilisés sont en dehors du corpus étudié. Nous nous proposons de dégager des critères qui nous révèlent la possibilité de remplacement ou des phénomènes syntaxiques et sémantiques qui font obstacle à notre tentative de remplacement.

### 1. La possibilité de remplacement

Souvent, il est affirmé que la forme passive et la forme pronominale passive sont interchangeable. P. Delaisne, N. McBride et S. Trevisi<sup>5</sup> confirment que « le passif est surtout employé dans la langue écrite. Dans la langue parlée, on le remplace souvent par une phrase impersonnelle avec *on*<sup>6</sup> ou par un verbe à la forme pronominale ». Et G. Capelle et N. Gidon<sup>7</sup> partagent la même opinion en disant qu'on peut en effet souvent éviter l'emploi du passif dans la langue parlée en employant l'indéfini *on* (ou des formes pronominales). Et les mêmes auteurs ajoutent dans *Reflét 2 méthode de français, Guide pédagogique*<sup>8</sup> qu'en production, on peut souvent remplacer le passif par *on* + actif ou, **dans certains cas**, par un verbe pronominal. De même, B. Lamiroy constate que la construction pronominale et la forme passive semblent, **dans certains cas**, mutuellement remplaçables.<sup>9</sup>

Statistiquement, les résultats de notre analyse de remplacement montrent que cette possibilité ne se réalise que dans 29% des cas. Cela implique que le remplacement est en fait très rare. Et trois cas peuvent être distingués : possibilité de remplacement sans modification, modification de la valeur aspectuelle du verbe et modification de la valeur stative du verbe.

#### 1.1 La possibilité de remplacement sans modification

Nous observons qu'il existe des cas où le remplacement de la forme passive par la forme pronominale passive n'est empêchée par aucune contrainte.

<sup>5</sup> S. TREVISI, M. BEACCO Di GIURA, J. CANELAS, P. DELAISNE, *Café Crème 2 : Méthode de français*, Hachette, Paris, 1997, p.115.

<sup>6</sup> Dans le texte.

<sup>7</sup> G. CAPELLE, N. GIDON, *Fréquence Jeunes 3 : guide du professeur*, Hachette, Paris, 1995, p.90.

<sup>8</sup> G. CAPELLE, N. GIDON, *Reflét 2 méthode de français : guide pédagogique*, Hachette, Paris, 2000, p.69.

<sup>9</sup> B. LAMIROY, « Pourquoi il y a deux passifs », *Langages* N° 109, Larousse, Paris, 1993, p.53.

- I/9/R.B. Pour de simples retrouvailles avec Miller, il suffit de traverser la rue : sa maison-atelier *est* librement ouverte à la visite.  
[...]: sa maison-atelier *s'ouvre* librement à la visite.
- II/17/S.L. La polyvalence du personnel *a été accentuée* pour faciliter la rotation des équipes.  
La polyvalence du personnel *s'est accentuée* pour faciliter la rotation des équipes.
- III/4/Ch Les problèmes chroniques *n'ont pas été résolus*.  
Les problèmes chroniques *ne se sont pas résolus*.

En effet, les phrases obtenues ont effectivement le même sens que celles de départ et respectent le sens passif. Apparemment, le remplacement ne se heurte à aucune contrainte. Nous remarquons que quand le sujet est sémantiquement pourvu du trait « inanimé », il semble que le processus de remplacement puisse se réaliser facilement. Evidemment, la forme pronominale de ce cas n'est pas susceptible d'exprimer d'autres valeurs (le sens réfléchi ou celui de réciproque) qu'elle pourrait autrement évoquer ; elle implique obligatoirement le sens passif. Pour les deux autres sens (réfléchi et réciproque), le sujet est nécessairement un nom animé. Nous trouvons cette constatation dans *La nouvelle grammaire du français*<sup>10</sup>, où il est dit que la correspondance entre phrase passive et phrase à verbe pronominal s'observe surtout avec un sujet non-humain. Dans le cas contraire, il se pose des problèmes sémantiques.

Le résultat de notre analyse montre que lorsque le sujet est un syntagme nominal animé, la transformation semble impossible :

- I/5/N.B. une douzaine d'entre eux [les Indiens] *ont été grièvement blessés*.  
une douzaine d'entre eux [les Indiens] *se sont grièvement blessés*.

- II/11/H.T. Le jésuite *est accusé* de se promettre avec des croyances idolâtriques et de bafouer l'Évangile.  
Le jésuite *s'est accusé* de se promettre avec des croyances idolâtriques [...].

Le sens de ces énoncés est complètement modifié. Dans les énoncés obtenus les verbes pronominaux présentent plutôt le sens réfléchi, non plus le sens passif. Ou bien,

<sup>10</sup> J. DUBOIS, R. LAGANE, *La nouvelle grammaire du français*, Larousse, Paris, 1973, p.169.

III/18/Propos Nous *n'avons pas été contactés*.

≠ Nous *ne nous sommes pas contactés*.

L'énoncé obtenu ne véhicule plus le sens passif comme dans celui de départ, mais le sens de réciprocité de l'action. L'impossibilité de remplacement sera traitée ultérieurement.

Le remplacement de la forme passive par la forme pronominale peut se faire surtout lorsque le complément d'agent n'est pas formellement présent. Et il ne modifie pas du tout le thème de la phrase alors qu'il se produit inévitablement une modification thématique dans la transformation de la tournure passive en la tournure active ou dans le cas de l'emploi du pronom *on*. La forme pronominale passive « permet de dégager d'une manière expressive le terme qui serait, dans un autre énoncé, le complément d'objet du verbe. C'est de son point de vue qu'est décrit le procès ». <sup>11</sup>

Cependant, il est à noter que le passif sert à thématiser l'objet animé d'une construction active (surtout si le sujet est inanimé) et à présenter ainsi l'ensemble du procès du point de vue du premier. Et le sujet passif est généralement défini puisqu'il reprend un référent évoqué antérieurement. <sup>12</sup> Effectivement, le terme le plus déterminé est choisi comme thème de la phrase. La hiérarchie de la détermination dépend en quelque sorte de la nature du terme : l'animé est plus déterminé que l'inanimé ; l'humain est plus déterminé que le non-humain, etc. <sup>13</sup> Donc, il semble qu'il existe une grande différence de l'emploi entre la forme passive et la forme pronominale passive. La forme passive peut accentuer un sujet animé aussi bien qu'un sujet non-animé tandis que la forme pronominale accepte difficilement un sujet non-animé.

En fin de compte, la différence des deux formes n'est pas seulement que l'une s'emploie souvent dans la langue écrite et l'autre dans la langue parlée. Constamment, le remplacement évoque une certaine modification.

### 1.2 La modification de la valeur aspectuelle du verbe

En dehors du temps et de la personne, le verbe indique également l'aspect. Cette dimension aspectuelle joue un rôle très important dans notre tentative de remplacement. Notre analyse nous permet de constater

<sup>11</sup> R.L. WAGNER, J. PINCHON, *Grammaire du français classique et moderne*, Hachette Supérieur, Paris, 1991, p.302.

<sup>12</sup> M. RIEGEL, J.-Ch. PELLAT et R. RIOUL, *La grammaire méthodique du français*, PUF, Paris, 1994, p.440.

<sup>13</sup> M. YAGUELLO, *op.cit.*, p.193

que souvent, lorsque la forme pronominale et la forme passive proprement dite sont au même temps, elles ne renvoient pas forcément à la même valeur aspectuelle, surtout quand le verbe pronominal est à un temps simple (donc revêt une forme simple). La différence essentielle de sens entre la phrase passive et la phrase à verbe pronominal passif est que le verbe pronominal exprime toujours, aux temps simples, l'action en cours (aspect non-accompli), tandis que le verbe passif, spécialement s'il est de la classe des verbes perfectifs, exprime au contraire l'action achevée<sup>14</sup>. Considéré comme forme composée, le passif a tendance à être interprétée comme des accomplis, en particulier, des passifs « tronqués » ou « inachevés », c'est-à-dire sans complément d'agent ou tout autre complément circonstanciel.<sup>15</sup>

III/10/Récit Les 606 chambres d'hôtel *sont réservées* depuis des mois, et ...

≠ Les 606 chambres d'hôtel *se réservent* depuis des mois, et ...

Dans l'énoncé obtenu, le sens passif des verbes est parfaitement conservé sous la forme pronominale alors que l'aspect des verbes devient complètement différent de celui des énoncés de départ. Le verbe passif « *sont réservées* » dans l'énoncé d'origine montre l'aspect accompli, le verbe pronominal « *se réservent* » dans l'énoncé obtenu présente au contraire l'aspect inaccompli. En effet, la forme pronominale au présent peut indiquer l'action en cours d'accomplissement. Elle s'oppose au présent passif qui indique l'aspect accompli.<sup>16</sup>

Dans certains cas aucune nuance discernable ne sépare l'emploi du passif et celui d'une forme pronominale : lorsque le verbe a un caractère imperfectif, l'alternance y est rendue possible. En revanche, une forme pronominale ne peut s'employer à la place d'un passif quand celui-ci évoque un état accompli.<sup>17</sup> Afin de respecter la valeur aspectuelle de l'énoncé de départ, il faut transformer dans la construction pronominale la forme simple en la forme composée.

III/10/Récit Les 606 chambres d'hôtel *sont réservées* depuis des mois, et ...

<sup>14</sup> J. DUBOIS, R. LAGANE, *La nouvelle grammaire du français*, Larousse, Paris, 1973, p.169.

<sup>15</sup> D. GAATONE, *Le passif en français*, Champs linguistiques, Editions Duculot, Paris, 1998, p.17.

<sup>16</sup> J. GRUNENWALD, H. MITTERAND et E. MANCIET, *Nouvel Itinéraire Grammatical*, Nathan, Paris, 1978, p.95.

<sup>17</sup> R.L. WAGNER, J. PINCHON, *op.cit.*, p.308.

≠ Les 606 chambres d'hôtel *se sont réservées* depuis des mois, et ...

Dans *la Grammaire structurale du français : le verbe*, J. Dubois<sup>18</sup> confirme que la forme passive avec l'auxiliaire *être* est presque équivalente à la forme pronominale composée, que ces deux formes sont passives et accomplies et que la première (*être* + participe passé) est un présent, la seconde est un passé. « D'une façon générale, le pronominal passif va de paire avec l'imperfectif et, au présent ou au passif composé, l'interprétation qui en est le plus souvent donnée est celle de vérité générale ». <sup>19</sup> C'est probablement la raison pour laquelle le remplacement à partir de notre corpus ne peut se réaliser que dans très peu de cas, les énoncés relevés renvoient quasiment à un événement particulier plutôt à une vérité générale ou un caractère habituel. En voulant garder la même valeur aspectuelle, nous sommes obligé de modifier le « temps » ; et voulant les mettre au même temps, nous avons souvent une différence de valeur aspectuelle.

Nous constatons dans les exercices de substitution des manuels de français un manque d'explication des conditions auxquelles sont soumises les manipulations.

Son mécontentement *est manifesté* avec violence.<sup>20</sup>

≠ Son mécontentement *se manifeste* avec violence.

En effet, la valeur aspectuelle des deux énoncés n'est pas identique : la forme passive présente l'achèvement du procès tandis que la forme pronominale en évoque l'inachèvement. D'ailleurs, la forme pronominale a tendance à avoir une interprétation réfléchie.

Généralement, la forme pronominale s'emploie pour exprimer le caractère habituel, coutumier, d'un procès dont on n'a pas intérêt à évoquer l'agent ou bien le déroulement et le caractère duratif du procès, tandis que la forme passive évoque constamment un événement déterminé. Ces différences d'emploi ne sont pratiquement jamais mentionnées dans les manuels de français. Les apprenants apprennent d'une façon systématique la transformation des deux tournures, ils auraient du mal à distinguer le sens des deux formes et ils pourraient se

<sup>18</sup> J. GRUNENWALD, H. MITTERAND, E. MANCIET, *Ibid.*

<sup>19</sup> P. MONNERET, R. RIOUL, *Question du syntaxe français*, PUF, linguistique nouvelle, Paris, 1999, p.76.

<sup>20</sup> J. GRUNENWALD, H. MITTERAND, *Nouvel Itinéraire Grammatical 5<sup>e</sup>*, Nathan, Paris, 1978, p.111.

tromper en comprenant que les deux formes ont parfaitement le même sens et qu'elles peuvent toujours se substituer.

### 1.3 La modification de la valeur stative du verbe

Outre la modification aspectuelle du verbe, nous remarquons qu'après le remplacement, la valeur stative du verbe dans la forme passive est également modifiée sous la forme pronominale, celle-ci a tendance à exprimer le procès. Et afin de respecter l'aspect accompli, nous nous proposons donc de mettre le verbe pronominal au temps composé :

- II/11/H.T. Son dossier *est transmis* à Rome, [...].  
 ≠ Son dossier *s'est transmis* à Rome, [...].  
 III/11/H.T En Chine, les rites chrétiens en l'honneur des esprits, des ancêtres et de Confucius *sont supprimés*.  
 ≠ En Chine, les rites chrétiens [...] *se sont supprimés*.  
 III/1/P.B elle [la transformation des cellules] *est réalisée* sur des cellules humaines.  
 ≠ elle [...] *s'est réalisée* sur des cellules humaines.

Effectivement, les verbes sous la forme passive dans les énoncés de départ expriment l'état ou le résultat du procès. Au contraire, les verbes sous la forme pronominale dans les énoncés obtenus évoquent un procès. Et la modification de la valeur stative n'est pas, non plus, mentionnée dans les manuels de langue française ni d'ailleurs d'autres modifications qui surgissent pendant le remplacement. « On ne peut donc considérer que la forme pronominale a toujours la même valeur que le passif et qu'elle en est toujours le substitut possible. »<sup>21</sup>

J.-P. Desclés et Z. Guentchéva<sup>22</sup> écrivent que « la première tendance considère que la construction périphrastique a fondamentalement une valeur stative alors que la construction avec *se* a généralement une valeur de processus. »

Mais le résultat du remplacement montre que ce n'est pas toujours le cas, la forme pronominale est susceptible d'évoquer aussi l'état :

- III/27/O.S. Le décor *est constitué* de trois planchers de bois blond superposés de l'avant au fond de la scène.

<sup>21</sup> R.L. WAGNER, J. PINCHON, *Ibid.*

<sup>22</sup> J.-P. DESCLE, Z. GUENTCHEVA., « La passif dans le système des voix du français », *Langages*, N°109, Larousse, Paris, 1993, p.89.

Le décor *se constitue* de trois planchers de bois blond [...].

I/6/Propos Mais notre système politique *est fondé* sur la forme et le discours : l'esbroufe remplace la réflexion et le fond.

Mais notre système politique *se fonde* sur la forme et le discours : [...].

Après le remplacement, nous remarquons que grâce à leurs sens intrinsèques, les verbes expriment pareillement l'état dans les deux tournures bien qu'ils soient sous la forme pronominale. Le remplacement par la forme pronominale ne transforme pas l'état en action comme la plupart des cas où le caractère statif disparaît en faveur de l'action. Le verbe sous la forme pronominale ne présente pas systématiquement le procès, il peut exprimer très bien l'état, cela dépend en fait du sens intrinsèque du verbe donné.

Dans plusieurs manuels de langue française, par exemple, *Grammaire française (Cycle d'orientation)*, *Nouvel Itinéraire Grammatical 5<sup>e</sup>*, *Café Crème 2*, etc., nous avons trouvé des exemples et des exercices concernant la substitution des deux formes. En fait, les exercices en sont souvent créés pour que les apprenants constatent la ressemblance sémantique entre les deux formes et aussi leur possibilité de substitution. Les auteurs ont tendance à fabriquer les exemples qui favorisent pleinement la substitution, sans mentionner aucune contrainte éventuelle qui pourrait surgir au cours du processus. Mais nous constatons qu'au contraire, la possibilité de remplacement représente un tout petit pourcentage alors que l'impossibilité se produit dans la plupart des cas. Beaucoup de contraintes et de conditions s'imposent souvent à la procédure étudiée. Et n'oublions pas que le nombre des cas de possibilité de remplacement se divise encore en deux groupes : la possibilité sans modification et la possibilité avec modification.

## 2. L'impossibilité de remplacement

D'après le résultat de notre analyse, l'impossibilité de remplacement représente 71% des cas. Les quatre causes principales de cette impossibilité sont des contraintes syntaxiques, des contraintes sémantiques et l'émergence de locutions verbales.

### 2.1 Les contraintes syntaxiques

Nous trouvons que 28% des cas d'impossibilité de remplacement proviennent de contraintes syntaxiques : apparition des pronoms

personnels devant le verbe et apparition du complément d'agent après la préposition *par*.

Les pronoms personnels devant le verbe qui empêchent le processus sont les compléments d'objet indirect, surtout les pronoms de la troisième personne *lui* et *leur*.

I/12/- Ils craignent que la porte de la Terre sainte *ne leur soit à jamais fermée*.

\* Ils craignent que la porte de la Terre sainte *ne se leur soit fermée à jamais*.

III/16/P.G. [...], la ministre de l'emploi, Madame Aubry, a essuyé un véritable tir groupé de l'ensemble des organisations du secteur, déjà confronté à la perspective de devoir rembourser les baisses de charges qui *leur avaient été accordées* dans le cadre de l'ancien « plan Borotra », en 1996 et 1997.

\* [...], les baisses de charges qui *se leur étaient accordées* dans le cadre de l'ancien « plan Borotra », en 1996 et 1997.

En fait, *se* et *leur* ou *se* et *lui* sont incompatibles. Le pronom *se* du verbe pronominal peut se combiner seulement avec les pronoms complément d'objet : *le, la, les, y, en*, surtout quand ce n'est pas un verbe pronominal passif.

Pour rendre ces énoncés acceptables, les compléments en question doivent être effacés :

- Ils craignent que la porte de la Terre sainte *ne se soit fermée à jamais*.

- [...] les baisses de charges qui *s'étaient accordées* dans le cadre de l'ancien « plan Borotra », en 1996 et 1997.

Pourtant, l'apparition de pronoms personnels devant le verbe n'est pas vraiment un grand obstacle qui bloque le processus de remplacement : il ne s'agit de que 1,3% des cas. Tandis que nous possédons un grand nombre d'exemples (26,7%) où c'est l'apparition du complément d'agent après la préposition *par* qui entrave le processus.

A ce propos, il est écrit dans *la grammaire méthodique du français*<sup>23</sup>, que des formes pronominales dites « de sens passif » acceptent une paraphrasent avec une construction passive canonique, mais n'admettent pas de véritable complément d'agent. Donc,

<sup>23</sup> M. RIEGEL, J.-Ch. PELLAT et R. RIOUL, *op.cit.*, p.442.

l'apparition du complément d'agent avec la préposition *par* rend impossible la procédure de remplacement.

III/14/C.T. [...], l'arabe et le berbère, qui *sont* aujourd'hui *parlées* en France par des millions de citoyens français ...

\* [...], l'arabe et le berbère, qui *se parlent* aujourd'hui en France par des millions de citoyens français ...

En fait, le remplacement sera effectivement possible si nous enlevons le complément d'agent avec la préposition *par*.

- [...], l'arabe et le berbère, qui se parlent aujourd'hui en France ...

Ainsi l'énoncé est devenu acceptable lorsque l'auteur de l'action ne s'exprime pas explicitement dans la forme pronominale. « Par l'effet de la forme pronominale, l'origine du procès est totalement occultée. »<sup>24</sup> Une telle construction est en général compatible avec des adverbes et des compléments instrumentaux ou de manière qui impliquent un agent responsable du procès et appelé « agent fantôme ».<sup>25</sup> En fait, le complément d'agent était présent encore au XVII<sup>e</sup> siècle.<sup>26</sup> R.L. Wagner et J. Pinchon affirment que « par analogie avec le passif, la forme pronominale peut être accompagnée d'un complément d'agent, c'est-à-dire du terme qui serait sujet du verbe transitif non pronominal correspondant ; cet emploi est exceptionnel en français moderne. *Cette secte se fortifie par ses ennemis plus que par ses amis.* (Pascal) *Cependant par Baucis le festin se prépare.* (La Fontaine) *Les permissions de copier (les tableaux du musée du Louvre) s'accordent par le directeur, lorsqu'on est présenté par un artiste connu.* (P. Mérimée) ».<sup>27</sup> Bien qu'il ne soit plus possible en français moderne d'avoir un complément d'agent introduit par la préposition *par*, on peut faire apparaître un complément de la classe inanimée : (*les feuilles s'agitent sous l'effet du vent.*)

Le plus souvent, l'emploi du pronominal entraîne la disparition de l'auteur de l'action.<sup>28</sup> Toutefois, un complément d'agent en *par* reste,

<sup>24</sup> P. MONNERET, R. RIOUL, *Ibid.*

<sup>25</sup> *Ibid.*, p.258.

<sup>26</sup> *Ibid.*

<sup>27</sup> R.L. WAGNER, J. PINCHON, *ibid.*

<sup>28</sup> J. PINCHON, « Grammaire vivante : la place des termes », *Le français dans le monde*, N°89, Juin 1972, Paris, p.49.

selon M. Wilmet<sup>29</sup>, possible et il devient même obligatoire quand une négation exceptive oblige à sortir du cercle sujet → pronom réflexif → sujet : *On lance aujourd'hui un homme politique que comme une lessive, mais cela ne se pratique que par des margoulin. Cette réparation doit se faire par un technicien autorisé = ne pas être confiée qu'à un spécialiste agréé* ».

En fait, si le verbe pronominal tombe pic à la fin de l'énoncé, celui-ci reste, malgré l'absence du complément d'agent, souvent difficilement acceptable :

III/1/P.B Des mécanismes du cancer *ont été découverts*.

? Des mécanismes du cancer *se sont découverts*.

I/4/G.M. Mais la qualité de son entourage, [...], ne laisse guère de doutes sur la nature des problèmes qui *seront traités*.

? [...] des problèmes qui *se traiteront*.

Dans le premier cas, il serait plus préférable si l'on employait la forme pronominale impersonnelle :

Il *s'est découvert* des mécanismes du cancer.

Pour le deuxième cas, la forme pronominale serait plus acceptable s'il y avait un circonstant ou un adverbe :

[...] des problèmes qui *se traiteront dans un bref délai* (ou *facilement*).

En fin de compte, notre analyse de remplacement nous permet de constater que la forme pronominale employée au sens passif a pour but d'omettre l'auteur de l'action. Elle est donc différente de la forme passive, où le complément d'agent peut s'exprimer explicitement ou être omis. Le choix de l'emploi des deux formes dépend donc de cette différence. Dans les exercices des manuels de français, les énoncés passifs proposés sont tous sans complément d'agent, dont la présence empêche le processus. Comme ces exercices ne présentent pas de difficultés de remplacement, les apprenants peuvent comprendre que les deux formes se substituent systématiquement, c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'empêchement au niveau syntaxique.

## 2.2 Les contraintes sémantiques

En ce qui concerne les contraintes sémantiques dans l'impossibilité de remplacement, nous avons pu relever 50,5% des cas, ce

<sup>29</sup> M. WILMET, *Grammaire critique du français*, Hachette supérieur, Editions Duculot, Paris, 1997, p.461.

qui montre que le processus de remplacement rencontre un autre grand obstacle.

Outre le sens passif, la forme pronominale est susceptible d'exprimer le sens réfléchi ainsi que le sens réciproque. En fait quand le sujet est un syntagme nominal singulier, deux interprétations sont possibles : le sens passif et le sens réfléchi ; alors que le sens réciproque est complètement écarté. Ensuite, le trait sémantique restreint encore les choix ; le trait non-animé a tendance à donner le sens passif tandis que le trait animé n'a pas vraiment cette propriété, il fournit plutôt le sens réfléchi. Ceci dit, le processus de remplacement modifie souvent le sens de l'énoncé : le sens passif devient le sens réfléchi. Lorsque le sujet est un être humain singulier, le verbe pronominal évoque le sens réfléchi comme le montre l'exemple ci-dessous :

- I/9/R.B.     Rousseau *sera sacré* « *roi du paysage* ».  
 ≠             Rousseau *se sacrera* « *roi du paysage* »..  
 I/10/-       Gérard Moisselin, directeur du personnel, de la formation et de l'action sociale, *est nommé* préfet de l'Yonne, [...].  
 ≠             Gérard Moisselin, [...], *se nomme* préfet de l'Yonne, [...].

Il est évident que les sujets humains singuliers dans les énoncés obtenus peuvent permettre l'interprétation réfléchie.

Mais quand le sujet est un syntagme nominal pluriel avec le trait humain, il existe deux interprétations possibles : le sens réfléchi et le sens réciproque.

- III/18/Propos   Nous *n'avons pas été contactés*.  
 ≠             Nous *ne nous sommes pas contactés*.  
 I/3/Ch.        Quelque 150 Albanais *ont été tués* [...].  
 ≠             Quelque 150 Albanais *se sont tués* [...].

La forme pronominale dans l'énoncé obtenu exprime plutôt le sens réfléchi. Ou bien le sens passif est complètement effacé dans les énoncés obtenus en faveur du sens réciproque :

- I/5/N.B.       Depuis le but de l'année, les 12 millions d'Equatoriens *sont frappés* [...].  
 ≠             Depuis le but de l'année, les 12 millions d'Equatoriens *se frappent* [...].  
 I/2/F.F.       Le représentant de Kofi Annan a affirmé que 1900 policiers *étaient attendus*.

≠ Le représentant de Kofi Annan a affirmé que 1900 policiers *s'étaient attendus*.

A ce propos, R.L. Wagner et J. Pinchon<sup>30</sup> affirment que le sujet est toujours de la troisième personne et il appartient en général à la classe des inanimés : *Le Mont Blanc se voit de loin*.. Cependant, les formes pronominales admettent comme sujet un nom de personne si le sens n'en devient pas ambigu. Ainsi lorsque J.-J. Rousseau, pour souligner l'étroitesse d'une ruelle, écrit : « **Un homme s'y apercevait** », la phrase ne peut que signifier : *un homme y était facilement aperçu ; on le remarquait aisément*. Au contraire, pour reprendre le bon exemple de M. Grevisse (B.U.§602) en face des deux tours : « *On jette à l'eau le coupable.* » et « *Le coupable est jeté à l'eau.* », il est impossible de dire : « Le coupable se jette à l'eau » sinon dans un autre sens. Mais un peu plus loin, ils confirment que « si le sujet est un nom de personne, passif et pronominal ne se recouvrent pas pour le sens : **Tant d'étudiants ont été inscrits, cette année, à la Faculté des Lettres ; tant d'étudiants se sont inscrits, cette année...** ».

Si le référent du sujet de ces constructions est très souvent non-animé, rien ne s'oppose à ce que ce soit un être animé, voire humain. Les constructions avec un sujet animé peuvent prêter à confusion entre trois interprétations : passive, réfléchie et réciproque. Mais l'ambiguïté est généralement levée par le contexte.<sup>31</sup> Selon Claude Muller<sup>32</sup>, l'énoncé : (En Chine) *Les chiens ne se mangent plus*. (Télérama, n°2693, 23-31/8/01, p.8), pris isolé, serait ambigu. Il est interprétable par le contenu de l'article, qui indique bien qu'il s'agit de la désaffection croissante des Chinois pour la viande canine.

Quelquefois, le sens intrinsèque du mot peut aussi permettre l'interprétation passive. Dans l'énoncé ci-dessous, nous constatons que le remplacement est tout à fait possible : il s'agit bien de l'interprétation passive malgré le trait humain du sujet :

I/12/- Les derniers survivants ont été obligés d'accomplir la pire des besognes : porter sur leur dos les cadavres des leurs, les entasser en sépulture dans des terrains vagues, puis les brûler, avant d'*être* [...] à leur tour *vendus* comme esclaves ».

<sup>30</sup> R.L. WAGNER, J. PINCHON, op.cit, p.302.

<sup>31</sup> M. RIEGEL, J.-Ch. PELLAT et R. RIOUL, op.cit., p.259.

<sup>32</sup> C. MULLER, *Les bases de la syntaxe : syntaxe contrastive français – langues voisines*, Presses universitaires de Bordeaux, Linguistica, Pessac, 2002, p.231.

[...] avant de *se vendre* [...] à leur tour comme esclaves.

Normalement, la forme pronominale « se vendre » s'emploie avec le sujet non-animé pour exprimer un sens passif : « Les fruits se vendent cher en hier ». Dans l'énoncé de notre corpus, le mot « esclaves » nous permet d'estimer le sujet humain « les derniers survivants » comme une chose que l'on peut acheter ou vendre. Rarement, « se vendre » s'emploie avec un sujet humain, sinon il peut avoir un sens réfléchi : « *A cause de la pauvreté, il se vend pour gagner sa vie.* » ou bien un sens réciproque : « *A et B se détestent alors, par haine, ils se vendent* ». Dans le cas contraire, nous trouvons aussi que le sujet non-humain peut être personnalisé et que l'énoncé obtenu présente plutôt donc un sens réfléchi.

En fait, l'énoncé serait beaucoup moins ambigu, si le sujet était repris par un pronom démonstratif *ça*. Celui neutralise en quelque sorte le trait animé et suggère donc une interprétation passive. Et c'est valable aussi dans le cas d'un sujet humain : *Les enfants, ça se lave facilement*. Mais c'est dommage que ce ne soit pas un critère absolu. Selon M. Riegel, la reprise par *ça*, censée sélectionner l'interprétation passive, ne semble pas orienter vraiment vers une interprétation privilégiée : la lecture de *Un véritable orateur, ça ne s'interrompt pas au milieu de son discours* est, selon, le contexte, réflexive ou passive, mais toujours générique.<sup>33</sup>

En fait, la langue française prévoit une autre forme exprimant le sens passif : *se faire, se laisser, se voir, s'entendre* :

Rousseau *se fera/laissera sacrer* [...].

les 12 millions d'Equatoriens *se font/laissent frapper*

[...].

avant de *se voir vendus* [...] à leur tour comme

esclaves.

Il semble que ces formes avec le sens passif s'emploient pour éviter l'apparition de valeur réfléchie ou réciproque quand le sujet de l'énoncé a le trait humain. Pourtant, nous trouvons parfois une nuance sémantique entre la forme passive proprement dite et ces formes pronominales ou bien entre ces formes pronominales elles-mêmes. En fait, le français dispose de différents moyens qui lui permettent de placer à tour de rôle devant le verbe chacun des termes qui sont en relation avec lui : certains s'y prêtent mieux que d'autres ; par exemple, *s'entendre* avec les verbes impliquant « dire », *se voir* avec tous les autres (en

<sup>33</sup> M. RIEGEL, J.-Ch. PELLAT et R. RIOUL, *op.cit.*, p.259.

distribution complémentaire), *se faire* indiquant l'accomplissement, *se laisser* supposant qu'il n'y a ni résistance, ni riposte, etc. Et l'emploi de toutes ces expressions dépend également de la nature du sujet (animé ou non-animé).<sup>34</sup>

En somme, les contraintes sémantiques apparaissent surtout quand le sujet du verbe pronominal a un trait humain. Deux interprétations sont possibles : d'abord, l'interprétation réfléchie avec le sujet animé singulier ou bien pluriel ; ensuite, l'interprétation réciproque avec le sujet animé pluriel. Dans les exercices de substitution des deux formes dans les manuels du français, aucun énoncé avec un sujet animé n'est proposé, parce que les sujets inanimés permettent effectivement la possibilité de remplacement.

### 2.3 L'émergence de locutions verbales

Nous constatons que des cas de contraintes proviennent quelquefois de l'émergence locutions verbales, mais ils ne représentent que 3,7% des cas de l'impossibilité de remplacement.

I/9/R.B. Sur son seuil *a été reproduit* à l'identique le médaillon de bronze le représentant avec Rousseau qui orne l'entrée de la forêt de Fontainebleau.

\* Sur son seuil *s'est reproduit* à l'identique le médaillon de bronze le représentant avec Rousseau qui orne l'entrée de la forêt de Fontainebleau.

Dans l'énoncé obtenu, le verbe sous la forme pronominale n'exprime plus le sens passif, il revêt un sens tout particulier : *se reproduire* est plutôt la locution verbale qui signifie en fait : « avoir lieu à nouveau » et non *a été imprimé*. Le remplacement est donc impossible.

Nous trouvons ensuite que des locutions verbales à la forme passive n'ont pas la forme pronominale correspondante :

III/8/St.H. Décision *a même été prise*, devant l'ampleur des besoins, [...].

\* Décision *s'est même prise*, devant l'ampleur des besoins, [...].

En effet, l'expression figée « prendre décision » ne peut absolument pas être sous la forme pronominale pour exprimer le sens passif.

<sup>34</sup> Cf. J. PINCHON, « Grammaire vivante : La place des termes », *Le français dans le monde*, N°89, Juin 1972, Paris, p.48-49 et N°92, Octobre-Novembre 1972, p.48-50.

Enfin, les contraintes sémantiques paraissent le plus souvent dans l'impossibilité de remplacement. Ensuite, les contraintes syntaxiques jouent un second rôle, et puis les contraintes normatives font également obstacle et enfin la correspondance aux locutions verbales se trouve dans la dernière classe. Ces grands obstacles ne sont jamais mentionnés dans les manuels de français où la pratique de la substitution semble facilement réalisable. Ceci est confirmé par J.-P. Leduc-Adine<sup>35</sup> : « Jamais l'existence de contraintes n'est donnée à découvrir ».

### Conclusion

L'alternance possible des deux formes dans les constructions verbales montre comment on sait tirer partie d'une opposition de forme en vue de traduire une nuance sémantique. Nous admettons que le fait qu'un auteur emploie la forme passive ou la forme pronominale est probablement lié à son style. Cependant, le choix n'est pas totalement libre. Dans de nombreux cas, les deux procédés ne se recouvrent pas. Certains passifs n'ont pas de correspondant pronominal, de même que certains pronominaux n'ont pas de correspondant passif. L'auteur est obligé de prendre en considération des conditions ou des valeurs de la forme choisie. Cela influence effectivement l'interprétation des lecteurs.

Dans beaucoup de manuels de français, il existe des exercices de substitution entre la forme passive et la forme pronominale. Mais la plupart du temps ils semblent artificiellement créés. Et ils sont susceptibles d'entraîner des erreurs de la part des apprenants étrangers, qui pourraient généraliser la possibilité de substitution à tous les cas rencontrés.

Pour conclure, en tant qu'étrangers dont la langue maternelle ne possède pas les phénomènes de verbes pronominaux et dans laquelle l'emploi de la forme passive est extrêmement restreint, il est probable que nous avons observé les phénomènes d'une manière différente.

### Bibliographie

- CAPELLE G., GIDON N., *Fréquence Jeunes 3 : Guide du professeur*, Hachette, Paris, 1995.  
 CAPELLE G., GIDON N., *Reflet 2 méthode de français : guide pédagogique*, Hachette, Paris, 2000.

---

<sup>35</sup> J.-P. LEDUC-ADINE, « Actif et passif des manuels », *Langue française*, n°33, Larousse, Paris, 1977, p.97.

- CHISS J.-L., FILLIOLET J., MAINGUENEAU D., *Linguistique française : Initiation à la problématique structurale*, Tome 1, Hachette, Paris, 1977.
- DESCLE J.-P., GUENTCHEVA Z., « Le passif dans le système des voix du français », *Langages*, n°109, Larousse, Paris, 1993.
- DELAISNE P., McBRIDE N., TREVISI S., *Café Crème 3 : méthode de français*, Hachette, Larousse, 1998.
- DUBOIS J., *Grammaire structurale du français : le verbe*, Larousse, Paris, 1967.
- DUBOIS J., LAGANE R., *La nouvelle grammaire du français*, Larousse, Paris, 1973.
- GAATONE D., *Le passif en français*, Champs linguistiques, Editions Duculot, Paris, 1998.
- GRUNENWALD J., MITTERAND H., *Nouvel Itinéraire Grammatical 5<sup>e</sup>*, Nathan, Paris, 1978.
- GRUNENWALD J., MITTERAND H., MANCIET E., *Nouvel Itinéraire Grammatical*, Nathan, Paris, 1978.
- LAMIROY B., « Pourquoi il y a deux passifs », *Langages* N° 109, Larousse, Paris, 1993.
- LEDUC-ADINE J.-P., « Actif et passif des manuels », *Langue française*, n°33, Larousse, Paris, 1977.
- MONNERET P., RIOUL R., *Question de syntaxe français*, PUF, linguistique nouvelle, Paris, 1999.
- MULLER C., *Les bases de la syntaxe : syntaxe contrastive français – langues voisines*, Presses universitaires de Bordeaux, Linguistica, Pessac, 2002.
- PINCHON J., « Grammaire vivante : La place des termes », *Le français dans le monde*, N°89, Juin 1972, Paris, p.48-49.
- \_\_\_\_\_, « Grammaire vivante : La place des termes » (la suite), *Le français dans le monde*, N°92, Octobre-Novembre 1972, Paris, p.48-50.
- RIEGEL M., PELLAT J.-C., RIOUL R., *La grammaire méthodique du français*, PUF, Paris, 1994.
- SOUCHE A., GRUNENWALD J., *Grammaire française (Cycle d'orientation)*, Nathan, Paris, 1962.
- TREVISI S., BEACCO DI GIURA M., DELAISNE P., CANELAS J., PONS S., *Café Crème 2 : Méthode de français*, Hachette, Paris, 1997.
- WAGNER R.L., PINCHON J., *Grammaire du français classique et moderne*, Hachette Supérieur, Paris, 1991.
- WILMET M., *Grammaire critique du français*, Hachette supérieur, Editions Duculot, Paris, 1997, p.461.
- YAGUELLO M., *Alice au pays du langage*, Editions du Seuil, Paris, 1981.

## LA CONSTITUTION FRANÇAISE ET SES CONSTITUANTS LINGUISTIQUES<sup>1</sup>

*Sirivan Chulakorn*<sup>2</sup>

### Introduction

Le sujet nous était inspiré par un cours dont nous sommes responsable, à savoir “Le français juridique IV”, un des quatre cours que notre section assure pour les étudiants de droit. Dans le cadre dudit cours, nous avons choisi de travailler sur la Constitution française du 4 octobre 1958. En effet, ce texte législatif a, d’une part, influencé<sup>3</sup> la nouvelle Constitution thaïlandaise, et a, d’autre part, été déjà traduit en thaï dans le projet de traduction des constitutions importantes du monde qui dépend du Comité national de recherches de la Thaïlande<sup>4</sup>.

Les travaux faits dans le domaine du langage juridique sont souvent centrés sur leur aspect lexical comme l’attestent un grand nombre d’ouvrages sur le vocabulaire ou le lexique juridique<sup>5</sup>. Et ceci est fort raisonnable puisque le monde du droit est un monde dont les notions

---

<sup>1</sup> Tous mes remerciements à Alette LAUGINIE et Walaya RUKAPAN pour leur relecture.

<sup>2</sup> Professeur de français, Faculté des Lettres, Université Chulalongkorn.

<sup>3</sup> นันทวัฒน์ บรมานันท์. กฎหมายประกอบรัฐธรรมนูญฝรั่งเศส. กรุงเทพมหานคร : สถาบันนโยบายศึกษา, 2544 : หน้า (1)

<sup>4</sup> นันทวัฒน์ บรมานันท์ และ สุพล นิธิไกรพจน์. รัฐธรรมนูญแห่งสาธารณรัฐฝรั่งเศส ( แปลจาก Constitution de la République française du 4 octobre 1958 ) งานแปลของสำนักงานคณะกรรมการวิจัยแห่งชาติอันดับที่ 175. กรุงเทพมหานคร : ศึกษาภัณฑ์พาณิชย์, 2541.

<sup>5</sup> Cornu, G., et al. (1987). *Vocabulaire juridique*, Paris : PUF.

Ministère de la Justice (1995). *Les 200 mots-clés de la Justice*, Paris : Service de l’information et de la communication.

Fontaine, M., et al. (1996). *Dictionnaire de droit*, Paris : Foucher.

Guillien, R., et al. (1999). *Lexique des termes juridiques*, Paris : Dalloz.

doivent être appréhendées au préalable. *Le Français du droit*<sup>6</sup> de J.-L. Penfornis, manuel conçu pour l'enseignement du français juridique, y consacre d'ailleurs une partie très importante de son contenu et ses exercices pédagogiques. Quant à *L'Analyse de texte, Méthode générale et applications au droit* de P. Lerat et J.-L. Sourieux, elle propose en deuxième étape d'analyse "la recherche des mots à souligner"<sup>7</sup>, qui permet d'élucider des mots et des concepts-clefs du texte.

Cependant, dans ce même travail, P. Lerat et J.-L. Sourieux ont élaboré d'autres critères d'analyse comme la mise en situation, la recherche de la construction du texte (constructions typographique, grammaticale et logique), la recherche des intérêts du texte et la recherche du plan de l'analyse (linéaire et thématique). En défrichant le texte constitutionnel durant la préparation du support pédagogique, nous avons aussi relevé des spécificités textuelles et syntaxiques qui pourraient marquer le texte juridique dans son ensemble et qui pourraient contribuer à en faciliter la lecture. Ce sont ces points que nous voulons partager avec nos collègues, enseignants de langue française, dans le cadre du 8ème Séminaire "Recherches en langue et littérature françaises" de l'an 2001.

### I. Un texte pragmatique

La Constitution du 4 octobre 1958 est "le texte fondamental organisant les différents pouvoirs et institutions de l'Etat et garantissant les libertés publiques"<sup>8</sup>. "C'est l'ensemble des règles suprêmes fondant l'autorité étatique, organisant ses institutions, lui donnant ses pouvoirs, et souvent aussi lui imposant des limitations, en particulier en garantissant des libertés aux sujets ou citoyens"<sup>9</sup>. D'après les définitions ci-dessus, nous pouvons constater que le texte constitutionnel est un texte qui a une visée pragmatique, à caractère applicatif, et cherche donc à être respecté par tous les citoyens de la nation.

<sup>6</sup> Penfornis, J.-L. (1998). *Le français du droit*, Paris : Nathan- CLE-International.

<sup>7</sup> Lerat, P., et Sourieux, J.-L. (1980). *L'analyse de texte, Méthode générale et applications au droit*, Paris : Dalloz, 12-13.

<sup>8</sup> Fontaine, M., et al. (1996). *Dictionnaire de droit*, Paris : Foucher, 96.

<sup>9</sup> Cornu, G., et al. (1987). *Vocabulaire juridique*, Paris : PUF, 210.

Quand l'article Premier dit que " La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances.", chaque terme mentionné possède une valeur législative dans son intégralité. Les épithètes qualifiant la République Française n'ont pas une simple fonction descriptive, mais une fonction illocutoire. Dans cet article, la France énonce les principes qu'elle juge fondamentaux pour constituer une république démocratique :

- l'indivisibilité<sup>10</sup> : principe selon lequel l'Etat et son territoire ne peuvent être morcelés par l'effet de conquêtes, sécessions et autres alinéations ou démembrements.

- la laïcité<sup>11</sup> : principe qui caractérise un Etat dans lequel toutes les compétences politiques et administratives sont exercées par les autorités laïques sans participation ni intervention des autorités ecclésiastiques et sans immixtion dans les affaires religieuses ; caractère non confessionnel de l'Etat associé à sa neutralité religieuse, séparation des Eglises et de l'Etat.

- la démocratie<sup>12</sup> : régime politique dans lequel le pouvoir suprême est attribué au peuple qui l'exerce lui-même, ou par l'intermédiaire des représentants qu'il élit.

- le principe social<sup>13</sup> : qui concerne, dans un pays donné, la société tout entière et donc l'intérêt général.

Les verbes comme "assurer" ou "respecter" sont d'ailleurs des verbes qui réalisent l'action dénommée, à savoir l'engagement de la République à garantir de l'égalité et le respect des croyances. L'aspect intentionnel des énoncés peut être remarqué de l'article Premier jusqu'à l'article 92.

L'article 93 n'est accompagné d'aucun texte car ce dernier a été abrogé (Abrogé par la loi constitutionnelle du 4 août 1995). On voit qu'ici, le terme "abrogé" a un pouvoir même éliminatoire : par sa

---

<sup>10</sup> Ibid, 452.

<sup>11</sup> Ibid, 502.

<sup>12</sup> Ibid, 272.

<sup>13</sup> Ibid, 817.

présence, tout l'article est supprimé et le lecteur ne peut même plus le lire.

L'aspect illocutoire des énoncés est par ailleurs manifesté par la présence du temps présent de l'indicatif. Sur ce point, H. Weinrich souligne que " cette signification du présent est sensible dans les situations de communication où le texte est en même temps une action, (...) chaque occurrence du présent est virtuellement performative."<sup>14</sup> Nous n'avons pas entrepris d'analyse quantitative des occurrences du présent dans la Constitution, mais nous notons que les verbes sont majoritairement au présent.

D'autre part, plusieurs verbes sont précédés d'un verbe de modalité comme "pouvoir" ou "devoir" pour accentuer ainsi la force performative de l'énoncé ( art. 7 § 1 : (...) Seuls **peuvent s'y présenter** les deux candidats qui, le cas échéant après retrait de candidats plus favorisés, se trouvent avoir recueilli le plus grand nombre de suffrages au premier tour./ art. 16 § 3 : Ces mesures **doivent être inspirées** par la volonté d'assurer aux pouvoirs publics constitutionnels, dans les moindres délais, les moyens d'accomplir leur mission.). Pour la signification du verbe de modalité "pouvoir", Weinrich constate que "si ce verbe de modalité est placé devant un infinitif, on désigne alors une disposition (physique ou psychique) à l'action"<sup>15</sup> tandis que dans le cas du verbe "devoir", il est marqué par "deux traits pertinents, l'engagement et l'injonction."<sup>16</sup>

## II. Un texte typographiquement structuré

J.-L. Penfornis constate que "le juriste attache une grande importance à la cohérence structurelle de l'exposé, oral ou écrit. Car il ne suffit pas d'avoir des arguments. Encore faut-il savoir les présenter

---

<sup>14</sup> Weinrich, H. (1989). *Grammaire textuelle du français*, Paris : Didier-Hatier, 140.

<sup>15</sup> Ibid, 191.

<sup>16</sup> Ibid, 194.

clairement en les reliant entre eux”<sup>17</sup>. Pour la Constitution, nous pouvons souligner aussi sa clarté au niveau de la structuration formelle. Elle est divisée en 18 parties comprenant le préambule et 17 titres, chaque titre regroupant différents articles concernant les institutions importantes de la nation :

- Préambule (2 alinéas introductifs – art. 1)
- Titre premier : De la souveraineté (art. 2 – art. 4)
- Titre II : Le Président de la République (art. 5 – art. 19)
- Titre III : Le Gouvernement (art. 20 – art. 23)
- Titre IV : Le Parlement (art. 24 – art. 33)
- Titre V : Des rapports entre le Parlement et le Gouvernement (art. 34 – art. 51)
- Titre VI: Des traités et accords internationaux (art. 52 – art. 55)
- Titre VII: Le Conseil Constitutionnel (art. 56 – art. 63)
- Titre VIII: De l’autorité judiciaire (art. 64 – art. 66)
- Titre IX: La Haute Cour de Justice (art. 67 – art. 68)
- Titre X: De la responsabilité pénale des membres du Gouvernement (art. 68-1 – art. 68-3)
- Titre XI: Le Conseil économique et social (art. 69 – art. 71)
- Titre XII: Des collectivités territoriales (art. 72 – art. 76)
- Titre XIII: De la Communauté (art. 77 – art. 87)
- Titre XIV: Des accords d’association (art. 88)
- Titre XV: Des Communautés européennes et de l’Union européenne (art. 88-1 – art. 88-4)
- Titre XVI: De la révision (art. 89)
- Titre XVII: Dispositions transitoires (art. 90 – art. 93)

Structurés par les alinéas et les ponctuations, les articles sont de nombre différent, contenant un ou plusieurs paragraphes, aux grandeurs diverses, allant d’1 ligne jusqu’à 35 lignes, comme le montrent les exemples suivants :

- Articles très courts, à une seule phrase :

---

<sup>17</sup> Penfornis, J.-L. (1998). *Le français du droit*, CLE-International, Paris : Nathan, 89.

Article 9 : Le Président de la République préside le Conseil des ministres.

Article 17 : Le Président de la République a le droit de faire grâce.

Article 22 : Les actes du Premier ministre sont contresignés, le cas échéant, par les ministres chargés de leur exécution.

Article 35 : La déclaration de guerre est autorisée par le Parlement.

- Articles très longs pouvant contenir jusqu'à 11 alinéas (35 lignes) qui est le cas de l'article 7 (sur le scrutin présidentiel).
- Articles structurés par des alinéas :

Article 2 : La langue de la République est le français.

L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge.

L'hymne national est la "Marseillaise".

La devise de la République est "Liberté, Egalité, Fraternité".

Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.

D'après *La Grammaire méthodique*<sup>18</sup>, les paragraphes ainsi délimités possèdent une certaine unité sémantique, voire thématique ; dans le contexte de l'article 2, l'unité sémantique est énoncé dans le titre II, à savoir la souveraineté, constituée des éléments ci-dessous :

- la langue (§ 1)
- l'emblème (§ 2)
- l'hymne (§ 3)
- la devise (§ 4)
- le principe (§ 5)

- Article structuré par des ponctuations (tirets, deux-points et point-virgule) :

Article 34 : La loi est votée par le Parlement.

La loi fixe les règles concernant :

- ..... ;
- ..... ;
- ..... ;
- ..... .

<sup>18</sup> Riegel, M., et al. (1994). *Grammaire méthodique*, Paris : PUF, 98.

La loi fixe également les règles concernant :

- ..... ;
- ..... ;
- ..... ;
- ..... ;

La loi détermine les principes fondamentaux :

- ..... ;
- ..... ;
- ..... ;
- ..... ;
- ..... ;

Les lois de finances déterminent .....

Les lois de financement de la sécurité sociale déterminent .....

Des lois de programme déterminent .....

Les dispositions du présent article pourront être précisées et complétées par une loi organique.”

Dans l'article 34 qui prend une certaine longueur pour détailler les différents domaines dont la loi fixe les règles, la ponctuation, système des signes graphiques, contribue fortement à la structuration logique du texte et marque ainsi des rapports syntaxiques (complément d'objet direct du verbe participial “concernant”, ou complément du nom de “principes fondamentaux”) tout en véhiculant des informations sémantiques du même champ (la loi en général, puis les différents types de loi). C'est ce qu'affirme *La Grammaire méthodique* dans l'analyse fonctionnelle des deux-points et point-virgule : “plus généralement les deux-points marquent la séparation entre un thème titre initial et son développement prédicatif”<sup>19</sup> et “les propositions séparées par un point-virgule forment un ensemble dont l'enchaînement n'est pas fortement interrompu comme ce serait le cas avec un point”<sup>20</sup>.

### III. Progression thématique basée sur la syntaxe

La Constitution atteste des phrases de formes syntaxiques très variées allant des phrases simples aux types complexes (coordonnées,

<sup>19</sup> Ibid, 93.

<sup>20</sup> Ibid, 88.

juxtaposées ou subordonnées) ayant des expansions diverses aussi bien dans les groupes nominaux que dans les groupes verbaux, comme nous pouvons voir dans l'article 11, alinéa 1 :

“Le Président de la République, sur proposition du Gouvernement pendant la durée des sessions ou sur proposition conjointe des deux assemblées, publiées au Journal officiel, peut soumettre au référendum tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics, sur des réformes relatives à la politique économique ou sociale de la nation et aux services publics qui y concourent, ou tendant à autoriser la ratification d'un traité qui, sans être contraire à la Constitution, aurait des incidences sur le fonctionnement des institutions.”

Et voici se présentent hiérarchiquement les différents syntagmes composant la phrase, et leurs différentes fonctions :

Le Président de la République, **(SUJET)**

sur proposition du Gouvernement pendant la durée des sessions (CIRC.)  
ou sur proposition conjointe des deux assemblées, (CIRC.)  
publiées au Journal officiel, (forme abrégée de la  
prop.PASSIVE)

peut soumettre **(VERBE DE MODALITE + INFINITIF)**

au référendum (C.O.IND.)  
tout projet de loi (C.O.D.)  
portant (PART. INTRODUCTEUR DE LA PROP.  
PARTICIPAIALE)  
sur l'organisation des pouvoirs publics, (CIRC.)  
sur des réformes relatives (CIRC.)  
à la politique (COMPL.DE L'ADJ. "relative")  
économique (QUALIFICATIF)  
ou sociale de la nation  
(QUALIFICATIF)  
et aux services publics (COMPL.DE  
L'ADJ. "relative")  
qui y concourent,  
(P.REL.DETERMINATIVE)  
ou tendant à autoriser la ratification d'un traité (PROP.PART.)  
qui (début de la PROP. REL. DET.)  
, sans être contraire à la Constitution,  
(CIRC.)

aurait des incidences sur le fonctionnement des institutions. (suite de la PROP. REL. DET.)

Analyser la hiérarchie des structures syntaxiques serait inintéressant si on ne la considérait pas dans la dimension cohésive, c'est-à-dire faut-il envisager les syntagmes qualificatifs ou déterminatifs en tant qu'unités qui ont le rôle identifiant au niveau des thèmes et des rhèmes. La phrase de l'article 11, alinéa 1, résumant à "Le Président de la République (se procédant par deux propositions alternatives) peut soumettre au référendum tout projet de loi (de certains types).", est détaillée au niveau de certains syntagmes (ici sur la proposition et le projet de loi) afin de pouvoir recouvrir toutes les exigences requises du référendum. Nous voulons donc par-dessous expliciter les relations **[thème]** / **[rhème]** dans l'article.

- Relation **[thème]** / **[rhème]** globale de l'article 11, alinéa 1 :  
Le Président de la République / peut soumettre au référendum tout projet de loi
  
- Structure **[thème]** / **[rhème]** au niveau du syntagme nominal SUJET :  
  - [thème]** / **[2 rhèmes]**  
(sur proposition du Gouv. ...)
  - ou (sur proposition conjointe des deux assemblées)  
**[2 rhèmes]**-> **[thème]**  
**[thème]** / **[rhème]**  
publiées au Journal officiel
  
- Structure **[thème]** / **[rhème]** au niveau du syntagme VERBAL :  
  - [rhème]** (peut soumettre au référendum tout projet de loi)
  - [rhème]** -> **[thème1]**  
tout projet de loi
  - [2 rhèmes]** portant (sur l'organisation des pouvoirs publics),  
(sur des réformes relatives)  
**[rhème]** -> **[thème]**  
**[thème]** / **[2 rhèmes]**  
(à la politique économique ou sociale de la nation)  
(et aux services publics)  
**[rhème]** -> **[thème]**

[thème] / [rhème]

(qui y concourent)

-&gt; [thème2]

ou (tout projet de loi)

[rhème] (tendant à autoriser la ratification d'un traité)

[rhème] -&gt; [thème]

[thème] / [rhème]

(sans être contraire à la Constitution)

(aurait des incidences sur le fonctionnement des institutions)

L'alinéa 1 est un texte comportant une phrase unique mais organisée par plusieurs unités thématiques et rhématiques afin de mener à bien la continuité sémantique du texte. La progression linéaire ( TH1-RH1 ; TH2-RH2, où TH2 fait partie de RH1 ) attestée n'est pas aléatoire puisque "les textes de type argumentatif font un usage privilégié de cette forme de progression"<sup>21</sup>. Nous remarquons cependant d'autres types de progression comme celle à thème constant ou à thème dérivé (ou divisé d'après l'appellation dans *Eléments d'analyse du discours* de G.-E. Sarfati).

- Exemple d'article attestant une progression à thème constant :  
Article 21 : "**Le Premier ministre** dirige l'action du Gouvernement. **Il** est responsable de la Défense nationale. **Il** assure l'exécution des lois. Sous réserve des dispositions de l'article 13, **il** exerce le pouvoir réglementaire et nomme aux emplois civils et militaires.  
**Il** peut déléguer certains de ses pouvoirs aux ministres.  
**Il** supplée, le cas échéant, le Président de la République dans la présidence des conseils et comités prévues à l'article 15.  
**Il** peut, à titre exceptionnel, le suppléer pour la présidence d'un Conseil des ministres en vertu d'une délégation expresse et pour un ordre du jour déterminé."

---

<sup>21</sup> Ibid, 609.

D'après *La Grammaire méthodique*<sup>22</sup>, la progression à thème constant

( TH1-RH1. TH1-RH2. TH1-RH3., etc. ) constitue le type le plus simple et sans doute le plus fréquent, dans les textes d'enfants notamment. Les textes de type narratif et descriptifs privilégient également cette forme de progression. Cette remarque nous révèle que le langage juridique n'est pas le type de langage le plus complexe, comme on pouvait le penser.

- Exemple d'article attestant une progression à thèmes dérivés qui s'organise à partir d'un "hyperthème", dont les thèmes de chaque phrase représentent un élément particulier:

Article 47 : " Le Parlement vote **les projets de loi de finances** dans les conditions prévues par une loi organique.

**Si l'Assemblée nationale ne s'est pas prononcée en première lecture dans le délai de quarante jours après le dépôt d'un projet**, le Gouvernement saisit le Sénat qui doit statuer dans un délai de quinze jours. Il est ensuite procédé dans les conditions prévues à l'article 45.

**Si le Parlement ne s'est pas prononcé dans un délai de soixante-dix jours**, les dispositions du projet peuvent être mises en vigueur par ordonnance.

**Si la loi de finances fixant les ressources et les charges d'un exercice n'a pas été déposée en temps utile pour être promulguée avant le début de cet exercice**, le Gouvernement demande d'urgence au Parlement l'autorisation de percevoir les impôts et ouvre par décret les crédits se rapportant aux services votés.

**Les délais** prévus au présent article sont suspendus lorsque le Parlement n'est pas en session.

La Cour des comptes assiste le Parlement et le Gouvernement dans le contrôle de **l'exécution des lois de finances**.

Nous voyons que l'article 7 donne tous les détails sur les délais concernant le vote des projets de loi de finances : conditions (le délai de 40 jours, le délai de 70 jours, avant le début de l'exercice) et contrôle de leur exécution.

---

<sup>22</sup> Ibid, 608.

En analysant la progression thématique des différents alinéas composant les articles de la Constitution, nous constatons que les structures complexes de la syntaxe sont des outils nécessaires pour les organisations sémantique et logique du texte. Il est à nous, lecteurs, de travailler en amont, de retrouver ces deux organisations dans chaque article, afin de pouvoir surmonter la complexité que fait sentir le langage juridique.

La passivation est encore une autre opération qui contribue à la progression thématique. Plusieurs linguistes font la relation entre la passivation et la thématisation. G. Petiot analyse le passif ainsi : "Dans une séquence d'énoncés à la voix active, le recours au passif permet, soit de maintenir le même thème, soit de le changer"<sup>23</sup>. M. Riegel et al. écrivent que "le passif est souvent mis à profit (...) pour maintenir l'isotopie référentielle des sujets de phrases consécutives pour substituer une progression à thème constant à la rupture thématique. (...). Comme ressource stylistique, le passif permet également (...) le passage (par ellipse du pronom relatif sujet et de l'auxiliaire *être*) d'une relative passive à une forme participiale, épithète ou apposée".<sup>24</sup> Et H. Weinrich voit le passif comme un des traits qui marquent les textes de spécialité dont fait partie le texte juridique : "Dans les textes en langues de spécialité, le passif a une fréquence beaucoup plus élevée que dans les textes en langue quotidienne ou littéraire."<sup>25</sup>

#### IV. Subordination déterminative et conditionnelle

Un grand nombre d'articles de la Constitution (des titres II, IV, V) ont une apparence complexe, non seulement par leur longueur, mais aussi par les structures syntaxiques qui sont des subordonnées tantôt relatives, tantôt complétives ou conjonctives.

---

<sup>23</sup> Petiot, G. (2000), 94.

<sup>24</sup> Riegel, M. (1994), 441.

<sup>25</sup> Weinrich, H., (1989), 100.

La lecture de la *Grammaire et linguistique*<sup>26</sup> de G. Petiot et de la *Grammaire du sens et de l'expression*<sup>27</sup> de P. Charaudeau nous fait comprendre que : les subordonnées relatives (ainsi que les groupes prépositionnels compléments du groupe nominal et les adjectifs qualificatifs épithètes) sont des marques de la détermination ou de la qualification des "êtres" et des "faire" (selon P. Charaudeau). La Constitution est un texte qui fixe le pouvoir de chaque institution étatique, elle doit lui attribuer les diverses propriétés en déterminant ou en qualifiant. Les relatifs utilisés sont aussi bien de forme simple que composée : QUI, QUE, DONT, AUXQUEL, DANS LESQUELLES. Voici deux exemples où nous pouvons constater que les subordonnées relatives sont déterminatives ou explicatives :

Article 18 : " Le Président de la République communique avec les deux assemblées du Parlement par des messages **qu'il** fait lire et **qui** ne donnent lieu à aucun débat."

Article 13 § 4 : " Une loi organique détermine les autres emplois **auxquels** il est pourvu en Conseil des ministres, ainsi que les conditions **dans lesquelles** le pouvoir de nomination du Président de la République peut être par lui délégué pour être exercé en son nom."

Pour les subordonnées conjonctives, nous relevons un nombre intéressant de conjonctions de condition d'une part ( SI / SAUF SI / MEME SI ) et de temps d'autre part ( LORSQUE / QUAND / AU MOMENT OÙ ). SI est parfois utilisé en alternance avec LORSQUE, ce qui nous amène à voir une relation entre les aspects conditionnels et temporels présente dans ces structures. Cette relation est confirmée par l'analyse de Weinrich disant que "les conjonctions temporelles sont (...) sémantiquement apparentées aux conjonctions conditionnelles et ne s'en distinguent que par un seul trait spécifique (la simultanéité). Parfois, la condition de l'application d'un article va de pair avec les exigences temporelles , comme dans le cas de l'article 45 §2 :

<sup>26</sup> Petiot, G. (2000). *Grammaire et linguistique*, Campus-Linguistique, Paris : Armand Colin-SEDES, 76.

<sup>27</sup> Charaudeau, P. (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*, Hachette-Education, Paris : 326-328.

" **Lorsque**, par suite d'un désaccord entre les deux assemblées, un projet ou une proposition de loi n'a pu être adopté après deux lectures par chaque assemblée ou **si** le Gouvernement a déclaré l'urgence, après une seule lecture par chacune d'entre elles, le Premier ministre a la faculté de provoquer la réunion d'une commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion."

Nous trouvons aussi des propositions subordonnées conjonctives introduites par LORSQUE avec un verbe au conditionnel, par exemple dans l'article 40 :

" Les propositions et amendements formulés par les membres du Parlement ne sont pas recevables **lorsque** leur adoption **aurait** pour conséquence soit une diminution des ressources publiques, soit la création ou l'aggravation d'une charge publique."

Sur ce point, P. Charaudeau remarque que "l'emploi du conditionnel produit un effet de mise en perspective éventuelle. (...). C'est pourquoi le conditionnel est utilisé pour les informations non confirmées."<sup>28</sup>

Nous constatons également que, dans les subordonnées conjonctives par SI, les verbes sont au présent, ou parfois au passé composé. Pour le cas du présent, P. Charaudeau explique que "dans l'Implication, A1 est généralement *au présent* de l'indicatif et A2 *au présent* ou *au futur* de l'indicatif, c'est-à-dire à des temps qui *permettent l'actualisation*."<sup>29</sup> Quant au passé composé à valeur de futur antérieur, H.-D. Béchade dit qu'"il peut soit rendre compte d'un fait qui n'est pas encore accompli mais que l'on présente comme s'il l'était déjà (...), soit rendre compte d'un fait à venir après *SI* dans le système hypothétique."<sup>30</sup>

---

<sup>28</sup> Charaudeau, P., (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris : Hachette, 473.

<sup>29</sup> Ibid, 546.

<sup>30</sup> Béchade, H.-D., (1994), 175.

## Conclusion

En analysant la Constitution dans ses aspects textuels et syntaxiques, nous avons relevé ses traits illocutoires, sa cohérence, sensible aussi parfois par la typographie, et sa progression thématique basée sur une syntaxe qui est très marquée par la subordination déterminative ou conjonctive tempo-conditionnelle. Apparemment complexe, le texte constitutionnel devient plus clair à travers le schéma hiérarchique de la cohésion thème/rhème intraphrastique ou interphrastique.

Les traits attestés ne sont pas exhaustifs. Le défrichage de la Constitution nous a révélé que le texte législatif était un texte très riche pour l'analyse linguistique en général. Texte écrit, il doit être aussi envisagé en tant que discours. En soulignant quelques traits pragmatiques, nous n'avons pas encore explicité tous les indices énonciatifs. Les JE-ICI-MAINTENANT de la Constitution seront en effet un autre sujet intéressant de recherche. D'après P. Lerat, le cahier des charges théoriques pour l'analyse des langues spécialisées exige plusieurs approches dont une doit être la "syntaxe de l'énonciation qui permette de traiter des questions de référence et de pragmatique, et donc d'interpréter sémantiquement les variations formelles, les positions et les hiérarchies syntaxiques."<sup>31</sup>

L'étude linguistique du discours devient actuellement un champ de recherche très diversifié, confirmé par les actes du colloque *Parcours linguistiques de discours spécialisés*. Mais il est aussi polémique puisqu'on a constaté qu'il y a "un point chaud du débat entre ceux qui voient dans l'analyse de discours une branche particulière de la grammaire (Charolles) et ceux qui veulent articuler le discursif à l'ailleurs, l'au-delà ou l'en-deçà du langage."<sup>32</sup> En effet, la partie consacrée aux "Catégories linguistiques et catégories discursives"

---

<sup>31</sup> Lerat, P., (1995), 24.

<sup>32</sup> Moirand, S., et al., (1995). *Parcours linguistiques de discours spécialisés, actes du colloque en Sorbonne (Paris, septembre 1992)*, Suisse : Peter Lang, XXI

présente des analyses très novatrices pour les recherches plus approfondies sur le texte de la Constitution.

Un autre aspect de la richesse de la Constitution que nous voulons souligner est son aspect politico-culturel et qui pourrait intéresser les collègues qui sont à la recherche de documents authentiques pour élaborer des supports didactiques. Les différents titres de la Constitution touchent aussi bien au domaine de l'administration que de la politique internationale de la France.

Je n'ai qu'à vous souhaiter bonne lecture et bonne exploitation pédagogique comme j'en ai eu moi-même l'expérience.

\*\*\*\*\*

#### Références bibliographiques en français :

- Adam, J.-M. (2001). "Types de textes ou genres de discours ? Comment classer les textes qui *disent de* et *comment faire* ?" in *Les discours procéduraux, Langages* 141, 10-27.
- Béchade, H.-D. (1994). *Grammaire française*, Paris : PUF.
- Charaudeau, P. (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris : Hachette.
- Cornu, G., et al. (1987). *Vocabulaire juridique*, Paris : PUF.
- Dubois, J., et al. (1999). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris : Larousse-Bordas/HER.
- Fontaine, M., et al. (1996). *Dictionnaire de droit*, Paris : Foucher.
- Garcia-Debanc, Cl., et al. (2001). *Les discours procéduraux, Langages*, 141, Paris : Larousse.
- Guillien, R., et al., (1999). *Lexique des termes juridiques*, Paris : Dalloz.
- Lerat, P., et Sourieux, J.-L. (1980). *L'analyse de texte, méthode générale et application au droit*, Paris : Dalloz.
- Lerat, P. (1995). *Les langues spécialisées*, Paris : PUF.
- Ministère de la Justice (1995). *Les 200 mots-cles de la Justice*, Paris : Service de l'information et de la communication.
- Neveu, F., et al. (2000). *Nouvelles recherches sur l'apposition, Langue française*, 125, Paris : Larousse.
- Nølke, H., et al. (1996). *L'ordre des mots, Langue française*, 111, Paris : Larousse.

Penforis, J.-L. (1998) : *Le français du droit*, Paris : Nathan-CLE-International.  
 Petiot, G.,(2000). *Grammaire et linguistique*, Campus-Linguistique, Paris : Armand Colin.  
 Riegel, M., et al. (1994). *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF.  
 Sarfati, G.-E. (1997). *Eléments d'analyse du discours*, Paris : Nathan.  
 Moirand, S., et al. (1995). *Parcours linguistiques de discours spécialisés, actes du colloque en Sorbonne (Paris, septembre 1992)*, Suisse : Peter Lang.  
 Weinrich, H., (1989). *Grammaire textuelle du français*, Paris : Didier.  
 La Constitution française du 4 octobre 1958 peut être consultée sur Internet au site : <http://www.multimania.com/stephb/Constit/constit.html>

### Références bibliographiques en thaï :

ธำนิษฐา ทรัพย์วิเชียร. *ภาษากฎหมายไทย*. กรุงเทพมหานคร : สำนักพิมพ์มหาวิทยาลัยธรรมศาสตร์, 2543.  
 นันทวัฒน์ บรมานันท์ และ สุรพล นิติไกรพจน์. *รัฐธรรมนูญแห่งสาธารณรัฐฝรั่งเศส ( แปลจาก Constitution de la République française du 4 octobre 1958 )* งานแปลของสำนักงานคณะกรรมการวิจัยแห่งชาติอันดับที่175.กรุงเทพมหานคร : ศึกษาภัณฑ์พานิชย์,2541.  
 นันทวัฒน์ บรมานันท์. *กฎหมายประกอบรัฐธรรมนูญฝรั่งเศส*. กรุงเทพมหานคร : สถาบันนโยบายศึกษา, 2544.

## La langue française en Thaïlande, une langue à la mode.<sup>1</sup>

*Sumitra Baffie*<sup>2</sup>

### Introduction

On fait traditionnellement remonter à la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle la victoire de l'anglais sur le français au Siam, le pays qui porte le nom de Thaïlande depuis une soixantaine d'années. L'évêque catholique de l'époque, Monseigneur Jean-Baptiste Pallegoix, initia le prince Mongkut au latin plutôt qu'au français, tandis que les missionnaires protestants, des Américains pour la plupart, lui enseignèrent l'anglais. En 1851, le prince Mongkut devint roi et décida de faire enseigner l'anglais à ses enfants.

Le français n'était pas absent du Siam de cette époque. Une grande partie des juristes siamois était formée en France, ou au Siam par des juristes français. Les missionnaires catholiques français géraient les meilleures écoles du royaume, et celles-ci étaient des canaux de diffusion essentiels de la langue française. Politiquement, la France fut largement déconsidérée après un coup de force sur Bangkok en 1893 et, plus que l'Angleterre, soupçonnée de vouloir s'emparer du pays. Cependant, elle regagna une partie de son prestige après 1918, quand elle sortit victorieuse de la 1<sup>e</sup> Guerre Mondiale. Depuis, le français est la seconde langue étrangère enseignée en Thaïlande. Encore en 1988, 100.000 élèves l'étudiaient dans le secondaire, pendant trois ans à raison de 6 cours d'une heure par semaine (Phatnibul 1988 : 81).

### La montée en puissance du chinois

Au cours des décennies précédentes l'allemand avait fait des efforts et à réussi à s'imposer par exemple dans les parcours scientifiques et techniques de l'enseignement secondaire. Mais, depuis

<sup>1</sup> C'est le texte, effectivement lu, de la communication présentée dans le 1<sup>er</sup> Congrès Asie Pacifique à Taipei, le 29 avril 2006.

<sup>2</sup> Enseignante au Département des Langues Occidentales, Faculté des Humanités, Université Ramkhamhaeng.

une quinzaine d'années, c'est le chinois qui devient très populaire. Les raisons sont bien différentes, puisqu'au delà de l'entrée en force de la Chine sur la scène économique (capitaliste) mondiale, c'est l'importance et la puissance de la communauté chinoise de Thaïlande qui fournit la véritable clé du phénomène. C'est un retour aux racines, qui fut longtemps retardé par le régime communiste en vigueur en Chine, et plus spécialement par le soutien apporté par Pékin à la guérilla communiste de Thaïlande dans les décennies 1960 et 1970. Mais le chinois est une langue difficile à apprendre et finalement pas très utile comme langue de communication internationale, sauf si l'on se limite à quelques pays officiellement de langue chinoise et aux membres de l'importante diaspora chinoise<sup>3</sup>. Ainsi, personne en Thaïlande ne songe à lire la presse de Pékin pour s'informer sur le monde extérieur à la place des *Time*, *Newsweek*, *The Economist* ou *The International Herald Tribune* (Baffie 2004).

### **L'anglais indispensable mais médiocre face à un français, langue « à la mode »**

Après plus d'un siècle de domination incontestée, l'anglais reste dans l'ensemble assez peu et mal parlé en Thaïlande, excepté bien entendu par ceux qui ont fait leurs études dans un pays de langue anglaise (Etats-Unis, Angleterre, Australie, Nouvelle Zélande voire Inde, Philippines et Singapour). La plupart des professeurs d'anglais n'ayant pas de connaissance linguistique, phonologique tout particulièrement, ils notent la prononciation de l'anglais avec des lettres de l'alphabet thaï et l'élève prononcera à la manière thaïe.

Bien entendu, le français n'est guère mieux enseigné en Thaïlande, car les conditions sont à peu près équivalentes. Cependant, comme le français est moins utile, il a depuis longtemps attiré des étudiants – surtout des étudiantes – passionnés plutôt que motivés par un bénéfice escompté rapidement. Comme ailleurs en Asie, ceux qui apprennent le français ont déjà une connaissance assez bonne de l'anglais ; ils cherchent dans le français des valeurs qu'ils ne trouvent pas forcément dans l'anglais. De plus, le système de bourse mis en place par

<sup>3</sup> En 1983, on estimait les Chinois d'Outre-mer à un peu plus de 26 millions de personnes dont 23,7 millions en Asie, 1,7 million sur le continent américain, 0,6 million en Europe, 0,2 million en Océanie et 80.000 en Afrique (Poston et Yu 1990 : 494).

le gouvernement français a été particulièrement généreux, et l'on rencontre de très nombreux professeurs de français de l'enseignement secondaire qui ont fait des séjours en France, ce qui doit être rare pour les enseignants d'anglais. Reste bien entendu ensuite à transmettre à leurs élèves et étudiants leur amour du français.

### **La médiation de l'anglais ou le franco-anglais**

L'anglais et le français appartiennent à la même famille des langues indo-européennes, mais la première est issue de la branche germanique tandis que la seconde vient de la branche italique qui a d'abord donné naissance au latin. L'anglais et le français sont une seule et même langue a dit le poète Wallace Stevens (*Reader's Digest* et Davies 1983 : 266). Il s'agit bien entendu d'une belle exagération, mais si l'on enlevait à l'anglais tous les mots qui lui viennent du français, il est reconnu qu'il serait malaisé de s'exprimer avec le vocabulaire qui resterait. Et là il s'agit de mots intégrés de longue date dans l'anglais, et généralement anglicisés, mais de plus en plus de mots français sont empruntés tels quels en anglais, parfois prononcés à l'anglaise, mais surtout par manque de connaissance des règles phonétiques de base du français. Donc, toute personne qui veut être capable de comprendre un interlocuteur, un article, un livre, un film, une pièce de théâtre, voire une bande dessinée s'exprimant en anglais doit comprendre quelques dizaines voire quelques centaines de mots et expressions françaises ; c'est incomparablement plus que les rares mots allemands ou italiens utilisés en anglais courant. Dans leur guide de la langue américaine le *Reader's Digest* et Peter Davies ont relevé ces principaux mots et expressions: 37 mots du domaine de la gastronomie, 20 du domaine de la mode et du style, et 54 expressions comme c'est la vie, déjà vu, Mardi gras, haute couture, coup d'Etat, esprit de corps, etc.

### **Le signe du français plutôt que le français ?**

La langue française est de plus en plus à la mode en Thaïlande à mesure que l'anglais se banalise. Bien entendu, il s'agit des domaines traditionnels de la mode, du luxe, de la cuisine, du vin, mais parfois aussi du droit, de la presse et de la politique, du football ou de l'immobilier (cf. La Belle Park Tower de la rue Sathorn).

Comme les connaissances réelles de la langue française restent bien limitées, ce sont souvent les signes distinctifs de l'écriture française qui sont privilégiés et retenus. Ainsi, les accents aigu, grave et circonflexe, l'apostrophe sont utilisés souvent à mauvais escient, mais qu'importe. Parfois, même en langue thaïe, des signes marquant le ton sont légèrement penchés pour laisser penser à un accent : ainsi du *mai ek*, le premier ton ou ton descendant.

Ces signes du français sont des signes de la modernité, du chic, du nouveau, du « à la mode ». On ne peut exclure de ce fait qu'ils soient un jour dépassés ou passés de mode, mais en attendant il serait regrettable de ne pas tirer avantage de cette tendance pour intéresser plus une partie de la population à se mettre à l'apprentissage du français.

Bien entendu, comme la Tour Eiffel est devenue non pas seulement l'icône symbolisant la seule France, mais bien l'ensemble du monde européen, voire occidental, et même symbole de modernité tout simplement, l'accent et l'apostrophe ne sont probablement pas reconnus comme éléments proprement français par bon nombre de Thaïlandais, mais comme renvoyant à quelque-chose de nouveau, de plus chic, de plus moderne, autant d'adjectifs renvoyant à des qualités hautement valorisées par les Thaïlandais d'aujourd'hui.

**Revoir l'enseignement du français ? Enseigner la mode en français, ou la cuisine, ou le droit. Le cas à part du français touristique : un avantage du français.**

Le français commercial ou industriel n'a guère d'avenir en Thaïlande. Les grandes entreprises françaises installées localement utilisent souvent l'anglais comme unique langue de travail et préfèrent même parfois faire oublier que la société est française. Ainsi peu de gens savent que *Michelin*, *Orange* ou *Big C (Casino)* sont des entreprises françaises. Mais dans un pays où la cuisine et la restauration sont des secteurs très importants, dans un pays qui commence à produire un grande quantité de vins locaux, dans un pays qui rêve de devenir le grande centre régional de la mode, la langue française peut raisonnablement espérer avoir de l'avenir en se concentrant dans ces domaines et quelques autres comme le droit ou la politique, cette fois pour des raisons historiques.

Le cas du français touristique est assez particulier. L'enseignement assez généralisé du français touristique est porté par le fait que les touristes français sont souvent assez âgés et rarement capables de communiquer en anglais, et que d'autre part – et un peu paradoxalement – ils sont plus enclin que les anglophones ou les germanophones à s'éloigner de Bangkok et des grandes villes pour visiter les provinces, celles en particulier qui contiennent des sites archéologiques.

### **Conclusion :**

C'est à Bangkok<sup>4</sup> plutôt qu'à Paris, Montréal ou Bruxelles qu'on doit trouver les bonnes méthodes d'enseignement. Comme en judo, il faut utiliser la force de l'adversaire... En attendant que l'engouement pour l'anglo-américain s'atténue, car certains reconnaissent déjà d'une part la division de l'anglais en diverses langues comme l'américain, l'anglo-canadien, l'anglo-australien, l'anglo-indien, et même – au grand courroux des Anglais – l'anglo-britannique (the British English) tandis qu'aux Etats-Unis et en Grande Bretagne d'autres langues viennent concurrencer la langue dominante, d'autre part la domination d'un anglo-américain rudimentaire et souvent discutable parlé dans les colloques internationaux et écrits dans des publications scientifiques le plus souvent par des non-anglophones de naissance.

L'anglais n'est pas encore menacé et restera la langue de communication principale au moins aussi longtemps que les Etats-Unis seront la première puissance économique, politique et militaire au monde. Mais quand ce ne sera plus le cas il est fort probable qu'une autre langue remplacera l'anglais. Nous pensons qu'il y a aujourd'hui et qu'il y aura alors toujours une place de choix pour la langue française, mais c'est entre les mains de tous les francophones, et surtout de ceux qui vivent,

---

<sup>4</sup> La visite officielle à Bangkok entre le 17-19 février 2006 du Président de la République Française en accompagnant des chefs de 40 entreprises et avec les différents projets de coopérations entre deux pays, peut donner certain espoir pour l'avenir de la langue française.

travaillent, et écrivent quotidiennement en français, que dépend l'avenir de la langue française<sup>5</sup>.

\*\*\* \*\*

### Références bibliographiques

- BAFFIE, Sumitra 2003 « Quelques vues sur l'histoire et la situation de la langue française en Thaïlande » 5 p. Texte alors diffusé sur le site de l'ambassade de France en Thaïlande.
- BAFFIE, Sumitra 2004 « Entre l'anglo-américain et le chinois, la langue française a-t-elle un avenir en Thaïlande ? » Communication au Congrès des Professeurs de français d'Atlanta, août, 5 pages.
- COCHEZ, Pierre 2006 « Dossier Spécial Chine : Le français séduit les romantiques. L'Alliance française de Shanghai connaît une affluence » *La Croix* (28 janvier) p. 8.
- GRIMES, William 2006 « Forget the 'Freedom Fries'. All is forgiven, Ma Chérie. » *The New York Times* repris dans *Le Monde* du 11 février 2006, p. 3 du supplément.
- HAGÈGE, Claude 2006 *Combat pour le français. Au nom de la diversité des langues et des cultures*. Paris. Odile Jacob, 249 p.
- HANCHANLASH, Jingjai 2005 « The French language is certainly in no need to be 'rescued' by anyone. Thanks. » *The Nation* 22 mars. Rubrique « Opinion ».
- MONTENAY, Yves 2005 *La Langue française face à la mondialisation* Paris. Les Belles Lettres, 321 p.
- PHATNIBUL, Arunthavadee 1988 « Les Objectifs de l'enseignement du français à l'université Ramkhamhaeng » *Inter-Mondes, Revue de l'Université Ramkhamhaeng* 1, 1 (décembre) pp. 81-88.
- POSTON, L. Dudley et Mei-Yu YU 1990 « The Distribution of the Overseas Chinese in the contemporary world » *International Migration Review* 24, 3 (Automne) pp. 480-508.
- Reader's Digest et Peter DAVIES 1983 *Success with words. A Guide to the American Language*. Pleasantville (New York) The Reader's Digest Association, 692 p.

---

<sup>5</sup> Claude Hagège date de 1994 le début du désengagement de l'Etat dans la promotion systématique de la langue française notamment par soucis de servir les intérêts des industriels (Hagège 2006 : 194-195).

**PREMIER CONGRÈS RÉGIONAL ASIE-PACIFIQUE  
C.A.P. – F.I.P.F.**

**27 – 30 avril 2006, à Taipei, TAIÛWAN**

**Compte rendu**

*Suthasinee Phalavaddhana*<sup>1</sup>

Le premier Congrès Régional Asie-Pacifique de la Commission d'Asie-Pacifique (C.A.P.) auprès de la Fédération Internationale des Professeurs de Français (F.I.P.F.) se tenait du 27 au 30 avril 2006 à la Bibliothèque nationale de Taïwan à Taipei. Le thème de ce congrès est « *Le français, la francophonie et la francophilie en Asie Pacifique : spécificités et interrogations* ».

Les objectifs de ce congrès sont de :

1. créer une dynamique et une synergie francophones au sein des pays de la région.
2. offrir une occasion de mobiliser les enseignants du FLE et du FLS en Asie-Pacifique pu travailler sur le développement de la langue française et des cultures francophones, et garantir une diffusion plus harmonieuse entre les composantes régionales tout en accentuant les contacts avec les pays francophones.
3. créer un espace de concertation, de réflexion et de recherche pour rendre l'enseignement apprentissage du français et des cultures francophones plus efficaces tout en tenant compte des environnements régionaux.
4. s'intéresser activement aux nouvelles technologies de l'information et de la communication afin de les mettre en œuvre pour l'enseignement -apprentissage du FLE et du FLS, en prenant conscience des besoins régionaux.
5. dresser un état des lieux du français et de la diffusion des cultures francophones dans les pays de la région, afin d'engager une réflexion pour leur promotion.

---

<sup>1</sup> Professeur de français à l'Université Silpakorn, / membre et trésorière du comité exécutif de l'ATPF.

6. partager les moyens mis à disposition par les membres associatifs afin d'assurer une complète exploitation des ressources pédagogiques et humaines.

Plus de 230 personnes ont participé à ce congrès, venant de 30 pays dont 24 pays d'Asie-Pacifique et dont 6 pays hors de la région d'Asie-Pacifique.

Les 24 pays d'Asie-Pacifique se divisaient en deux catégories : pays membres de la C.A.P. et pays non membres. La première catégorie se composait de 20 pays membres présents étaient Australie, Chine, Cambodge, Corée, Hongkong, Inde, Indonésie, Japon, Laos, Malaisie, Mongolie, Nouvelle Calédonie, Nouvelle Zélande, Philippines, Sri Lanka, Taïwan, Thaïlande, Vanuatu, Vietnam et Tahiti. La deuxième se composait de 4 pays : Brunei, Iran, Pakistan et Singapour. Quant aux 6 pays hors de la région se présentaient Allemagne, Brésil, Canada, France, Suisse et Russie.

Parmi les participants, étaient présents les représentants de 19 associations de professeurs de français venant de 17 pays d'Asie-Pacifique.

Les 19 associations des professeurs de français sont :

1. Federation of Association of Teachers of French in Australia (FATFA) (Australie)
2. Association des Professeurs de Français du Bangladesh (APFB) (Bangladesh)
3. Association Chinoise des Professeurs de Français créée en 1981 (ACPF) (Chine)
4. Société Coréenne de Langue et Littérature Françaises (SCLLF) (Corée du Sud)
5. Association Coréenne des Professeurs de Français (ACPF) (Corée du Sud)
6. Association Français Langue Etrangère de Hongkong (AFLE) (Hongkong)
7. Association of Indian Teachers in French (AITF) (Inde)
8. Indian Association of Teachers of French (IATF) (Inde)
9. Association des Professeurs de Français d'Indonésie créée en 1970 (APFI) (Indonésie)

10. Société Japonaise de Didactique du Français créée en 1970 (SDJF) (Japon)
11. Association Malaisienne des Professeurs de Français créée en 1987 (AMPF) (Malaisie)
12. Association des Professeurs Mongols de langue française (APMLF) (Mongolie)
13. Association des Professeurs de Français de Nouvelle-Zélande (NZAF) (Nouvelle Zélande)
14. Association des Professeurs de Français des Philippines (APFP) (Philippines)
15. Association des Professeurs de Français du Sri Lanka affiliée à la FIPF en juillet 2004 (APFS) (Sri Lanka)
16. Association des Professeurs de Français de Taïwan (APFT) (Taïwan)
17. Association Thaïlandaise des Professeurs de Français (ATPF) (Thaïlande)
18. Association Vanuataise des Professeurs de Français (AVPF) (Vanuatu)
19. Association des Professeurs de Français au Vietnam créée en 1992 (APFV) (Vietnam)

Pendant ce congrès, les programmes étaient composés de 6 conférences (1 conférence inaugurale et 5 conférences), 5 tables rondes et 13 ateliers (dont 27 séances). Deux réunions étaient ajoutées : une réunion des associations des professeurs de français et celle des attachés de coopération pour le français et des directeurs des Alliances françaises de la région.

Les thèmes de chaque activité sont les suivants :

Une conférence inaugurale :

- Le statut international du français : histoire d'un désir (*par M. Xavier NORTH, Délégué à la langue française et aux langues de France, Ministère français de la Culture et de la Communication*)

Cinq conférences :

- Quelle politique de promotion et d'enseignement du français en Asie ? (*par Mme Irène KIRSCH, Chef du bureau des nouveaux*)

*pubics pour le français, Sous-direction du français, Ministère français des Affaires Etrangères)*

- Les actions de l'OIF pour promouvoir le français en Asie-Pacifique, bilan et perspective (*par M. Stéphan PLUMAT, directeur du bureau Régional Asie-Pacifique de l'Organisation internationale de la Francophonie*)
- Les nouvelles techniques de la communication au service de la langue française (*par M. Gabriel de BROGLIE, Membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques, Chancelier de l'Institut de France*)
- Instruments de référence pour l'enseignement des langues/du français et diversité des cultures éducatives (*par M. Jean-Claude BÉACCO, Directeur de Recherches, Paris III Sorbonne*)
- Ecrire la Chine (*par M. Jean-Pierre ANGREMY, diplomate, écrivain et membre de l'Académie française*)

#### Cinq tables rondes :

- Etat des lieux et problématiques de l'enseignement du français en Asie-Pacifique
- Les associations des professeurs de français : rôles et actions
- L'AUF : ses rôles et actions dans la région
- Le français et le marché de l'emploi
- Ressources TICE et outils multimédias

#### Treize ateliers :

1. Les atours du français en Asie-Pacifique
2. Les valeurs de la diffusion du français dans la région
3. La diffusion de la francophonie en Asie-Pacifique (2 séances)
4. Les outils multimédias et le FLE en Asie-Pacifique (3 séances)
5. La certification française et européenne
6. Les lieux de confrontation et de mise en œuvre de la compétence interculturelle (3 séances)
7. Les représentations socioculturelles de la francophonie en Asie-Pacifique (4 séances)
8. Bienvenue en France, et après ? (2 séances)
9. Enseignements spécifiques et nouvelles filières (2 séances)
10. Le problème interculturel dans l'enseignement du français

11. L'ancrage méthodologique dans les cultures locales (2 séances)
12. Les représentations socioculturelles de la francophonie en Asie-Pacifique
13. Pratiques de classe (4 séances)

Pendant ce congrès, trois professeurs thaïlandais de français y représentaient la Thaïlande :

- Mme Sumitra Baffie, Université Ramkhamhaeng, a présenté une communication intitulée « *Le repositionnement de la langue française en Thaïlande* ».
- M. Sombat Khruathong, Université Naresuan, a présenté une communication intitulée « *Est-il possible de mettre la francophilie au service de la création d'une communauté scientifique francophone dans une université thaïlandaises ?* ».
- Mlle Suthasinee Phalavaddhana, Université Silpakorn / ATPF, a présenté un stand au nom de l'ATPF ayant pour thème « *La situation de l'enseignement du français en Thaïlande et les activités de l'ATPF* ».

En outre, Mlle Suthasinee Phalavaddhana était modératrice de l'atelier 2 et M. Sombat Khruathong était modérateur de l'atelier 3 - séance 2.

#### Deux réunions :

- une réunion des associations des professeurs de français, présidée par MM Nobutaka MIURA et Dadang SUNENDAR.
- celle des attachés de coopération pour le français et des directeurs des Alliances françaises de la région, présidée par Mme Irène KIRSCH.

A la cérémonie de clôture, les grandes personnes étaient invitées à prononcer leur discours :

- M Nobutaka MIURA, Président de la Commission pour l'Asie et le Pacifique de la FIPF,

- Mme Irène KIRSCH, Chef du bureau des nouveaux publics pour le français, Sous-Direction du français, Ministère des Affaires Etrangères,
- M Dario PAGEL, Président de la Fédération Internationale des Professeurs de Français,
- M Jean-Claude POIMBOEUF, Directeur de l'Institut Français de Taipei.

### **Prochains rendez-vous :**

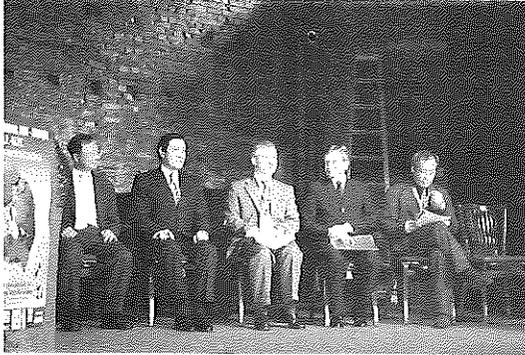
Lors de la cérémonie de clôture, les prochains événements ont été annoncés :

- XIV<sup>e</sup> Congrès latino-américain des Associations des professeurs et chercheurs de/en français langue étrangère (SEDIFRALE) ayant pour thème : « *Le français au cœur des Amériques. Une langue en partage.* », 2-7 juillet 2006 à Assomption, Paraguay, organisé par l'Associòn Paraguaya de Profesores de Francés (APPF).
- Colloque international et Congrès national de l'Indian Association of Teachers of French (IAPF), 7-9 septembre 2006, à Goa, Inde.
- Séminaire francophone régional de recherche-action, 4-8 décembre 2006, à Vung Tau, Vietnam.
- IV<sup>e</sup> Congrès International de l'AITF, ayant le thème : *Les études françaises et francophones dans un panorama plurilingue*, 13-16 février 2007 à Pondichéry, Inde.
- Colloque international de Bangkok 2007, en octobre 2007 à Bangkok, Thaïlande.
- XII<sup>e</sup> Congrès mondial de la FIPF, 21-25 juillet 2008 à Québec, Canada.
- II<sup>e</sup> Congrès régional Asie-Pacifique, en 2010 en Australie, organisé par NSW Association of French Teachers (NAFT) et FATFA.

Au cours de ce congrès, étaient présentés les stands appartenant aux organismes suivants :

1. Editions Didier F.L.E. – Hatier
2. Centre International d’Etude des Langues (C.I.E.L.), Brest
3. Caves Books – librairie (Taïwan)
4. Editions Hachette F.L.E.
5. Centre de Linguistique Appliquée (C.L.A.), Besançon
6. Librairie Le Pigeonnier – librairie française (Taipei)
7. CLE International
8. Central Books - librairie (Taïwan)
9. TV5MONDE
10. Institut RICCI (Taipei)
11. Alliance Française de Taïwan (Taipei)
12. Alliance Française (Kaohsiung)
13. Centre International d’études pédagogiques (C.I.E.P.),  
Sèvres
14. Association des Professeurs de Français de Taïwan,  
(A.P.F.T.)
15. Association des Professeurs Mongols de Langue Française  
(A.P.M.L.F.), (Mongolie)
16. Association Thaïlandaise des Professeurs de Français  
(A.T.P.F.), (Thaïlande)
17. Association des Professeurs de Français d’Indonésie  
(A.P.F.I.), (Indonésie)
18. Foyer International d’Accueil de Paris (F.I.A.P.), Paris
19. Indian Association of Teachers of French (I.A.T.F.), (Inde)
20. Société Japonaise de Didactique du Français (S.J.D.F.),  
(Japon)

๕๐ ๕๐ ๕๐ ๕๐ ๕๐ ๕๐



Cérémonie inaugurale du Congrès (de gauche) M. le Ministre de l'Education de Taïwan, M. le Maire de Taipei, M. le Directeur de l'Institut de France à Taïwan, M. Dario Pagel, Président de la FIPF, M. Nobutaka Miura, Président de la Commission Asie-Pacifique

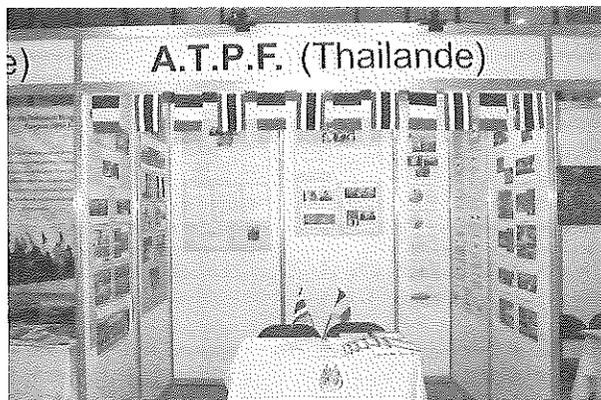
Mme Sumitra →  
et M Sombat  
présentaient leur  
communication.



Mlle Suthasinee,  
Modératrice

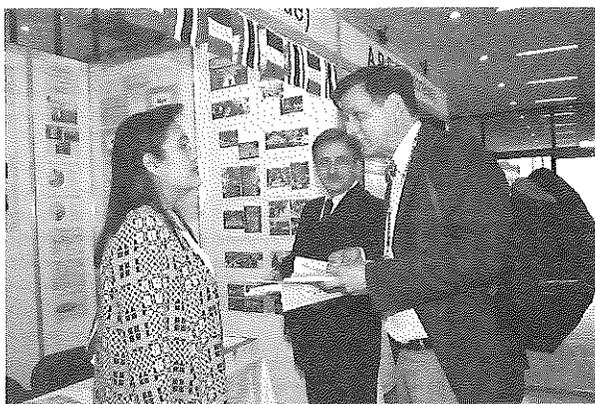


ฉบับที่ 112 ปีที่ 29 เล่มที่ 2 เดือน กรกฎาคม-ธันวาคม 2549



Stand de l'ATPF

MM Dario Pagel et  
Jean-Pierre Cuq  
lors de leur visite au  
stand de l'ATPF



Les Thaïlandais et les  
congressistes de pays  
d'Asie-Pacifique



M. Pagel avec les professeurs et les étudiants  
de français, équipe d'organiseurs



Photo de souvenir, prise devant le bâtiment de la  
Bibliothèque nationale de Taïwan

## FÊTE DE LA FRANCOPHONIE 2006

*Suthasinee Phalavaddhana*<sup>1</sup>

En Thaïlande, les organismes francophones ont organisé « la fête de la francophonie 2006 », le samedi 28 janvier 2006, à l'Alliance française de Bangkok.

Les organisateurs associés étaient les suivants :

1. Les ambassades des pays francophones en Thaïlande :  
Ambassade de Belgique, Ambassade de Bulgarie, Ambassade du Cambodge, Ambassade du Canada, Ambassade d'Égypte, Ambassade de France, Ambassade du Laos, Ambassade du Maroc, Ambassade de Roumanie, Ambassade de Suisse, Ambassade du Vietnam, Ambassade de la Délégation européenne en Thaïlande
2. Association des anciens élèves de France
3. Association Thaïlandaise des Professeurs de Français (ATPF)
4. Accueil francophone de Bangkok
5. Alliance française de Bangkok
6. Davidéo
7. Ecole Rajini
8. ETHICARDS
9. Fédération Thaïlandaise de Pétanque
10. Folies
11. Fondation pour la promotion de la langue française et des études françaises sous le patronage de Son Altesse Royale La Princesse Galyani Vaddhana (FPLE)
12. Fondation pour l'aide aux victimes du Tsunami
13. Institut Vatel
14. IRASEC
15. Librairie Duang kamol Samai
16. Lycée Français International de Bangkok (LFIB)

---

<sup>1</sup> Secrétaire de la Fondation pour la promotion de la langue française et des études françaises sous le Patronage de Son Altesse Royale La Princesse Galyani Vadhana Krom Luang Naradhiwas Rajanagarindra.

17. Nestlé
18. Région Wallonne
19. TV5 Bangkok
20. Universités thaïlandaises : Assomption, Chulalongkorn, Kasetsart, Rajabhat Chandrakasem, Ramkamhaeng, Rangsit, Silpakorn, Thammasat

Les festivités de cette journée ont été les suivantes :

#### I. Différents concours :

1. **Concours de Questions-Réponses** sur la Francophonie pour élèves (niveau secondaire) et pour étudiants (niveau universitaire) de français. L'ATPF en a pris la responsabilité, en collaboration avec le Bureau de coopération pour le français près de l'Ambassade de France en Thaïlande.
2. **Concours de dictée** pour élèves (niveau secondaire) et pour étudiants (niveau universitaire) de français. L'ATPF en a pris la responsabilité, en collaboration avec le Bureau de coopération pour le français près de l'Ambassade de France en Thaïlande.
3. **Concours de « Questions pour un champion »** avec M. Kasiti Kamalanavin et la FPLE.
4. **Concours de karaoké**, où les élèves thaïlandais chantaient des chansons francophones à leur choix, sous la responsabilité de l'Accueil francophone de Bangkok et le Bureau de coopération pour le français près de l'Ambassade de France en Thaïlande.
5. **Concours de scrabble**, dont L'Accueil francophone de Bangkok avait pris la responsabilité.
6. **Concours de bandes dessinées** sur un de ces thèmes : l'éléphant, la Thaïlande ou le Tsunami, dont l'Ambassade de Belgique a pris la responsabilité.
7. **Concours de pétanque** dont la Fédération Thaïlandaise de Pétanque a pris la responsabilité.

#### II. Spectacles culturels :

1. Danses traditionnelles de l'Ecole Rajini
2. Chants de l'école primaire du LFIB
3. Pièce de théâtre pour enfants : « Le problème », par le LFIB
4. Saynètes par les classes de 6<sup>ème</sup> du LFIB
5. Danse moderne, par le LFIB
6. Pièce de théâtre pour enfants : « Le perroquet », par le LFIB

7. Danses bretonnes : « Fest Noz », avec Mlle Morvan, accordéoniste
8. Théâtre : « Le père Noël est une ordure », par l'Université Thammasat
9. Danses rythmiques avec musique latine
10. Projection d'un film francophone : « Des épaules solides » d'Ursula Meier

### III. Gastronomie :

Au café 1912 de l'Alliance française de Bangkok, Folies a préparé des « menus spéciaux pour Fête de la Francophonie », par exemple : kouign aman, cassoulet toulousain, bouillabaisse et sa rouille, choucroute alsacienne, rouleaux de printemps et pâtés impériaux, porc aux pommes et au sirop d'érable, couscous nord africain, mahi mahi ananas grillé et salsa de papaye, moules-frites ou complet bruxelles, rösti à la bernoise, tabulé.

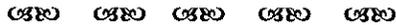
### IV. Stands :

Animation autonome par les représentants des organismes francophones en Thaïlande : Ambassade de Belgique, Ambassade de Bulgarie, Ambassade du Cambodge, Ambassade du Canada, Ambassade d'Egypte, Ambassade de France, Ambassade du Laos, Ambassade du Maroc, Ambassade de Roumanie, Ambassade de Suisse, Ambassade du Vietnam, Ambassade de la Délégation européenne en Thaïlande, Association des anciens élèves de France, Association Thaïlandaise des Professeurs de Français (ATPF), Accueil francophone de Bangkok (AFB), Alliance française de Bangkok, Davidéo, ETHICARDS, Fédération Thaïlandaise de Pétanque, Fondation pour la promotion de la langue française et des études françaises sous le patronage de Son Altesse Royale La Princesse Galyani Vaddhana (FPLE), Fondation pour l'aide aux victimes du Tsunami, Institut Vatel, IRASEC, Lycée Français International de Bangkok (LFIB), Nestlé, Région Wallonne, TV5 Bangkok et la librairie Duang kamol Samai

A la fin de la journée a eu lieu la remise de prix, cadeaux et certificats, correspondant aux différents concours, et toutes les écoles et

universités qui participaient à cette journée ont également reçu un certificat de participation.

Au nom de tous les organisateurs associés, nous remercions vivement les professeurs, élèves, étudiants de tous les établissements qui ont participé à cette fête. Nous voudrions aussi présenter nos remerciements aux personnes qui ont consacré leur temps et leur énergie à la préparation de ces activités, ainsi qu'à tous les sponsors qui nous ont donné leur soutien.



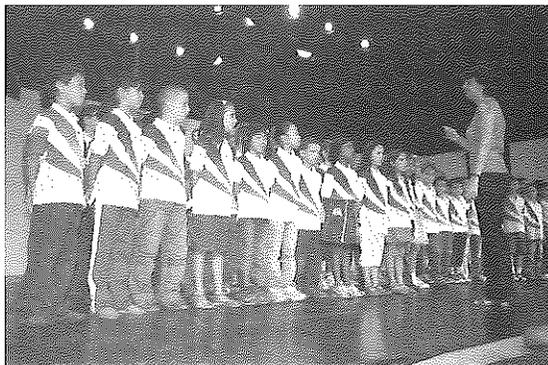
**Ambiance de la Journée de la Francophonie 2006**  
à l'Alliance française de Bangkok, samedi 28 janvier 2006



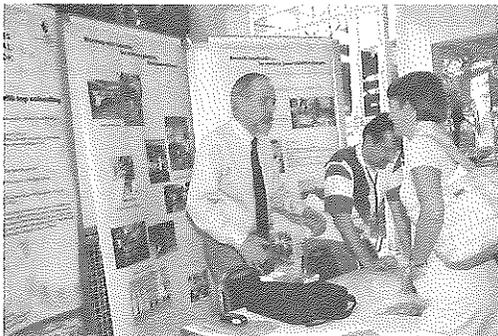
M Stébastien Louvet, de l'Alliance française de Bangkok,  
prononce son discours de bienvenue.



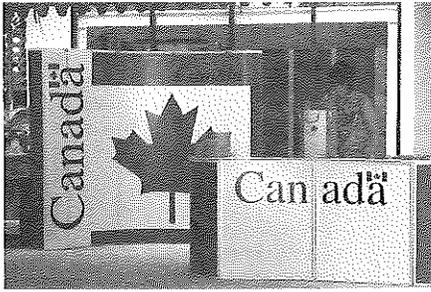
Groupe de danseuses de l'Ecole Rajini



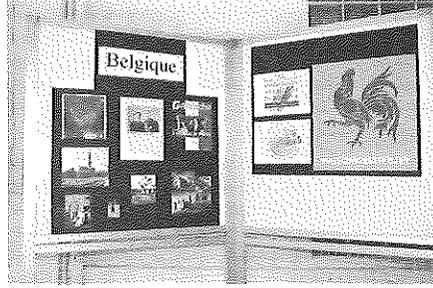
Groupe de chanteurs de l'Ecole primaire du LFIB



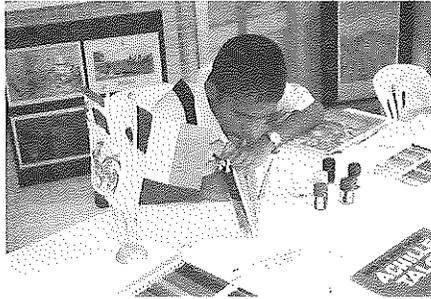
Stand du Lycée Français International de Bangkok



Stand de l'Ambassade du Canada



Stand de l'Ambassade de Belgique



Concours de bandes dessinées



Stand de l'Ambassade du Maroc



Stand de l'Ambassade du Laos



Tournoi de pétanque

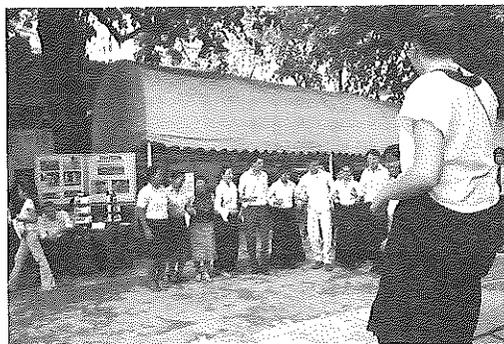


Concours de karaoké



Concours de questions pour un champion

Danses bretonnes



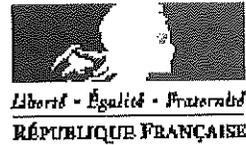


La remise des prix



Pour terminer la fête, M Christian Depierre, Attaché de coopération pour le français près de l'Ambassade de France, a prononcé le discours de clôture.





**Deuxième Colloque International de Bangkok, 2007**  
**« Le français comme médiateur de la diversité culturelle et linguistique »**

Organisé par l'Association Thaïlandaise des Professeurs de Français  
 Avec la généreuse collaboration du Ministère de la Culture  
 et de l'Ambassade de France en Thaïlande

pour rendre hommage à Son Altesse Royale la Princesse Galyani Vadhana  
 Krom Luang Naradhiwas Rajanagarindra à l'occasion de Son 84<sup>ème</sup> anniversaire

et

pour commémorer le 30<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation  
 de l'Association Thaïlandaise des Professeurs de Français (ATPF)

mardi 23 – vendredi 26 octobre 2007  
 à l'Hôtel Imperial Queen's Park, Sukhumvit 22, Bangkok, Thaïlande

En 1977, à l'initiative de Son Altesse Royale la Princesse Galyani Vadhana Krom Luang Naradhiwas Rajanagarindra, l'Association Thaïlandaise des Professeurs de Français (ATPF) a été fondée avec pour but principal de soutenir les activités des professeurs de français de tous les établissements scolaires et universitaires de Thaïlande et de leur offrir la possibilité de développer leur compétences. A sa création, Son Altesse Royale a gracieusement accepté d'être Présidente du comité exécutif de l'ATPF pour les deux premiers mandats, puis Présidente honoraire du conseil d'administration – charge qu'Elle continue d'assumer à ce jour. L'engagement constant de Son Altesse Royale et le soutien inconditionnel qu'Elle n'a cessé d'apporter au développement de multiples activités à l'intention des professeurs et des étudiants de français ont assuré la renommée de l'association tant sur le plan local que mondial.

Le thème choisi pour ce colloque permet de questionner la position du français dans le monde dans la perspective de la préservation de la diversité culturelle et du dialogue interculturel, particulièrement riche et fécond entre la France et la Thaïlande.

Comme le rappelle la déclaration pour la diversité culturelle de l'UNESCO : « *Tout en assurant la libre circulation des idées par le mot et l'image, il faut veiller à ce que toutes les cultures puissent s'exprimer et se faire connaître. La liberté d'expression, le pluralisme des médias, le multilinguisme, l'égalité d'accès aux expressions artistiques, au savoir scientifique et technologique -Y compris sous sa forme numérique- et la possibilité, pour toutes les cultures d'être présentes dans les moyens d'expression et de diffusion, sont les garants de la diversité culturelle.* »<sup>1</sup>

Le respect et l'estime mutuelle qu'entretiennent Français et Thaïlandais, la grande qualité des travaux de recherche menés par les chercheurs thaïlandais et français dans les domaines de la linguistique et des sciences humaines sont de même garants d'une pensée plurielle, s'exprimant aussi bien en français qu'en thaï, et trouvant son public autant par les canaux traditionnels que dans les nouveaux médias. Ce colloque illustrera l'aspect actuel et vivant de ces recherches et sera un temps fort pour la diversité culturelle.

Aussi, à l'occasion du 84<sup>e</sup> anniversaire de Son Altesse Royale, l'Association Thaïlandaise des Professeurs de Français - qui fête de son côté cette année ses trente ans d'existence - a-t-elle décidé d'organiser, avec le soutien généreux du ministère de la Culture et de l'Ambassade de France en Thaïlande, son **DEUXIÈME COLLOQUE INTERNATIONAL DE BANGKOK, 2007**. Centré sur le thème du « *français comme médiateur de la diversité culturelle et linguistique* », ce colloque traitera du français dans le monde tant du point de vue de la langue que de la culture, ainsi que des échanges linguistiques et interculturels.

### Objectifs :

1. Rendre hommage à Son Altesse Royale à l'occasion de Son 84<sup>ème</sup> anniversaire ;
2. Commémorer le 30<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de l'ATPF ;
3. Promouvoir l'enseignement du français dans différentes régions ;
4. Appréhender la diversité culturelle ;
5. Présenter le rôle primordial des nouvelles technologies dans l'enseignement du français ;
6. Diffuser des recherches dans les domaines de la langue et de la culture ;

---

<sup>1</sup> Article 6. Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle.

7. Promouvoir une collaboration entre les associations des professeurs de français dans le monde entier, ainsi qu'entre leurs membres.

**Date et lieu :**

Mardi 23-vendredi 26 octobre 2007 à l'Hôtel *Imperial Queen's Park*, Sukhumvit 22, Bangkok, Thaïlande.

**Langue de communication :** langue française

**Modalité :**

1. Conférences ;
2. Tables rondes ;
3. Convergences et ateliers ;
4. Expositions ;
5. Activités et animations culturelles.

**Thème du colloque :**

Deuxième Colloque International de Bangkok, 2007 : « *Le français comme médiateur de la diversité culturelle et linguistique* ».

**Descriptifs** des interventions, conférences et tables rondes, convergences et ateliers :

1. Politique linguistique ;
2. Stratégies didactiques ;
3. Cultures et littérature ;
4. Français sur objectifs spécifiques ;
5. Médias et enseignement du français ;
6. Langues en contact, langues entre elles, français pluriel ;
7. Traduction et interprétariat ;
8. Projet, partage de nouvelles expériences, promotion de la langue française.

**Participants :**

1. Professeurs de français de tous les établissements scolaires et universitaires, publics et privés en Thaïlande, et chercheurs dans le domaine de l'enseignement du français ;
2. Professeurs et chercheurs de Thaïlande et l'étranger.

### Présentations des communications :

Les participants sont invités à présenter leur communication, dont ils ont le choix du thème et du titre. La durée des communications est de **vingt minutes**. Tous les intervenants sont priés de faire un résumé de leur communication en 250 mots environ, tapé en caractère « *TIMES NEW ROMAN FONT* » et de taille des caractères « *FONT SIZE 12* ». Il est préférable en « MICROSOFTWORD 2000, 2003 / WINDOWS XP ». Nous vous demandons de nous envoyer le résumé à notre adresse électronique indiquée à la fin du document **avant le 31 mai 2007**. Prière de respecter le format de 110mm x 170mm pour le résumé et de 230 mm x 170 mm (format de A4) pour le texte de communication. Nous vous prions de nous envoyer votre texte de communication et la disquette ou par courrier électronique **avant le 31 août 2007** .

### Pour tout contact:

Mme Wongchan Phinainitisatra  
 Vice-présidente de l'ATPF  
 35/1 Soi Aree 5, Paholyothin 7,  
 Phayathai, Bangkok 10400, Thaïlande.  
 Tél. portable (66 81) 807 56 61  
 Télécopie (66 2) 279 03 07  
 Courriel : phinai@ksc.th.com

Suthasinee Phalavaddhana  
 Trésorière de l'ATPF  
 Faculté d'Archéologie, Université Silpakorn,  
 Rue Na Phralan, Bangkok 10200, Thaïlande.  
 Tél. (66 2) 623 61 15 poste 1147  
 Portable (66 81) 170 51 00  
 Télécopie (66 2) 448 75 22  
 Courriel : suthasinee.atpf@yahoo.com

## บทบรรณาธิการ

กองบรรณาธิการวารสารสมาคมครูภาษาฝรั่งเศสแห่งประเทศไทยรู้สึกสำนึกในพระมหากรุณาธิคุณล้นเกล้าล้นกระหม่อมหาที่สุดมิได้ที่ได้รับพระบรมราชานุญาตเชิญพระราชดำรัสของพระบาทสมเด็จพระเจ้าอยู่หัวในงานพระราชทานเลี้ยงอาหารค่ำเพื่อเป็นเกียรติแก่ประธานาธิบดีแห่งสาธารณรัฐฝรั่งเศส ณ พระที่นั่งจักรีมหาปราสาท เมื่อวันศุกร์ที่ 17 กุมภาพันธ์ 2549 ในวาระที่เดินทางมาเยือนประเทศไทยในฐานะพระราชอาคันตุกะของพระบาทสมเด็จพระเจ้าอยู่หัว ระหว่างวันที่ 17-19 กุมภาพันธ์ 2549 ลงพิมพ์ในวารสารสมาคมครูภาษาฝรั่งเศสแห่งประเทศไทย ฉบับที่ 112 ปีที่ 29 เล่มที่ 2 เดือน กรกฎาคม-ธันวาคม 2549

ในวโรกาสที่พระบาทสมเด็จพระเจ้าอยู่หัวทรงครองสิริราชสมบัติครบ 60 ปี ในพุทธศักราช 2549 กองบรรณาธิการวารสารสมาคมฯ ขอแสดงความจงรักภักดีโดยการนำเสนอ บทแปลภาษาฝรั่งเศสความหมายของตราสัญลักษณ์ บทความภาษาฝรั่งเศสเกี่ยวกับการจัดงานเทิดพระเกียรติรวมถึงบทความเฉลิมพระเกียรติพระมหากษัตริย์นักพัฒนา

ในพุทธศักราช 2550 สมเด็จพระเจ้าพี่นางเธอ เจ้าฟ้ากัลยาณิวัฒนา กรมหลวงนราธิวาสราชนครินทร์ เจริญพระชนมายุครบ 84 พรรษา เพื่อเทิดพระเกียรติองค์นายกิตติมงคลดี ผู้ทรงก่อตั้งสมาคมครูภาษาฝรั่งเศสแห่งประเทศไทย และมีพระกรุณาธิคุณอย่างใหญ่หลวงแก่วงวิชาการภาษาและวัฒนธรรมฝรั่งเศส กระทรวงวัฒนธรรม สมาคมครูภาษาฝรั่งเศสแห่งประเทศไทย และสถานเอกอัครราชทูตฝรั่งเศสประจำประเทศไทย จึงจัดการประชุมวิชาการนานาชาติภาษาและวัฒนธรรมฝรั่งเศส « Deuxième Colloque International de Bangkok, 2007 » ในหัวข้อ « *Le français comme médiateur de la diversité culturelle et linguistique* » “ภาษาฝรั่งเศส : สื่อกลางแห่งความหลากหลายทางภาษาและวัฒนธรรมฝรั่งเศส” วันที่ 23-26 ตุลาคม 2550 ณ โรงแรมอิมพีเรียล คิวินส์ปาร์ค สุขุมวิท 22 กรุงเทพฯ กองบรรณาธิการขอเชิญชวนครู อาจารย์ นักวิชาการ เข้าร่วมประชุม และติดตามรายละเอียดของการประชุมฯ ได้ในวารสารฯ ฉบับนี้

เมื่อเดือนกันยายน 2549 บุคคลที่อยู่ในแวดวงการใช้ภาษาฝรั่งเศส ได้แก่ ดร. ชิงชัย หาญเจนลักษณ์ ดร. สุทธิพันธ์ จิราธิวัฒน์ และ M. Pierre Colombier ได้รับเครื่องอิสริยาภรณ์ของสาธารณรัฐฝรั่งเศส ณ สถานเอกอัครราชทูตฝรั่งเศสประจำประเทศไทย กองบรรณาธิการขอแสดงความยินดีด้วย และขอฝากกล่าวเชิญเกียรติบุคคลทั้งสามของ Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur de France en Thaïlande, Monsieur Laurent Aublin เอกอัครราชทูตฝรั่งเศสประจำประเทศไทย ลงพิมพ์ในวารสารฯ ฉบับนี้ด้วย

กองบรรณาธิการยังได้รับความอนุเคราะห์บทความทางวิชาการจากครู อาจารย์อย่างสม่ำเสมอ ทั้งทางด้านภาษา การเรียนการสอน และความรู้ทางวัฒนธรรม รวมทั้งรายงานกิจกรรมต่างๆ ที่สมาชิกและกรรมการบริหารสมาคมฯ ได้เข้าร่วม เช่น การประชุมวิชาการภูมิภาคเอเชียแปซิฟิก ครั้งที่ 1 ที่ประเทศไต้หวัน และการจัดกิจกรรมวันประชาคมโลกภาษาฝรั่งเศส เป็นต้น

อนึ่ง กองบรรณาธิการได้จัดตั้งคณะกรรมการกลั่นกรองพิจารณาบทความเพื่อลงพิมพ์ในวารสารสมาคมฯ โดยเริ่มตั้งแต่วารสารสมาคมฯ ฉบับที่ 109 ปีที่ 28 เล่มที่ 1 เดือน มกราคม-กรกฎาคม 2548 เป็นต้นไป ฉะนั้น จึงขอเชิญชวนส่งบทความเพื่อให้วารสารสมาคมฯ เป็นศูนย์กลางเผยแพร่ความรู้ ความก้าวหน้า และประชาสัมพันธ์ข่าวสารต่างๆ แก่มวลสมาชิกและผู้สนใจ ทั้งนี้ได้แนบหลักเกณฑ์ในการเขียนและการจัดส่งบทความ และข้อกำหนดในการพิจารณาบทความเพื่อตีพิมพ์ลงในวารสารสมาคมฯ ซึ่งได้รับความเห็นชอบแล้วจากที่ประชุมกองบรรณาธิการวารสารสมาคมฯ ครั้งที่ 2/2549 วันพุธที่ 22 มีนาคม พุทธศักราช 2549 ขอขอบคุณนางสาววารี จุลโพธิ์ ที่เอื้อเฟื้อภาพปกหน้า ปกหลัง และภาพประกอบบทความต่างๆ

พบกันใหม่ฉบับหน้า

ปรีดี พิศภูมิวิถี

### หลักเกณฑ์ในการเขียนและการจัดส่งบทความ

1. เป็นบทความ ข้อเขียน หรือรายงานการวิจัย ภาษาฝรั่งเศส หรือ ภาษาไทย ใดอย่างหนึ่ง ซึ่งผู้เขียนไม่เคยส่งให้กองบรรณาธิการวารสารใดๆ พิจารณาตีพิมพ์มาก่อน
2. หากเป็นบทความที่เคยตีพิมพ์ในวารสารวิชาการ หรือวารสารอื่นๆ มาแล้ว ต้องระบุว่าเคยตีพิมพ์เมื่อใด และจากที่ใด ให้ครบถ้วน
3. บทความ หรือรายงานการวิจัย มีความยาวไม่เกิน 15 หน้า A 4 พร้อมการทำเชิงอรรถ และบรรณานุกรม (reference) ที่ถูกต้องตามระบบมาตรฐานการอ้างอิง
4. ขอให้ผู้เขียนพิมพ์ด้วยอักษร Times New Roman ขนาดอักษร 12 สำหรับภาษาฝรั่งเศส หรือภาษาอังกฤษ และ อักษร Cordia New หรือ Cordia UPC ขนาด 16 สำหรับบทความภาษาไทย
5. ขอให้ผู้เขียนบทความจัดหน้ากระดาษพิมพ์ โดยกำหนดกั้นหน้า-หลัง และ บน-ล่าง ให้มีระยะเท่ากับ 1 นิ้ว หรือ 2.5 ซม.
6. การจัดส่งบทความ ให้ส่งบทความที่พิมพ์จสมบูรณ์ (print out) จำนวน 1 ชุด พร้อมส่ง file diskette หรือ จัดคัดลอกไฟล์ลงแผ่นซีดี จำนวน 1 แผ่น ในกรณีที่มีภาพประกอบบทความ ให้ผู้เขียนจัดทำเป็น 2 ไฟล์ โดยแยกไฟล์บทความ และไฟล์ภาพประกอบ
7. ผู้เขียนกรุณาเขียนชื่อที่อยู่ ทั้งที่บ้านและที่ทำงานอย่างละเอียด พร้อมหมายเลขโทรศัพท์ และ e-mail address เพื่อสะดวกในการติดต่อกลับ
8. บทความที่พร้อมส่ง กรุณาจัดส่งทางไปรษณีย์ที่  
นางสาวสุธาสินี ผลวัฒน์นะ  
ผู้ช่วยบรรณาธิการวารสารสมาคมครูภาษาฝรั่งเศสแห่งประเทศไทย  
คณะโบราณคดี มหาวิทยาลัยศิลปากร  
ถนนหน้าพระลาน เขตพระนคร  
กรุงเทพฯ 10200
9. สามารถยืนยันการส่งบทความ หรือ ติดต่อบรรณาธิการได้ทาง e-mail :  
pdphis\_p@yahoo.com หรือ suthasinee1@yahoo.com หรือ  
โทรสาร 02-448-75 22

ข้อกำหนดในการพิจารณาบทความเพื่อตีพิมพ์ลงในวารสารสมาคมฯ

1. เมื่อกองบรรณาธิการรับบทความ หรือรายงานการวิจัยเรียบร้อยแล้ว จะสำเนาเพื่อจัดส่งให้คณะกรรมการกลั่นกรองบทความวิชาการพิจารณา โดยจะไม่ใส่ชื่อ-สกุล และสถานที่ติดต่อของผู้เขียน
2. หากคณะกรรมการกลั่นกรองฯ พิจารณาเห็นว่า เป็นบทความหรือรายงานการวิจัย ที่มีคุณภาพตามข้อกำหนด กองบรรณาธิการจะนำลงพิมพ์ในวารสารฯ โดยผู้เขียนจะได้รับวารสารฯ ฉบับที่มีบทความนั้นๆ ลงตีพิมพ์ จำนวน 3 เล่ม
3. หากคณะกรรมการกลั่นกรองบทความวิชาการเห็นว่า บทความใดควรมีข้อปรับปรุงบรรณาธิการฯ จะแจ้งไปยังผู้เขียนเพื่อขอให้ปรับปรุงแก้ไขผลงาน และให้ผู้เขียนจัดส่งบทความพร้อมแผ่น diskette หรือแผ่นซีดีที่แก้ไขปรับปรุงเรียบร้อยแล้วไปยังบรรณาธิการ
4. กองบรรณาธิการจะไม่ส่งคืนบทความ หรือแผ่น diskette หรือแผ่นซีดี ให้ผู้เขียน
5. คำตัดสินของคณะกรรมการกลั่นกรองบทความวิชาการของวารสารสมาคมครูภาษาฝรั่งเศสแห่งประเทศไทย ถือเป็นยุติ

## Quinzième comité exécutif de l'ATPF : le mandat 2006-2007

Présidente honoraire	Son Altesse Royale la Princess Galyni Vadhana Krom Luang Naradhiwas Rajanagarindra
Vice-Présidente	Mme Thida BOONTHARM
Vice-Présidente	Khunying Wongchan PHINAINITISATRA
Secrétaire Générale	Mlle Natsarun LEESIRISEARN
Secrétaire Générale adjointe	Mlle Orawanee PANSAWASDHI
Trésorière	Mlle Suthasinee PHALAVADDHANA
Trésorière adjointe	Mlle Marisa GARIVAIT
Teneur de registre	Mlle Pairin SIRI-ANGKON
Teneur de registre adjointe	Mme Monridee PALASUK
Chargé de la Publicité	Mlle Sirajit DEJAMONCHAI
Chargé de la Publicité	M. Arthit WONGSA-GNA
Bibliothécaire	Mlle Prapha NGANPHIROCHANA
Bibliothécaire adjointe	Mme Aurawan RATTANAKARN
Chargée de l'Accueil	Mme Porntipa THAVARAPUTTA
Chargée de l'Accueil	Mlle Chatchareewan CHAIYAWAT
Chargée des Relations entre les membres	Mlle Prungsukont BOURANATHAVORN
Chargée des Relations entre les membres	Mlle Siriporn INTAVEAKIN
Chargée des Relations publiques	M. Supot LOKUNSOMBAT
Chargée des Relations publiques	Mlle Pornsiri THONGPHAN
Membre	Mlle Nanta KRAIVITHAYA
Membre	Mlle Suthavadee NUNBHAKDI

\*\*\*    \*\*\*    \*\*\*    \*\*\*

Rédacteur en chef du Bulletin de l'ATPF    M. Predee PHISPHUMVIDHI



วารสารสมาคมครูภาษาฝรั่งเศสแห่งประเทศไทย

BULLETIN DE L'ASSOCIATION THAÏLANDAISE DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS

N°.112 – 29<sup>e</sup> année – 2<sup>e</sup> semestre 2006

ISSN 0857-0604

Son Altesse Royale la Princesse Galyani Vaddhana  
Krom Luang Naradhiwas Rajanagarindra  
**Conseiller d'honneur**

Khunying Wongchan PHINAINITISATRA  
**Conseiller de rédaction**

**Rédacteur en chef :** Predee PHISPHUMVIDHI

**Rédactrices adjointes :** Suthasinee PHALAVADDHANA, Sirajit DEJAMONCHAI

**Comité de rédaction :** Chatchreewan CHAIWAT, Marisa GARIVAIT, Areerat PINTHONG, Surapi RUJOPAKARN, Bubpha YOOSAP, Arthit WONGSA-GNA

**Responsable de réalisation graphique :** Waree JULLAPHO

**Responsable de comptabilité :** Suthasinee PHALAVADDHANA

**Responsable de clientèle et de distribution :** Suthasinee PHALAVADDHANA

**Abonnements :** Suthasinee PHALAVADDHANA

Association Thaïlandaise des Professeurs de Français

30/9 Phaholyothin 2, rue Phaholyothin, Phayathai, Bangkok 10400, Thaïlande.

Tél. 66 81 170 51 00 Fax 66 2 448 75 22

e-mail : suthasinee1@yahoo.com

Bulletin de l'Association Thaïlandaise des Professeurs de Français est publié en thaï et en français, deux numéros par an. Les opinions exprimées dans les articles, les comptes rendus et les notices diverses n'engagent bien entendu que leurs auteurs.

Le comité de supervision du bulletin de l'ATPF, composé d'experts de divers horizons académiques, rectifiera tous les articles et donnera un avis favorable ou non à sa publication, depuis No. 109 du 1<sup>er</sup> semestre 2005. Le comité de rédaction se réserve le droit de révision et/ou d'altération.

### **Objectifs de la publication**

1. Promouvoir un enseignement dans le domaine de la langue française et des études françaises. 2. Promouvoir un apprentissage et des recherches de qualité dans le domaine de la langue française et des études françaises. 3. Servir de centre de liaison avec le clientèle et les organisations thaïes et étrangères.